BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME VI.

SIXIÈME ANNÉE. 1846—1847.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE DU BAC, PASSAGE SAINTE-MARIE, 3.

1846.



C'est un livre à consulter principalement. On trouve dans le corps de l'ouvrage des détails curieux; on y trouve annexées des pièces également intéressantes, telles que le texte des conventions répressives de la traite, la constitution de la république haïtienne et celle de la république dominicaine, et une bibliographie des auteurs qui ont traité de Saint-Domingue. Ces indications ne seront pas sans avantage pour ceux qui s'occupent de l'histoire de nos anciennes colonies.

X.

33. THÉOLOGIE AFFECTIVE (LA), ou *Saint Thomas en méditation*, par Louis BAIL, prêtre, docteur en théologie, et sous-pénitencier de Notre-Dame de Paris. — Édition revue et corrigée par un ancien professeur de théologie; 5 vol. in-8 de XLI-491, 444, 496, 467 et 430 pages (1845), chez Gallienne, au Mans, et chez Sagnier et Bray, à Paris; — prix : 16 fr.

Quand un ouvrage ancien est reproduit par la presse moderne, deux considérations s'offrent naturellement à l'examen du critique: la nature même du livre, et les qualités de la nouvelle édition qui le reproduit. C'est à ce double point de vue que nous avons dû nous placer pour établir notre jugement sur la *Théologie affective*, composée vers la moitié du XVIIe siècle par Louis Bail, docteur aussi distingué par sa science que par son opposition aux erreurs jansénistes, et réimprimée l'année dernière avec l'approbation de Mgr. l'évêque du Mans, par un ancien professeur de séminaire, dont le nom ne paraît pas, mais dont le savant prélat fait un éloge justement mérité.

Cet ouvrage de Bail, quoique Feller le passe sous silence dans le catalogue des œuvres de ce savant docteur, est un livre également pieux et solide, dont le but est d'insinuer et de fixer dans le cœur les affections et les sentiments qui naissent de la méditation des vérités de la foi, mais que l'application de l'étude enveloppe quelquefois d'aridités et de sécheresses. Suivant le plan de saint Thomas, et se conformant le plus souvent à ses décisions, l'auteur divise ses méditations en trois parties, dont la première a pour objet Dieu considéré dans son essence et dans ses ouvrages, ce qui donne naissance à quatre traités : des attributs de Dieu, de la Trinité, des Anges, et de l'ouvrage des six jours; — la seconde, divisée de nouveau en deux sections, roule d'abord sur la béatitude et les moyens d'y arriver, ce

qui conduit à quatre traités nouveaux : de la béatitude en elle-même, des actions humaines, des lois, et de la grâce; puis elle s'étend sur l'étude des vertus par quatre autres traités : des vertus en général, des trois vertus théologales, des quatre vertus cardinales, et de la perfection; — la troisième enfin élève l'âme à Dieu par la contemplation des grandeurs de Jésus-Christ, des excellences de sa divine mère, de la pratique des sacrements qui sont les canaux de la grâce, de la résurrection générale qui rendra les corps participants des effets de la Passion, comme les âmes en sont devenues participantes par les sacrements, et après laquelle la gloire doit être manifestée aux saints dans l'éternité. Chaque traité est partagé en plusieurs méditations d'une étendue convenable, et chaque méditation se divise elle-même en trois points, après chacun desquels se lisent des affections qui prennent naturellement leur origine dans les réflexions dont elles sont précédées. Les premières sont pleines d'onction, les secondes présentent une argumentation solide, une doctrine forte, et des aperçus très-instructifs. Les prêtres et les personnes éclairées gagneront beaucoup à la lecture et à l'étude de ces savantes et profondes élévations sur le dogme, les mystères, et les enseignements de la morale. Peut-être ne seraient-elles pas sans inconvénient pour des esprits encore nouveaux dans la foi, et peu avancés dans la connaissance de la religion, 1° parce que quelques-unes des considérations paraissent trop élevées pour les âmes vulgaires qui pourraient être éblouies, écrasées même sous le poids de la gloire; 2° parce qu'il s'y rencontre de temps en temps quelques expressions capables de choquer la délicatesse d'une parfaite et naïve innocence, comme on peut le voir dans l'explication du sixième précepte (t. 3, p. 367), et dans les développements du Cantique des cantiques, présentés trop longuement peut-être à la méditation de ceux qui tendent à la perfection (id., p. 461, etc.); 3° parce que, malgré l'orthodoxie constante de l'auteur, qui n'avance aucune proposition condamnée, il y a dans son travail, comme dans tous les livres théologiques, certaines opinions très-contestées et très-contestables, qui peuvent se traiter convenablement dans les écoles, mais qui seront toujours plus prudemment éloignées de l'esprit des simples fidèles. Ainsi, dans le langage de l'auteur, le péché originel semble consister dans la simple privation de la grâce surnaturelle (t. 2, p. 190), quoique plus bas il dise que les enfants morts sans baptême sont ennemis de Dieu (id., p. 193).

Il assure que la charité n'est pas diminuée par le péché véniel (t. 3, p. 193). Il ne fait aucune mention de l'imposition des mains dans la confirmation, et il donne l'onction seule comme nécessaire (t. 5, p. 41). En favorisant d'un côté la communion fréquente, il semble cependant la restreindre beaucoup trop (id., p. 122). Il soutient que les péchés véniels ne peuvent être remis, hors du sacrement, que par un acte parfait de contrition (id., p. 183). Il met dans la définition de la contrition le mot *désir* au lieu de *propos* (id., p. 191, 192). Il avance, sur l'intégrité de la confession, une parole qui peut être vraie dans quelques cas bien rares et bien extraordinaires, mais qui donnerait prise à des abus sans nombre, si elle n'était pas bien entendue (id., p. 209). Il ne demande que l'accusation des circonstances qui changent l'espèce, sans dire un seul mot, excepté pour la restitution, de celles qui aggravent notablement le péché (id., p.208). Il affirme que par cinq messes dites à Sainte-Praxède à Rome, on délivre une âme du purgatoire (id., p. 254). Il fait consister le sacrement de l'Ordre dans la seule tradition des instruments sacrés, et laisse de côté l'imposition des mains (id,, p. 273). Il croit que notre Seigneur après sa mort a visité non-seulement les patriarches, mais encore les damnés auxquels il a été faire de sanglants reproches (t. 4, p. 211). Il met les limbes des enfants non dans les enfers, mais dans les environs de l'enfer (t. 5, p. 316, 406), et il va même jusqu'à les placer sur la terre renouvelée (id., p. 410, 412), ce qui, contre le sentiment formel de saint Augustin et l'enseignement commun de l'Eglise, supposerait après la résurrection trois séjours distincts, au lieu de deux, le ciel et l'enfer. L'article de l'ante-christ surtout renferme des suppositions extraordinaires et chimériques, qui peuvent se nier avec la même facilité qu'on met à les avancer (id., p. 322 et suiv.). — Il nous semble que toutes ces opinions seraient propres à affaiblir la piété des fidèles plutôt qu'à l'affermir, et qu'elles font de cet ouvrage un livre spécial qui convient particulièrement aux prêtres et aux laïques éclairés, à l'exclusion des fidèles dont les connaissances sont communes et bornées. — En laissant pleine et entière liberté aux sentiments non condamnés, nous ne voudrions pas cependant qu'on les donnât sans faire aucune mention des sentiments contraires, surtout lorsque ceux-ci sont aussi probables, et peut-être plus probables que leur opposé. C'est le défaut qu'on peut reprocher à l'auteur par rapport à la publication des lois portées par le pape (t. 2,

p. 339, 240), qu'il soutient n'être obligatoires que quand elles ont été promulguées dans les différentes nations, et par rapport à l'infaillibilité, qu'il met tout entière dans les conciles généraux, sans supposer un doute sur l'autorité doctrinale du souverain Pontife, et même, ce qui est bien plus grave, sans établir la certitude des décisions portées par l'Église dispersée (t. 3, p. 81, 84).

Quant à l'édition nouvelle, elle présente des changements et des additions dont on prévient le lecteur dans l'Avertissement placé à la tête du premier volume. On a corrigé en plusieurs endroits la bizarrerie du style, en remplaçant quelques vieilles expressions par des tournures de phrases moins surannées; on a supprimé quelques redites et quelques longueurs; on a substitué enfin à cinq ou six méditations, où l'auteur parlait sur l'œuvre des six jours d'après des données scientifiques le plus souvent fausses, admises dans son siècle, des méditations nouvelles, tirées de quelques auteurs modernes. Les unes sont empruntées, quant au fond seulement, à M. Godefroy dans son écrit sur *les quatre premiers jours de la Genèse*, et à M. Bode dans ses *Considérations générales sur l'univers;* les autres sont prises textuellement de l'histoire de M. Rohrbacher, qui, dans ces extraits, ne nous a rien offert de sujet à la critique, sinon qu'il paraîtra extraordinaire que des pages d'histoire puissent, textuellement reproduites, devenir des méditations, la méditation et l'histoire paraissant avoir des caractères essentiellement différents; d'où l'on conclura que ces méditations n'auraient pas dû trouver place dans un livre historique, mais auraient dû être réservées pour un livre de piété. Quoi qu'il en soit, l'éditeur, qui annonce qu'il citera fidèlement les sources pour laisser à chacun la gloire qui lui appartient, n'a pas suffisamment tenu sa promesse. M. Rohrbacher n'est cité qu'une fois, et l'on ne sait ce qui lui revient de plus que le morceau indiqué; M. Bode ne l'est que deux ou trois fois, et M. Godefroy ne l'est pas du tout. La même obscurité se représente à la page 19 du tome 4, où l'éditeur annonce qu'il complétera les réflexions de l'auteur sur l'incarnation par quelques éclaircissements qu'il renvoie à la fin du volume avec quelques idées sur la Trinité; et malgré tous nos soins à feuilleter le volume, ou plutôt à le lire attentivement jusqu'à la fin, nous n'avons rien trouvé de semblable; c'est sans doute une distraction ou un oubli. — Nous ajouterons que, puisque l'on touchait à l'ouvrage original, on aurait pu modifier quelques passages ou quelques expressions qui ne sont

plus aussi recevables aujourd'hui qu'au XVIIe siècle. Ainsi n'aurait-on pas bien fait de citer les ouvrages de saint Denis l'aréopagite, sans décider qu'il en fût l'auteur (t. 1, p. 244 et alib.); de supprimer avant le nom de Clément d'Alexandrie le titre de saint, que Bail pouvait lui attribuer avant Benoît XIV, mais qu'on ne saurait lui maintenir depuis la décision apostolique (id., p. 344 et alibi); de ne pas donner comme certain l'envoi du portrait de N. S. J.-C. au roi d'Edesse Abagarus (t. 4, p. 454); de modifier certaines traductions singulières de l'Écriture, comme *Dieu était le verbe* (t. 1, p. 182), *étant principe avec toi, tecum principium* (id., p. 198, etc.); d'ajouter enfin à l'article de l'immaculée conception de la sainte Vierge quelques-unes des autorités nouvelles fournies par l'Eglise depuis 1638? Mais ce qu'il fallait surtout corriger, si ce n'est pas une faute d'impression de l'édition nouvelle, c'est la grossière erreur qui fait condamner par le concile d'Éphèse *Eutychès ennemi de la très-sainte Vierge,* au lieu de Nestorius patriarche de Constantinople; car tout le monde sait que c'est à Chalcédoine et non à Éphèse que fut condamné Eutychès, et que c'est contre Nestorius et non contre Eutychès que les Pères d'Éphèse établirent la maternité divine de la très-sainte Vierge.

Concluons : la *Théologie affective* est un très-bon livre malgré ses imperfections. Nous l'avons lu avec le plus grand intérêt, et tous les prêtres et les personnes instruites le liront avec le même plaisir et le même avantage que nous. Regrettons seulement que la typographie en soit tout à la fois et très-incorrecte et très-défectueuse. A.-B.-C.

34. **TROIS MOIS A MONTMORENCY,** *Lettres d'une dame à la princesse de *** à Palerme,* par le marquis DE SALVO. — 1 vol. in-12 (1846), au Comptoir des Imprimeurs-Unis; — prix : 4 fr.

Ces lettres ont de l'intérêt, par les réflexions philosophiques et critiques qui les animent, aussi bien que par la poésie des descriptions. L'auteur rend compte de toutes ses impressions pendant les trois mois qu'elle passe à Montmorency, interrogeant tous les souvenirs que ce lieu et ses environs peuvent rappeler. Le parc de M. Denoyers lui fournit des pages pleines de poésie et d'observations souvent malignes et judicieuses. Le centenaire bibliothécaire musical de Marie-Antoinette est d'un grand intérêt; ses souvenirs sont rappelés avec une

simplicité de style qui plaît et repose des phrases un peu prétentieuses qui déparent plusieurs des belles pages inspirées par les ruines du jardin Denoyers. Ainsi l'homme qui *estampe les brouillards de son esprit dans la moralité de son cœur*, est une idée qu'on a peine à saisir tout d'abord. Le lecteur qui lit pour se distraire préfère un langage plus clair. C'est, du reste, le seul reproche à faire à cet ouvrage, d'ailleurs très-moral, et écrit dans un esprit religieux qui ne voit d'amélioration possible pour les générations à venir, que dans l'instruction solidement chrétienne, seule capable d'amener à la pratique des véritables vertus. —Cette lecture convient à toutes les personnes instruites, sans excepter même la jeunesse.

REVUE DES ROMANS NOUVEAUX.

35. Abbaye de Peyssac (l'), par Alexandre *Dumas*. — 2 vol. (1846). — C'est la quatrième et dernière partie de la *Guerre des femmes;* elle présente les mêmes dangers que les précédentes, et ne donne lieu d'ailleurs à aucune observation nouvelle. Mais nous en avons à faire sur la manière dont nos romanciers remplissent souvent leurs volumes. Bien que ces deux-ci portent le même titre, l'*Abbaye de Peyssac* se termine à la page 276 du *premier;* le reste de ce volume et le second contiennent quatre Nouvelles : *La pêche aux filets; l'Histoire d'un mort racontée par lui-même; Une âme à naître; La main droite du sire de Giac.* La première Nouvelle est l'acte de justice de Ladislas Ier, roi de Hongrie et de Sicile, qui condamne à mort Pandolfo Alopo, grand chambellan et favori de la princesse Jeanne, sœur du roi. Tout l'intérêt est porté sur un pauvre vieillard dont les fils ont été victimes de la cruauté et de l'ambition de Pandolfo. Cette lecture, malgré les vices du favori et ses relations avec la princesse Jeanne, présentés de manière à exciter l'indignation du lecteur, en exceptant toutefois un tableau relatif à cette liaison coupable, ne serait pas dangereuse si elle était séparée. *L'Histoire d'un mort* offre des dangers plus réels aux imaginations vives, et est de mauvais goût pour tout le monde. Le *Rêve* et l'*Ame à naître* sont extraits d'un manuscrit que l'auteur prétend lui avoir été envoyé. On le croit d'autant mieux qu'on n'y reconnaît ni l'imagination ni la

plume de M. Dumas. La *Main droite du sire de Giac* n'est placée là que pour remplir le volume; car l'auteur l'a publiée il y a longtemps. C'est encore une mauvaise lecture.

36. BELLE DRAPIÈRE (LA), par Élie *Berthet*. — 2 vol. (1846). — L'action de ce roman se passe en 1612; le but de l'auteur paraît être de faire connaître les mœurs de l'époque dans la noblesse et dans la bourgeoisie; mais il est possible d'atteindre ce but sans prendre pour type ce qu'il y a de plus vicieux, et sans mettre en scène des personnages comme le comte de Manle, l'abbé de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, et le capitaine Coupe-Jarret, dont les actes et le langage sont des plus révoltants. Le comte de Manle est un escroc, reçu à la cour, passant pour gentilhomme bien qu'il soit garçon barbier; Corbineau, surnommé Capitaine Coupe-Jarret, est une espèce de brigand dont la tête est mise à prix; l'un et l'autre sont employés par le duc de Villenègre à enlever la belle Drapière, Rosette Poliveau, que le marquis de Villenègre, fils unique du duc, veut épouser pour réparer le tort qu'il a fait à sa réputation. Manle et Corbineau conduisent la jeune fille dans l'église de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, et l'abbé, qui tient son bénéfice du duc de Villenègre, prétend qu'il est forcé par obéissance envers le duc de faire épouser le comte de Manle à Rosette malgré elle; heureusement pour la belle Drapière le jeune marquis avait surpris une partie du secret, et, couvert des vêtements de Manle qu'il laisse ivre-mort, il trompe tous les affidés de son père, glisse un mot à Rosette, qui paraît se soumettre à la force et épouse le marquis, pendant que le duc se meurt par une crise subite, qui vient de le forcer à appeler un prêtre. — Sans en dire davantage, on voit que les principaux personnages de ce roman en font une fort mauvaise lecture et une lecture de mauvais goût.

La FLORE FRANÇAISE destinée aux herborisations, par A. Mutel, examinée dans notre précédent numéro (page 554 du 5e volume) comme en vente chez Levrault, se trouve maintenant chez Jacques Lecoffre et Cie., qui en a acquis la propriété.

CORRESPONDANCE.

M. l'abbé du M...., dont nous avons publié une lettre dans notre numéro de juin dernier (V. notre t. 5, p. 542), et qui d'ailleurs persiste à garder l'anonyme, nous adresse une réponse en nous demandant sa publication, comme un acte d'impartialité; il nous déclare aussi sa résolution arrêtée de ne pas poursuivre cette polémique. Sur ces deux points, il nous sera très-facile de nous entendre avec lui; car, en premier lieu, nous ne voulons pas non plus suivre cette discussion et sortir de notre but. Si M. l'abbé du M.... eût daigné se faire connaître, nous lui aurions adressé directement nos observations, et tout se fût passé entre nous; en nous cachant ses nom et qualités, sur lesquels nous avouons n'avoir aucune donnée, il nous a laissé le droit de disposer librement de sa lettre sans compromettre personne, ce que nous n'aurions pas voulu prendre sur nous si elle eût été signée. Dans l'état des choses, nous avons cru devoir nous décider pour la publicité, soit pour avoir occasion d'exposer une bonne fois nos principes, soit pour donner une preuve de l'exagération de quelques personnes dans leurs opinions, et de l'injustice de certaines attaques. Toutefois, ayant publié la lettre de M. l'abbé du M.... sans son autorisation, nous lui reconnaissons volontiers quelque droit à ce que notre impartialité lui accorde la publication de sa réponse à nos observations. Nous la donnons sans aucun commentaire, priant seulement le lecteur de revoir nos notes à l'endroit indiqué, pour juger lui-même à quoi on répond, et le prévenant que nous voulons rester étrangers à tout ce qui peut ressembler à des personnalités, nous bornant à rendre compte, selon notre conscience, des livres tombés dans le domaine de la critique par le fait même de leur publication. Après avoir lu et relu cette réplique, nous ne battons pas des mains; mais nous nous reposons avec plus de confiance dans le jugement du public impartial. Par cette seule considération, notre propre intérêt nous eût fait accéder aux désirs de notre correspondant. Voici sa lettre.

Paris, 30 *juillet* 1846.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Vous avez jugé à propos de reproduire dans le dernier numéro de

la *Bibliographie catholique* la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 15 mai dernier. La réponse que vous avez donnée en forme de notes à mes observations, n'a ébranlé aucune de mes convictions. Comme vous, j'en appelle au jugement du lecteur impartial, il verra si vous répondez. Pour moi, je suis persuadé que vous ne répondez à rien, et ma résolution de ne pas poursuivre cette polémique a été bientôt arrêtée. Permettez-moi seulement quelques courtes observations.

1° Pour ce qui est de votre excessive partialité entre dom Guéranger et ses illustres adversaires, je n'en veux qu'une preuve, et je la demande à tout ecclésiastique qui, *après avoir lu ce qui a été écrit de part et d'autre,* ajoute à cette lecture, celle de vos comptes rendus.

2° Je n'appellerai plus M. l'abbé Rohrbacher un *saint*, mais un pieux prêtre, puisque vous êtes scandalisé du mot *saint.* Je crois néanmoins que vos oreilles ne sont pas tout à fait étrangères à ces façons de parler : *c'est un saint prêtre, une sainte mère de famille....* Du reste, je persiste à penser que si ce docte ecclésiastique soutient des opinions *fausses, erronées, dangereuses,* Mgr. l'évêque de Nanci est bien coupable en confiant à ce même prêtre une chaire d'Écriture sainte dans son grand séminaire.

3° Votre note 7, page 544, présente une assertion curieuse, pour ne rien dire de plus. Ma lettre dit : En vous efforçant de prouver que plusieurs membres du clergé suivent les erreurs d'un homme.... Ici vous vous écriez avec un air de triomphe que je ne veux pas caractériser : *Nous y voilà, et l'aveu est complet. Il y a donc des hommes qui conservent encore quelque chose des erreurs d'un écrivain condamné par le saint Siége.* Mais y pensez-vous, monsieur l'abbé? *l'aveu est complet,* où est cet aveu, je vous prie? quoi! dire à quelqu'un : Vous vous efforcez de prouver que je suis coupable, c'est lui dire : J'avoue que je suis coupable! Mais vous-même, dans le numéro de la *Bibliographie catholique* dont il s'agit, page 552, ne dites-vous pas : Il (dom Guéranger) *s'attache à prouver qu'il* (Mgr. l'évêque d'Orléans) *donne des Institutions liturgiques et de leur auteur une idée fausse et inexacte.* Or, voulez-vous que cela signifie, *il prouve incontestablement que...* Certes vous en seriez bien fâché, avouez-le. Eh bien! monsieur, en disant que *vous vous efforcez de prouver,* j'étais loin de croire que vous prendriez cette phrase pour celle-ci : *Vous prouvez que,...* Cessez donc de battre des mains. L'*aveu* est

loin d'être *complet*. Non, je l'affirme sur l'honneur, je ne connais pas un seul ecclésiastique qui partage encore les erreurs de l'infortuné prêtre que l'orgueil a rendu apostat. Si vous en connaissez, vous, monsieur, qui ne travaillez que pour le bien de l'Église, que ne rendez-vous à notre clergé de France le service signalé de lui dénoncer de faux frères ?

4° Je ne reviens pas sur *Catherine*, quoique vous attendiez l'*avis de personnes expérimentées ;* je n'ai pas la même patience, et avec saint Paul et le concile de Trente je vois plus qu'une *maxime fausse* dans le discours que l'oncle de Catherine adresse à cette jeune fille avant de mourir : j'y vois une doctrine hérétique.

Quant à la femme du monde pleine de *tact* et d'*expérience*, et surtout d'une *vertu éprouvée*, dont les *notes* servent à la rédaction de vos articles, je pense que sa science religieuse se trouve ici en défaut. Je pense aussi que les lecteurs de la *Bibliographie catholique* doivent regarder M. l'abbé des Billiers comme seul responsable de tout ce qui s'imprime dans sa *Revue*.

Permettez-moi, monsieur l'abbé, de vous remercier en finissant de la leçon que vous avez bien voulu me donner touchant la manière d'écrire le mot *liturgie*. L'*h* a disparu, comme vous le voyez, et j'espère que la personne qui me prête sa plume pour vous éviter l'ennui de mon griffonnage sera plus circonspecte à l'avenir.

J'espère de votre impartialité la publication de cette réponse.

Je vous prie, monsieur l'abbé, de vouloir bien agréer l'assurance du sincère et respectueux dévouement avec lequel je suis

Votre très-humble serviteur,

L'ABBÉ DU M[N]...

BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALE DE LA JEUNESSE (*approuvée par S. A. Em. le cardinal prince de Croï, archevêque de Rouen*). — Série de volumes in-12 ornés chacun de 3 gravures, chez Lehuby ; — prix de chaque volume : 1 fr. 25 c.

37. AMIES DE PENSION (LES), ou *l'Émulation mise à profit*, traduit de l'anglais, revu et retouché, par J.-B.-J. CHAMPAGNAC. — 1 vol.

Les différents caractères et les différentes positions des trois jeunes filles qui font le sujet de cet ouvrage intéresseront les lecteurs de leur

54. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, par M. l'abbé ROHRBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes 7, 8 et 9; 3 vol. in-8 de 540 à 600 pages (1842 et 1843), chez Gaume frères, à Paris ; — prix de chaque volume : 6 fr.

Dans un premier article nous avons, avec une entière impartialité, mais avec une juste rigueur, relevé des erreurs assez nombreuses renfermées dans les trois premiers volumes de cet ouvrage. En rendant compte des trois suivants, nous nous sommes félicités d'avoir à faire à l'auteur, que nous estimons et que nous aimons, beaucoup moins de reproches, ajoutant à ce premier témoignage des éloges nombreux et bien mérités. Aujourd'hui, nous sommes heureux de proclamer que les trois volumes dont nous avons à parler ne renferment presque aucune tache, et offrent au lecteur des narrations tout à la fois intéressantes et éminemment catholiques. Si des esprits exaltés par des opinions systématiques ont pu se laisser abuser sur la pureté de nos intentions, ils verront par notre conduite que ce sont, non les hommes que nous attaquons, mais les doctrines que nous examinons. Fasse le ciel que de salutaires conseils engagent l'auteur à réformer ce que ses trois premiers volumes ont de blâmable, à répandre çà et là quelques cartons dans les volumes suivants, et il aura fait une œuvre qui pourra servir utilement l'Église et la religion ! C'est ce que nous demandons à Dieu et ce que nous espérons de la foi et de la piété du savant historien dont nous avons cru devoir critiquer les opinions, mais dont nous aimons à louer le talent.

Nos remarques sur ces trois volumes se réduiront à un très-petit nombre ; nous les mettons dans l'ordre où elles se présentent en lisant l'ouvrage. Ainsi, nous avons vu avec plaisir venger la mémoire du pape Libère, mais nous croyons qu'il y a de l'exagération à dire qu'il est étonnant qu'on n'ait pas inséré son nom dans le martyrologe romain (t. 7, p. 32). Nous trouvons trop de familiarité dans cette parole de l'impératrice Flaccille à son mari Théodose : « Rappelle-toi, « *mon homme*, ce que tu as été (p. 243). » Nous aurions voulu quelque adoucissement dans certaines expressions qui nous paraissent trop peu réservées (p. 99, 275, 277, 278, 584, et t. 9, p. 131). L'auteur semble avoir eu un léger souvenir de son système sur l'Église catholique commençant avec le monde, quand il a dit que Sulpice Sévère composa une histoire *sacrée*, c'est-à-dire *ecclésiastique*. Le

savant auteur a été plus exact en se servant du mot *sacrée,* qui ne donne lieu à aucune objection. On serait bien aise de trouver partout uniformité dans les noms propres, et de ne pas voir souvent dans la même page, *Constantius* et *Constance*, *Andronicus* et *Andronic*, etc. (p. 485, 486). Le péché originel est encore deux fois dans ce volume réduit à une simple déchéance, à une simple privation de la grâce (p. 501, 509); c'est une opinion que nous ne saurions approuver. Peut-être condamne-t-on d'une manière trop tranchante le plus grand de tous les docteurs, saint Augustin, au lieu de chercher à l'interpréter (p. 557, 558). Il ne nous paraît pas exact de dire que tous les évêques, même dans les anciens temps, étaient convaincus que la seule autorité du pape suffisait pour *casser les décrets d'un concile œcuménique* (t. 8, p. 105). Il aurait fallu dire, même dans les sentiments ultramontains, un concile qui semblait œcuménique, mais auquel le pape n'avait pas encore donné son approbation. Car, quand il s'agit de *décrets,* c'est-à-dire de décisions de foi, le pape ne saurait casser un concile dont l'œcuménicité est incontestable, puisque ce concile étant infaillible, ses décrets sont tout vérité. Seulement on croyait que le concile ne pouvait pas être reconnu comme œcuménique tant que le pape ne l'avait pas confirmé. On regrette de ne lire que deux ou trois lignes sur sainte Marie égyptienne dont l'histoire est si intéressante (p. 121). Il ne paraît pas juste de soutenir que les ouvrages de Clément d'Alexandrie n'ont été mis au rang des apocryphes par le pape Gélase et le concile romain, qu'à cause des erreurs insérées par les hérétiques dans ses hypotyposes (p. 474); car il n'est que trop certain qu'un grand nombre des opinions hardies renfermées dans ses livres viennent réellement de son imagination egarée. Nous avons regretté d'entendre, dans cet ouvrage, nommer le Sauveur par ce mot si bref, *le Christ* (p. 499). N'a-t-on pas eu tort de laisser échapper cette phrase : « Boëce finit sa vie par le « martyre (p. 504)? » Le titre de martyr ne peut être donné qu'à ceux que l'Église reconnaît comme tels. Enfin, il semble qu'il y a trop d'intervalle entre les commencements de saint Grégoire (p. 270) et l'ouverture de son pontificat (p. 381). Le début solennel du premier passage fait croire que l'on va entrer dans le règne de ce pontife, qu'on est surpris de voir disparaître jusqu'au livre suivant.

On voit, par ces remarques, que nous lisons l'ouvrage avec attention, et que d'ailleurs ces trois volumes ne contiennent que des taches peu

graves, en général, et peu nombreuses. Nous finissons comme nous avons commencé : cette histoire est excellente, toutes les fois surtout que l'auteur, se souvenant qu'il est historien, ne se jette pas dans des dissertations étrangères à son sujet. Nous osons le conjurer encore de satisfaire aux désirs de ses vrais amis en modifiant des opinions qui forceraient à éloigner son ouvrage des mains d'un grand nombre de lecteurs, tandis qu'il lui est facile de le rendre d'un usage général et d'une utilité universelle. A.-B.-C.

55. **HOMÉLIES** *à l'usage de ceux qui se préparent à la pénitence et à la sainte communion*, prononcées à Kiev, par le R. P. recteur INNOCENT, aujourd'hui archevêque de Kharkov ; traduites du russe par Alexandre DE STOURDZA, — 1 vol. grand in-8 de VIII-184 pages (1846), chez Cherbuliez ; — prix : 3 fr.

Écrites par un des premiers pasteurs de l'Église schismatique grecque, ces homélies, destinées à la première semaine du carême, s'éloignent beaucoup moins de notre foi que les livres analogues dont nous avons eu déjà à nous occuper, et qui étaient publiés par des ministres protestants. — On sait que l'Église schismatique grecque admet tous nos sacrements, et ne diffère de l'Église catholique que sur les questions de la procession du saint Esprit, de la primauté du pape et de sa juridiction sur toute l'Église, de l'emploi du pain azyme pour l'eucharistie, et enfin du purgatoire. — Or, ces homélies ne traitant aucun de ces points, ne renferment aucune des erreurs que nous reprochons à nos frères séparés. — Elles sont écrites avec onction, en général fortes de raisonnements et de preuves, semées d'aperçus utiles et de réflexions édifiantes. — On peut donc les consulter avec fruit, surtout si on observe les règles que prescrit la prudence et que trace l'Église quand il s'agit de livres dus à des auteurs hétérodoxes. — La pénitence et la communion sont les seuls sujets traités dans ces homélies, au nombre de vingt.

56. **LÉGENDES DES ORIGINES**, par J. COLLIN DE PLANCY. — 1 vol. in-8 de 412 pages, orné de deux grandes vignettes en couleurs (1846), chez Mellier frères, à Paris, et chez Guyot père et fils, à Lyon ; — prix : 5 fr.

Ce volume est le sixième de la *Bibliothèque des Légendes* ; le lecteur y retrouve le bon chanoine de Tours (V. notre tome 5, p. 31,

277, 518) avec ses douze convives, contant chacun sa chronique du bon vieux temps. Le bon chanoine s'était persuadé, dit M. Collin de Plancy, « qu'il n'y a plus rien de nouveau, que tout a été dit, « exprimé, formulé, établi, dans les lettres, dans les arts, dans les « sciences, et qu'on ne fait, depuis longtemps, que remettre debout « ce qu'on trouve caché dans l'oubli des vieux livres. » C'est surtout cette opinion que ces Légendes développent par plusieurs récits curieux, intéressants, bien contés, et dont quelques-uns sont d'autant plus amusants, qu'ils sont mêlés d'observations critiques gaies, fines, spirituelles et très-judicieuses. Les *Légendes des origines*, bien que contenant fort peu d'*origines*, seront lues avec intérêt et plaisir par tous les lecteurs instruits et de bon goût. Nous ne croyons pas nécessaire d'en faire une plus ample recommandation, surtout après ce que nous avons déjà dit des précédents volumes de la collection; mais nous devons remercier M. Collin de Plancy de venir en aide, avec autant de zèle, à ceux qui cherchent dans des lectures agréables une honnête distraction, et nous l'engageons vivement à nous donner beaucoup de livres qui atteignent le même but.

57. **LIVRE DE LA JEUNE PENSIONNAIRE EN VACANCES**, ou *Prières*, *Actes religieux*, *Méditations*, *Lectures pieuses*, *Conseils*, *Réflexions chrétiennes*, *en rapport avec les besoins de la jeunesse*, *à cette époque spéciale de l'année*, par l'abbé T.-B. — 1 vol. in-32 de VIII-400 pages (1846), chez Sagnier et Bray; — prix : 1 fr.

LE MÊME. — In-18 de 412 pages; — prix : 1 fr. 50 c.

58. **LIVRE DU JEUNE ÉTUDIANT EN VACANCES**, ou *Prières*, *Actes religieux*, etc., par le même; chez les mêmes éditeurs; — prix : 1 fr.

A peine ce livre nous arrive-t-il à temps pour que nous le fassions connaître aux lecteurs auxquels il s'adresse, et pour l'époque à laquelle il est adapté. Nous disons ce livre, parce que, sous la variante des titres que nous venons de transcrire, c'est, pour le fond, un seul et même ouvrage dont nous avons à parler : on a seulement changé le féminin en masculin pour le rendre propre au jeune étudiant aussi bien qu'à la jeune pensionnaire en vacances. — Nous pouvons le diviser en quatre parties, bien que l'auteur n'en ait exprimé que trois : 1° Prières du matin et du soir, pour la messe et les vêpres,

ses caractères distinctifs, de la soumission à son enseignement et à ses lois, du bonheur qu'elle procure aux individus et aux peuples, enfin de sa perpétuité. — Rien de plus clair et de plus logique qu'un cours d'instruction religieuse qui rattache tout à ces quatre termes : Dieu et l'homme, Jésus-Christ et l'Église. Celui-ci a, en outre, l'avantage d'être rédigé avec beaucoup de netteté, et dans un style d'une pureté parfaite. Il convient aux jeunes gens de quinze à seize ans élevés dans les colléges ou dans leur famille, ou aux jeunes personnes dont l'intelligence a été exercée. On ne peut trop le leur recommander. — Puisse l'auteur réaliser bientôt l'espoir qu'il nous donne de compléter ce *Cours* en joignant à la partie dogmatique, la partie morale et liturgique ! Z.

87. **DÉFENSE DES INSTITUTIONS LITURGIQUES** (NOUVELLE), par le R. P. dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes (*Deuxième partie*). — In-8 de 130 pages (1846), chez Fleuriot, au Mans, et chez Sagnier et Bray, à Paris ; — prix : 1 fr. 75 c.

Nous venons de lire, avec la plus grande attention et la plus scrupuleuse impartialité, cette seconde partie de la *Nouvelle Défense des Institutions liturgiques*, en réponse à l'*Examen* de Mgr. l'évêque d'Orléans. On attend de nous que nous la fassions connaître, et nous nous empressons d'accomplir, en ce point, notre tâche. — Nous avons remarqué d'abord, dans la brochure de dom Guéranger, une amélioration que nous sommes heureux de signaler : le ton en est généralement plus modéré et plus convenable. Il est, en effet, fort à désirer qu'on abandonne les personnalités pour se renfermer dans les bornes d'une discussion calme et grave, ainsi que le demande la nature même du sujet. — L'abbé de Solesmes a pour but, dans cette partie de sa *Défense*, d'établir que le principal instrument de la tradition de l'Église est renfermé dans ses prières. Dans un premier paragraphe, il donne des notions générales sur la tradition. On y lit d'abord cette définition : « La tradition, dans le langage de la théologie catholique, « est une doctrine sacrée qui ne se trouve pas contenue, au moins « expressément, dans l'Écriture sainte, mais qui fut donnée de vive « voix par son divin auteur, et qui s'est transmise d'âge en âge, à « l'aide de documents qui forment autorité dans l'Église, et auxquels « l'Église emprunte la matière de ses décisions souveraines (p. 5 et 6). » Bergier avait donné cette autre définition : « La tradition, dans le

« sens théologique, est un témoignage qui nous atteste la vérité d'un « fait, d'un dogme ou d'un usage. » L'auteur exprime encore cette autre proposition : « La *tradition seule* nous apprend qu'il existe des « livres qui sont la *parole de Dieu; seule* elle nous apprend à les « discerner de tous les autres livres ; *seule* elle les conserve ; *seule* elle « en détermine le sens et les règles d'interprétation (p. 6). » — Après quelques autres notions sur la tradition, considérée dans ses origines et dans ses divers états, le deuxième paragraphe est consacré à appuyer la thèse de l'auteur par l'autorité de théologiens, tous français, savoir : Bossuet, Fénelon, le cardinal de Noailles, l'archevêque Languet, Renaudot, Mabillon et Bergier. Le témoignage de ces auteurs, de beaucoup d'autres qu'on pourrait citer, et de tous les théologiens catholiques, établit indubitablement que la liturgie est le principal instrument de la tradition, en ce sens, du moins, que la pensée ou la croyance renfermée sous les formules liturgiques, sous les rites et les usages, sont la pensée et la croyance de l'Église.

Le paragraphe III est une démonstration théologique, et dans le même sens, de la même proposition. « Les instruments de la tradition « de l'Église, dit l'auteur, sont principalement l'autorité de l'Église « universelle, l'autorité de l'Église romaine, l'autorité des Églises « particulières, l'autorité des saints Pères, l'autorité des théologiens. » Or, ajoute-t-il, 1° l'autorité de la liturgie se confond avec celle de l'Église universelle, qui ne peut admettre l'erreur dans ses formules, dans ses rites et ses usages. La liturgie romaine est moralement celle de l'Église universelle, puisqu'elle est en usage dans la plus grande partie du monde catholique, en sorte que les souverains Pontifes, quand ils jugent à propos de publier de nouveaux offices pour être insérés dans la liturgie romaine,.... déclarent toujours, dans leurs Décrets, qu'ils étendent ces offices à l'Église universelle, bien qu'ils n'aient pas l'intention d'obliger le petit nombre d'Églises que le droit et la coutume dispensent de recevoir ces offices. Ces Églises ont la liberté de conserver leurs usages (p. 29). Donc, conclut dom Guéranger, l'autorité de la liturgie se confond avec celle de l'Église universelle; 2° l'autorité de la liturgie se confond avec celle de l'Eglise romaine, qui ne peut errer, puisqu'elle est la pierre fondamentale de l'Église universelle ; par conséquent, la doctrine qu'elle professe dans les formules, dans les rites et les usages, qui témoignent de sa croyance, participe de toute son autorité ; 3° l'autorité de la liturgie se confond

avec celle des Églises particulières, et n'a de valeur dogmatique que celle qu'on doit reconnaître à ces mêmes Églises; cette valeur dogmatique est elle-même en proportion de la conformité des liturgies particulières avec la liturgie romaine. L'abbé de Solesmes conclut de là que les Églises qui ont modifié les formules, les rites et les usages de la liturgie, sont dépouillées d'un lien sacré de communion avec Rome; qu'elles ont perdu la sécurité de la foi dans les prières qui témoignent de leur religion; que, quelle que soit d'ailleurs l'orthodoxie de fait dont jouirait leur liturgie, elles ne répareront jamais l'outrage fait à la catholicité, qui confessait d'une voix unanime les mêmes vérités. Plus loin il ajoute, d'une manière générale, parlant du Bréviaire de Paris, *qu'il n'avait plus rien de commun* ni avec l'Église romaine, ni avec l'Église universelle; 4° l'autorité de la liturgie est supérieure à celle des Pères et des théologiens, en ce que l'autorité qu'on reconnaît dans les uns et dans les autres consiste dans l'approbation que l'Église donne à la doctrine contenue dans leurs écrits, tandis qu'elle rédige elle-même la liturgie qui est l'expression de sa croyance.

Dans les paragraphes IV et V, dom Guéranger s'attache à établir que l'Église, *dans sa pratique*, a *reconnu* et sanctionné ce principe, que la tradition est contenue dans la liturgie. Il cite à l'appui la pratique de l'Église d'invoquer, contre les hérétiques, et pour dirimer les controverses, ses rites et ses usages liturgiques, expression de la croyance antique et universelle. On sait que les théologiens argumentent souvent de la même manière; on sait également que cet argument tire plus de force encore de la diversité des rites et des formules, quand les uns et les autres *concordent à exprimer* le même dogme, la même croyance. L'auteur affirme que jamais l'Église n'a réformé la liturgie pour la mettre en rapport avec ses décisions (p. 45). Plus loin il reconnaît qu'il y a bien des formules qui n'ont pour elles ni la perpétuité ni l'universalité (p. 55, 58); il mentionne l'office du saint Sacrément qui, par l'adoption de l'Église, est devenue sa parole, la tradition dans sa forme la plus haute comme la plus populaire, et insinue que les Églises de France n'ont point l'autorité de l'Église et de la tradition pour garantir leurs formules, en supposant qu'elles n'ont conservé de cet office que la Séquence *Lauda Sion* (p. 57). Ailleurs il reconnaît comme un fait éclatant la rédaction successive des symboles *et confessions de foi* (p. 95); qu'il appartient à l'Église d'en fixer la teneur, sans qu'elle soit liée par la forme des symboles anté-

rieurs; que le dépôt de la tradition révélée, toujours immuable pour le fond des doctrines, a admis, dans l'expression, toutes les modifications que les erreurs successives ont rendu nécessaires, qu'enfin c'est toujours la même foi qui persévère sous des formes variables (p. 96). — Le paragraphe VI établit la valeur dogmatique de la liturgie par les altérations que les hérétiques lui ont fait subir, pour l'accommoder à leurs erreurs. Il est, en effet, indubitable que les hérétiques ont mutilé, changé la liturgie, non plus en modifiant les formules, mais en en changeant le sens, en substituant l'erreur à la vérité.

Les quatre derniers paragraphes ont pour objet de répondre à autant d'objections : 1° Il y a une multitude de rits et d'usages dont l'origine ne remonte pas aux temps apostoliques, qui ne font point partie de cette doctrine donnée de main en main et toujours reçue dans l'Église, qu'on nomme la tradition; 2° si les formules liturgiques, avec le caractère que dom Guéranger leur assigne, devenaient autant de symboles, et faisaient partie essentielle de la révélation, il s'ensuivrait nécessairement, ou que l'Église ne pourrait plus toucher à ces formules ainsi consacrées, ni les modifier, ni les changer, ou que l'Église peut retoucher, modifier, changer les symboles; 3° si les formules liturgiques contenues dans la prière ecclésiastique de l'usage romain font partie essentielle du dépôt de la révélation, cela suppose, en premier lieu, que ces formules admises à Rome dans l'office divin, n'y entrent que par voie de jugement et de décision doctrinale ; en second lieu que chacune d'elles est l'expression obligée d'un dogme défini par l'Eglise , tandis que, de l'aveu de tout le monde, un grand nombre de ces formules, quoique toujours conformes à la foi catholique, n'expriment cependant que de pieuses croyances ; 4° comme il n'appartient qu'à l'Église seule de déterminer le véritable sens du texte sacré, dom Guéranger s'empare de ce principe pour accuser les évêques de France d'avoir altéré ce sens divin, d'en avoir changé la signification, en l'insérant mot à mot et sans aucun commentaire, dans leurs offices; comme si ces évêques étaient étrangers à l'Église, ou que les textes dont ils font usage ne fussent pas inspirés du Saint-Esprit.

Le R. P. abbé de Solesmes répond 1° Les apôtres nous ont transmis, partie par écrit, partie de vive voix, la doctrine de Jésus-Christ : voilà la tradition divine. Les usages et cérémonies qu'ils ont institués forment la tradition apostolique. Mais la doctrine tradition-

nelle, qui remonte à Jésus-Christ, il faut la chercher dans un autre dépôt; or, ce dépôt, qui est la foi de l'Église, où réside-t-il? aux premiers jours de l'Église, il fut simplement tradition orale; mais il devait, pour ne pas périr, se fixer sur des documents positifs qu'on a appelés les *instruments de la tradition*, les *sources de la foi;* or le principal de ces *instruments*, la première de ces *sources*, est la liturgie, parce que l'Église parle et enseigne dans la liturgie (p. 89 et 90). — 2° Il n'est pas de fait plus éclatant que la rédaction successive des symboles et confessions de foi; c'est un droit de l'Église de fixer la doctrine dans des formules positives; mais c'est toujours la même foi qui persévère sous des formes variables. Le dépôt de la révélation pouvait être modifié dans ses formes accidentelles; jamais il ne fut altéré dans son essence (p. 95 et 97). — 3° L'auteur n'a dit nulle part que toutes les formules de la liturgie romaine, bien qu'elles aient une *valeur dogmatique*, fussent des *articles de foi*. Les points de doctrine catholique, avant la définition, étaient contenues dans le *dépôt de la révélation écrite* ou *traditionnelle*. L'Église qui les avait toujours *professés* dans ses formules, ses rites, ses usages, dans les écrits des saints Pères, dans les enseignements de ses théologiens, les a définis quand il en a été besoin; jusque-là c'étaient seulement des *articles* contenus dans le dépôt de la révélation. On a cité Benoît XIV; mais il n'est question que de la *valeur dogmatique* de la liturgie, et ce grand pape ne parle que de la *valeur historique* des faits racontés dans les légendes du Bréviaire romain, faits qu'il n'est pas défendu de discuter avec convenance (p. 101 et 102). On reconnaît que les légendes en question sont *toujours conformes à la foi catholique;* au fond, c'est tout à fait reconnaître la *valeur dogmatique* de la *liturgie* (p. 104). — 4° Enfin, l'Église rend un immense service aux fidèles par l'emploi qu'elle fait de l'Écriture sainte dans ses prières, à raison des interprétations qu'elle donne aux passages qu'elle applique aux mystères dans toute la série des offices divins. La perte d'un si riche trésor a été occasionnée par la publication des nouveaux livres liturgiques, où des passages des livres saints ont été choisis d'après tel ou tel système, selon le goût des rédacteurs (p. 106). A part les intentions perfides et constatées, reconnues même par les sectaires, qui se font un honneur d'avoir composé ces livres comme un trophée de leur victoire et un moyen d'éterniser leur parti, on a montré que l'Écriture sainte emprunte à l'Église, non son autorité, mais son interprétation. Par

conséquent, un évêque particulier qui substitue aux textes fixés par la liturgie universelle, d'autres textes choisis par lui, ou par son autorité privée, dans la Bible, ne compense aucunement la perte qu'il occasionne à son Église en lui retirant le commentaire vivant et autorisé des saintes Écritures, que l'Église nous fournit par la liturgie universelle (p. 107). Sans doute, les textes qui composent les nouveaux livres sont inspirés par l'Esprit saint; mais nous ne pouvons compter, avec une certitude complète, sur le sens que leur a donné l'Esprit saint, que dans le cas où ils restent à leur place dans le livre sacré, ou encore dans le cas où l'Église les en distrait pour nous les expliquer à part, soit dans ses jugements dogmatiques, soit dans sa liturgie, soit dans les écrits de ses docteurs, quand ceux-ci s'accordent sur le sens à leur donner. Il ne s'agit point d'altération du sens divin de ces textes, mais de leur autorité dans l'état où ils se présentent, isolés du contexte par une main différente de celle de l'Église (p. 108). Les évêques ne sont point étrangers à l'Église; mais leur enseignement particulier est dépourvu de toute infaillibilité. Or, comme il est de fait que l'Église, dans sa liturgie romaine, *moralement universelle*, avait déterminé le sens d'un nombre immense de passages, empruntés à tous les livres de l'Écriture, et que, dans les sept ou huit Bréviaires ou Missels en usage dans soixante-trois Églises de France, ces textes, fixés par l'Église, ont été remplacés par d'autres, sans le concours de l'Église, il s'ensuit qu'une autorité faillible a remplacé, dans ces nouveaux livres, l'autorité infaillible (p. 109).

Comme on le voit, nous ne jugeons pas; nous nous bornons à citer et à analyser, empruntant presque toujours les propres expressions de l'auteur; et certes on ne nous reprochera pas de l'avoir fait trop brièvement, ou avec partialité. Nous pourrions conclure par un jugement quelconque, ainsi que nous avons coutume de le faire, pour tout autre genre d'ouvrage, sans qu'on se soit avisé pour cela de nous accuser de sortir des droits rigoureux de la critique, de ne pas être à notre place. Et que peut-on nous demander, dans l'exécution de notre œuvre, qu'on reconnaît bonne, si ce n'est d'exprimer un jugement sur les livres dont nous rendons compte, sauf à nos lecteurs à le ratifier ou non? mais ici nous voulons nous en abstenir. Tout ce que nous nous permettrons de faire observer, c'est que, en lisant soi-même, on devra ne pas perdre de vue que la controverse présente a pour objet de savoir si ce sont les formules liturgiques, en tant qu'exprimant une

pensée, un dogme, une croyance, ou bien les formules elles-mêmes, comme texte et comme expression, qui font de la liturgie le principal instrument de la tradition. On devra aussi, ce nous semble, pour être impartial, ne pas faire abstraction des diverses liturgies particulières et catholiques, autres que celles des Églises de France, mais les mettre toutes en présence pour leur faire à toutes l'application des mêmes principes. Enfin il est évident et reconnu de tous que, dans une discussion grave et importante, pour juger sainement au point de vue non-seulement théorique mais pratique, chaque opinion doit pouvoir s'exprimer librement, comme aussi on doit lire avec la même attention et la même impartialité, sans parti pris, ce qui est écrit de part et d'autre. Z.

88. **DÉONTOLOGIE MÉDICALE**, ou *Des devoirs et des droits des médecins dans l'état actuel de la civilisation*, par le docteur Max. Simon. — 1 vol. in-8 de 570 pages (1846), chez J.-B. Baillière ; — prix : 7 fr. 50 c.

Il n'est douteux pour personne, qu'après le ministère du prêtre, l'une des fonctions les plus élevées parmi les hommes, est celle du médecin, appelé à soulager, lorsqu'il ne peut pas les guérir, les maux si nombreux qui accablent l'espèce humaine tout entière. Pour arriver à de si hautes destinées suivant les vœux de la Providence, il faut que le médecin fasse l'application de son art avec autant d'intelligence, de lumière et d'honnêteté que de délicatesse. Sans les conditions que nous venons d'énumérer, le médecin manque à sa mission, et la médecine cesse d'être un bienfait réel pour la société.

Le docteur Max. Simon, pénétré de l'étendue des obligations qu'impose au médecin le titre dont il est revêtu, a cru pouvoir, dans la publication dont il s'agit, tracer le tableau des devoirs aussi variés qu'impérieux de la profession médicale. La première condition, pour remplir le but qu'il s'est proposé dans son ouvrage, c'est de faire découler la morale d'un principe qui ne fût douteux pour personne, et c'est ce qu'il a heureusement fait, en se déclarant chrétien dans plusieurs passages qui portent l'empreinte de cette conviction, rassurante pour ceux qui le liront.

L'ouvrage du docteur Max. Simon, précédé d'une *introduction* peut-être un peu longue et pas assez nette, est divisé en quatre livres : dans le premier, l'auteur traite des devoirs des médecins envers

103. THÉOLOGIE AFFECTIVE (LA), ou *Saint Thomas en méditation*, par Louis BAIL, etc.

L'article que nous avons donné sur cet important ouvrage (V. notre présent volume, p. 42) en fait un éloge justement mérité; car nous avons dit que les méditations dont il se compose sont pleines d'onction, qu'elles présentent une argumentation solide, une doctrine forte et des aperçus très-instructifs, que les prêtres et les personnes éclairées gagneront beaucoup à la lecture et à l'étude de ces savantes et profondes élévations sur le dogme, les mystères, et les enseignements de la morale. Nous avons ajouté que ce n'était pas un ouvrage à mettre entre les mains de tout le monde; son titre seul, la nature et l'étendue de ce travail, qui embrasse les plus hautes questions de la théologie, et se jette quelquefois dans le champ des opinions libres et contestées dans les écoles, en font un livre spécial pour les ecclésiastiques et pour les personnes éclairées. Mais, comme il arrive qu'un ouvrage, même excellent et surtout de cette étendue, présente des imperfections, nous avons exprimé celles que nous avons cru remarquer dans celui-ci. Toutefois il faut convenir que la critique n'est pas plus à couvert que les auteurs de toute méprise, particulièrement dans l'examen de cinq volumes in-8° assez compactes, et elle s'honore elle-même en se complétant. — Ainsi nous avons dit : 1° « Dans le langage de « l'auteur, le péché originel semble consister dans la simple privation « de la grâce surnaturelle. » Voici le texte de Bail : « Tous les « hommes sont conçus et naissent dans le péché originel, c'est-à-dire « dans *la privation de la grâce sanctifiante et dans une aversion* « *habituelle de leur fin dernière*, *à cause de la désobéissance* « *d'Adam.* » Ces dernières paroles renferment, il est vrai, l'idée d'une faute; et il est, en effet, nécessaire d'exprimer cette idée, celle d'une tache imprimée à l'âme, pour définir exactement le péché originel, parce que Dieu ne punit que pour une faute. Nous avons dit : 2° « En favorisant, d'un côté, la communion fréquente, l'auteur « semble cependant la restreindre beaucoup trop. » En relisant la méditation qui a pour objet cette pratique sainte, on y remarque bien un passage où l'auteur parle évidemment dans le sens d'une restriction; mais l'ensemble de la méditation est conforme à la doctrine de nos meilleurs ascétiques. 3° Au sujet du bon propos dans la définition de la contrition, voici encore le texte de Bail : « La contrition

parfaite est un déplaisir et une douleur du péché, pour l'amour de « Dieu à qui il déplaît, avec désir de lui obéir à l'avenir. » A la vérité, plus loin il ajoute : « Dieu méritant d'être servi et obéi parfaitement, « il s'ensuit que la contrition renferme encore un propos ou un désir « de faire à l'avenir ce qui lui est agréable. » 4° Quelques méditations de Bail sur l'œuvre des six jours ont été remplacées par de nouvelles empruntées soit à M. Godefroy quant au fond seulement, soit textuellement à M. Rohrbacher et à M. Bode, et, malgré les promesses de l'éditeur, ces auteurs, avons-nous dit, ne sont cités l'un qu'une fois, l'autre trois fois, l'autre ne l'est pas du tout. Ce qui est vrai, c'est que M. Godefroy ayant fourni ses idées plutôt que son texte, il eût été difficile d'indiquer d'une manière précise ce qui revenait à cet auteur; quant aux deux autres, lorsqu'ils ne sont pas cités, leur texte est distingué par des guillemets. 5° Nous avons parlé d'une erreur qui ferait condamner, par le concile d'Éphèse, Eutychès comme ennemi de la très-sainte Vierge, au lieu de Nestorius. Le passage nous a échappé; mais au lieu d'un doute, nous pouvons dire que ce doit être évidemment une faute d'impression, parce que, en plusieurs autres endroits, l'auteur parle très-exactement de ce fait d'ailleurs si connu. 6° Nous avons signalé, dans l'explication du sixième précepte et dans les développements du Cantique des Cantiques, quelques expressions capables de choquer la délicatesse d'une parfaite et naïve innocence; mais cette observation, qui avait pour but de déterminer la classe de lecteurs auxquels l'ouvrage peut convenir, ne doit nuire en aucune manière à son mérite intrinsèque, puisqu'il est reconnu qu'il n'a été composé ni réimprimé pour des esprits légers ou dont les connaissances sont communes et bornées, mais seulement pour les ecclésiastiques et pour des personnes éclairées. Nous aimons à répéter que ceux-ci liront la *Théologie affective* avec beaucoup d'intérêt et de fruit.

REVUE DES ROMANS NOUVEAUX.

Il nous a été demandé d'exprimer notre opinion sur quelques auteurs de romans, nommément désignés, et sur leurs œuvres. Nous

109. Trois mois de vacances, par Mme Nanine Souvestre. — 1 vol.

Mme de Gamond habitait, depuis la mort de son mari, un village sur les bords de la Loire, dont son frère, M. Voizal, était curé, et l'un et l'autre s'occupaient avec la plus grande charité des misères corporelles et spirituelles de tous les paysans qui les entouraient. Pendant les vacances, Frédéric, fils de Mme de Gamond, et Henriette, sa nièce, venaient passer ce temps auprès d'elle et de leur oncle le curé, qui les aimait comme ses enfants. C'est une de ces vacances qui fait le sujet de cet ouvrage. Frédéric et Henriette ont des défauts que Mme de Gamond et M. l'abbé Voizal s'efforcent de corriger par de charmantes leçons prises des circonstances qui viennent se grouper autour d'eux pendant ces *Trois mois*. C'est encore un fort bon livre à mettre entre les mains de la jeunesse, qui y trouvera intérêt et plaisir, en même temps qu'elle y puisera la meilleure morale, celle qui est appuyée sur la religion.

110. Cité de Dieu de saint Augustin (la), *édition avec le texte latin;* traduction nouvelle, par L. Moreau. — 3 vol. in-8 de xii-538, 568 et 590 pages (1846), chez L. Lesort; — prix : 18 fr.

Parlant, il y a quelques mois (p. 110 du cinquième volume), d'une première édition de cette traduction, nous avons exposé en peu de mots le plan suivi par le grand évêque d'Hippone dans ce vaste travail, commencé en 413 et achevé en 427, trois ans seulement avant sa mort. Deux lettres qu'il écrivait en 412 à Volusien et à Marcellin nous montrent l'origine, et comme le premier dessin de ce vaste tableau, où il trace le développement des deux Cités bâties par deux amours contraires : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, qui fait la cité du monde; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, qui fait la cité de Dieu. Ce grand principe est l'âme de l'ouvrage; car tout acte de la vie humaine se rapporte à l'un ou à l'autre de ces deux amours. L'amour de soi a divinisé toutes les passions et toutes les erreurs de l'homme; l'amour de soi est la racine de l'idolâtrie et de la fausse sagesse; l'amour de Dieu, abjurant le moi, fonde le vrai culte, l'adoration en esprit et en vérité. — Nous connaissions quatre versions françaises de la *Cité de Dieu :* celle de Raoul de Praelles, avocat au Parlement (la Bibliothèque Sainte-Geneviève en possède un admirable manuscrit), imprimée deux fois : à Abbeville en 1486,

et à Paris en 1531; — celle de Gentian Hervet, d'Orléans, chanoine de Reims, publiée in-folio avec les savantes notes de Vivès, à Paris, en 1585; — celle de Louis Géry, en 1665 (elle contient seulement les dix premiers livres), et celle de Pierre Lambert, avocat au Parlement de Paris, et ami des solitaires de Port-Royal. Cette dernière, malheureusement la plus répandue, est une de ces productions funestes qui tuent les chefs-d'œuvre qu'elles prétendent faire revivre. Qui reconnaîtrait saint Augustin au style inanimé de son interprète? on dirait qu'il vient s'interposer entre l'immortel écrivain et nous, pour voiler à nos regards ses pages éloquentes. Pierre Lambert n'a qu'un talent : celui de réunir les défauts qui paraissent s'exclure : platitude littérale et paraphrase obscure; inexactitude et prolixité; sècheresse et redondance; il n'a pas même le mérite de reproduire intégralement l'original : il retranche sans scrupule tout ce qui lui paraît inutile, et très-souvent sa critique frappe sur des beautés qu'il prend pour des redites. On ne saurait être plus malheureux. — M. Moreau, dans sa nouvelle traduction, n'a eu qu'à marcher sur ses propres traces, et à suivre la route qu'il s'était frayée quand il nous a donné les *Confessions :* c'est ici la même fidélité à rendre la pensée de l'auteur primitif, le même soin à reproduire dans notre langue ce que le latin offre de force et d'énergie, sans négliger pour cela l'élégance et la variété. Peut-être pourrait-on reprocher à plus d'un passage d'être trop servilement exact, et de transporter dans notre langue des tournures de phrase, des expressions et des rapprochements de mots qui perdent ainsi une grande partie de leur mérite sans en acquérir un nouveau. Un peu plus de liberté dans ses allures eût donné à ce travail remarquable un caractère plus irréprochable encore. Il importe, sans doute, de rendre aussi fidèlement que possible l'auteur à traduire; mais il est permis, il est même nécessaire quelquefois de s'écarter un peu de la route qu'il suit, sans cependant le perdre de vue. Tous les lecteurs familiarisés avec l'étude des œuvres de saint Augustin savent combien elles offrent de passages qu'on tenterait en vain d'introduire dans une version littérale. — Dans la nouvelle édition, le français forme le corps de l'ouvrage; il occupe les deux tiers supérieurs de chaque page; le latin, en caractères un peu plus petits, occupe le tiers inférieur; on a ainsi évité la division à deux colonnes, et conservé aux lignes toute leur longueur, sans séparer cependant le latin du français, et tout en laissant la facilité de les comparer l'un à

l'autre.— Les anciennes éditions offrent toutes une division par chapitres, qui ne saurait être celle du saint docteur, et dont le grave inconvénient est de tracer une ligne de démarcation non-seulement arbitraire, mais fausse, entre les développements d'un même sujet, ou plutôt entre les alinéas d'un même discours. Sans la faire totalement disparaître, car elle a l'avantage de faciliter la lecture, M. Moreau en a conservé seulement la trace par des chiffres romains qui substituent aux chapitres de simples paragraphes, lesquels correspondent aux chapitres, dont les titres sont reproduits à la table avec la récapitulation des citations de l'Écriture sainte et des auteurs anciens semées dans le corps de l'ouvrage. — Nous ne répéterons point ici les éloges que chaque siècle à l'envi s'est plu à donner à la *Cité de Dieu :* notre voix n'ajouterait rien à l'estime qu'en fait le monde catholique. Nous dirons seulement qu'on ne saurait trop admirer dans cette œuvre profondément chrétienne et profondément philosophique cet esprit de justice et d'équité qui plane de si haut sur les événements du monde. En présence des égarements de l'esprit et du cœur de l'homme, égarements qui témoignent de ses immenses facultés de connaître et d'aimer, le saint évêque n'exclut jamais le cœur ni la raison. Il discute, il rectifie, il montre toujours la voie de la science et du salut. On sent même en lui une charitable compassion pour ces grandes âmes, pour ces hautes intelligences détournées de la vérité. C'est avec le style et l'âme d'un Romain de la république qu'il retrace les malheurs et l'héroïsme de la vieille Rome. Et quand il s'élève contre les doctrines des disciples de Platon, il est impossible d'accorder davantage aux droits de la raison humaine en combattant ses erreurs. — Le mérite incontestable de cet immortel ouvrage, et celui de la traduction, bien supérieure, malgré quelques taches, à toutes celles qui l'ont précédée, le recommandent naturellement aux personnes instruites, qui aiment les œuvres de haute portée philosophique et religieuse.

A.

111. **COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRÉS** *du premier et du second ordre,* et *Collection intégrale ou choisie de la plupart des Orateurs du troisième ordre,* publiée selon l'ordre chronologique, par M. l'abbé M***, éditeur des Cours complets. — 50 à 60 vol. in-4°. — Tomes 8, 9, 10 et 11 de 618, 712 568, 646 pages à deux colonnes; — prix : 5 fr. le volume pour les

« *embrassements*. Le *curé* est, en cette qualité, officier civil et ecclé-
« siastique : les chrétiens seuls jouissent des droits et des priviléges
« de citoyens. Le baptême est une cérémonie religieuse et civile en
« même temps, par laquelle un individu acquiert des droits au bonheur
« en cette vie et en l'autre, et devient à la fois citoyen du ciel et de
« la Prusse. Il en est de même pour les mariages ; les registres civils
« sont dans les sacristies, et dans ce temple est conservée l'arche où
« sont déposés les titres civils et divins de chaque individu. » Evidemment de telles paroles ne sont pas d'un catholique; car un catholique se serait souvenu qu'il existe plusieurs pays en Europe où l'alliance de l'Église et de l'État n'a pas encore été brisée ; que cette alliance existait chez nous avant la révolution française, et que si on a pu la rompre sans porter la moindre atteinte à l'Église, il n'est pas permis cependant de juger par des quolibets un usage de plusieurs siècles.

X.

119. **HISTOIRE DE SAINT THOMAS D'AQUIN**, *de l'Ordre des frères prêcheurs*, par M. l'abbé Bareille. — 1 vol. in-8 de LVI-480 pages (1846), chez Sagnier et Bray; — prix : 7 fr. 50 c.

Saint Thomas d'Aquin, une des gloires de la religion par son génie non moins que par sa sainteté, méritait de trouver des biographes, et ils ne lui ont pas fait défaut. Parmi eux nous nommerons Barthélemy de Lucques, Guillaume de Tocco et le P. Touron. Mais les Vies qu'ils ont écrites, dont la plus récente est de 1737, étaient ou fort volumineuses ou presque introuvables, et d'autres, comme celle que contient l'ouvrage d'Alban Butler, n'offraient que des notices incomplètes et insuffisantes. Ceci nous avait inspiré à nous-même le désir de voir populariser davantage la vie d'un saint si justement célèbre, et souvent cité dans les écoles et dans les controverses théologiques. Notre vœu est complétement réalisé par le travail de M. l'abbé Bareille, qui révèle un talent inconnu peut-être du public, mais non de tout le monde, nous le savons. — Une Introduction de cinquante pages initie le lecteur au génie de l'époque qui a vu naître saint Thomas d'Aquin, et qui en a reçu un éclat particulier ; c'est un coup d'œil rapide sur le mouvement politique, artistique, scientifique et religieux du XIIIe siècle. On se trouve ainsi naturellement placé au temps où vécut celui qu'on veut étudier, et l'on saisit bien les rapports qui se lient avec cette époque. L'auteur paie aussi et très-convenablement son tribut de dé-

fense à ce moyen âge si longtemps méconnu et calomnié par l'ignorance et la mauvaise foi. Nous avons surtout remarqué, et on lira comme nous avec plaisir, la partie de l'Introduction où il est parlé de l'art chrétien et de nos monuments religieux du moyen âge. Difficilement on joindrait, selon nous, à des pensées justes et pleines de foi, un style plus riche, plus gracieux, plus en harmonie avec le sujet traité. — La vie du saint est racontée en vingt-huit chapitres assez courts, qu'on lit rapidement, et dont chacun présente un fait important de cette vie de quarante-huit ans, qui a suffi au docteur angélique pour déployer un des génies les plus vastes, une érudition des plus étendues et des plus variées, offerts à l'admiration des siècles. Ses œuvres si nombreuses et si savantes devaient trouver place dans le récit de ses actions ; l'auteur n'a pas manqué de les mentionner successivement à l'époque de la vie du saint où chacune d'elles a été composée, et d'en exposer le sujet et le mérite. On ne lira pas cette histoire sans admirer le savoir et les vertus de l'illustre docteur qui en fait le sujet : aussi la recommandons-nous à ceux qui veulent s'instruire comme à ceux qui veulent s'édifier. Si une critique sévère remarque en de très-rares endroits un peu d'obscurité, et parfois, peut-être, un peu d'emphase, du moins rendra-t-on hommage au talent de l'auteur, à sa piété, à ses vues souvent élevées, à l'animation et à la correction de son style ; et, pour notre part, nous n'hésitons pas à placer son livre à côté des meilleures biographies contemporaines. — L'*Histoire de saint Bonaventure*, par le même auteur, annoncée comme devant paraître prochainement, nous donne l'espoir de renouveler bientôt nos éloges.

120. HISTOIRE GÉNÉRALE DES MISSIONS CATHOLIQUES, *depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à nos jours*, par M. le baron HENRION, illustrée par trois cent vingt gravures sur acier, cartes géographiques, etc.— Tome 1er, deuxième partie ; in-4°, formant avec la première partie 624 pages à deux colonnes (1846), chez Gaume frères ; — l'ouvrage formera 2 volumes en quatre parties, dont le prix sera de 48 fr.

Cette seconde partie a suivi de bien près la première, et nous pouvons espérer de posséder bientôt l'ouvrage entier. Ce que nous avons dit dans un précédent article (p. 127 du présent tome) a fait déjà connaître le plan et le but de cette publication, ainsi que son exécution typographique ; il nous suffira donc aujourd'hui d'indiquer la

à la suite du *système théologique*, plus d'une assertion inexacte. Ainsi on suppose, à la page 314, que nos actions ne peuvent être libres si elles sont certaines avant d'être accomplies. — « Est-ce une « nature libre que celle dont toutes les actions sont certaines avant « d'être accomplies? » Mais certainement oui ; et c'est précisément parce que nos actions sont certaines avant leur accomplissement, qu'elles sont prévues de Dieu ; ce qui n'empêche pas notre liberté. — « D'après la doctrine de l'Église, dit M. Albert de Broglie (p. 320), « l'âme humaine, avant l'œuvre de la rédemption, est le théâtre d'une « lutte où la raison et la liberté sont toujours vaincues en définitive, « par les passions et par les sens, mais peuvent cependant combat- « tre. » Nous ne savons où l'auteur a pu prendre des notions aussi fautives et aussi erronées. La théologie n'enseigne rien de semblable ; c'est là la doctrine des protestants et des jansénistes, et non celle de l'Église.— Enfin nous ferons remarquer que le style même offre plus d'une incorrection. Ainsi on ne dit pas : *ses prochains*,— *réfléchir que*, — *traître de son Dieu*, — *mettre en opposition à*. — *Inconciliable* n'est pas synonyme de *contradictoire*, comme on le suppose. Quelle différence y a-t-il entre *convertir* et *ramener ceux qui s'égarent?*

Pour nous résumer, nous croyons que ce travail, malgré les bonnes intentions de l'auteur, laisse beaucoup à désirer. Le premier mérite d'une traduction comme celle-ci est, sans contredit, l'exactitude au point de vue théologique : or, il nous paraît difficile de ne pas conclure des observations que nous venons d'offrir au lecteur, que la présente traduction manque de cette qualité. Il nous paraît incontestable que sous ce rapport la première version est préférable. Nous ne devons pas oublier de rappeler que l'édition de 1819 est suivie d'un assez grand nombre de *pensées* de Leibnitz *sur la morale et la religion*, recueillies par M. Émery et qu'il se proposait d'ajouter à une nouvelle édition de ses deux volumes des *Pensées de Leibnitz* ; ce qui, indépendamment de la traduction, suffirait pour rendre ce volume précieux.

D. L.

132. **TRAITÉ DE L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE**, *contre l'esprit de pusillanimité et de défiance, et contre la crainte excessive*, par G. VAUGE, prêtre de l'Oratoire. — 1 vol. in-12 de 332 pages (1846), chez Vagner, à Nancy, et chez Sagnier et Bray, à Paris ; — prix : 1 fr.

Ce livre n'est point nouveau, quoique son titre ne l'indique pas ;

son auteur est mort il y a plus d'un siècle, et il avait eu une nouvelle édition en 1777. Son mérite lui a valu aussi une traduction en italien par Louis Riccoboni.—L'auteur montre les maux que cause aux âmes le défaut de confiance en Dieu, il fait voir les rapports qui existent entre la foi et l'espérance, il développe les fondements et les motifs de l'espérance chrétienne, il montre combien elle est agréable à Dieu, utile à celui qui la possède, comment on doit la conserver au milieu de ses fautes, au milieu même des plus grands périls. La profondeur, la clarté, l'onction avec lesquelles les matières sont traitées font de ce livre un des meilleurs pour les personnes pieuses souvent tentées de défiance; il ne sera pas moins profitable aux pécheurs à qui la confiance est aussi nécessaire pour revenir à Dieu.

183. **VIE DE L'ABBÉ COUDRIN**, *fondateur de la Congrégation des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie*, et de l'*Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel*, par Augustin COUDRIN, son neveu, ancien juge au tribunal de Melun. — 1 vol. in-8 de 420 pages (1846), chez A. René et Cie; — prix : 5 fr.

Une vie aussi pleine que celle du vertueux abbé Coudrin devait avoir son historien : son propre neveu s'est imposé la consolante mission de dire tout ce qu'il y a eu de véritables vertus dans une carrière tout à la fois si modeste aux yeux des gens du monde, et si éclatante aux yeux des serviteurs de Dieu. — Il suit son vénérable oncle depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort, et il raconte dans leur ordre chronologique les événements divers qui ont marqué son passage sur cette terre. Né en 1768, le futur fondateur de la Congrégation de Picpus commença pendant les jours mauvais de notre première révolution l'exercice du saint ministère : rien de plus édifiant et de plus touchant que le récit des épreuves qu'il eut à subir, des dangers auxquels il échappa par une protection visible de la Providence, et de la généreuse abnégation avec laquelle il s'y exposait. Bientôt le calme renaît, les premiers fondements de la Congrégation sont jetés, et le lecteur suit, à travers toutes les difficultés que rencontre toujours un Ordre naissant, les progrès de celui qui ne borne déjà plus ses travaux à la France, mais qui va jusque dans l'Océanie chercher des âmes à sauver au péril de la vie de ses membres. — On aime à voir le pieux fondateur ne pas se borner à la direction de sa maison naissante, mais répondre à l'appel successif de Mgr. de Boulogne, évêque de

Enfin l'auteur se sert quelquefois des textes de l'Écriture et des paroles de Dieu ; mais quelquefois aussi elle prête des paroles de sa façon à Dieu dans l'ancien Testament et au Sauveur dans le nouveau. Ainsi page 6, on trouve un avertissement de Dieu à l'homme et à la femme dans le paradis, qui n'est pas dans l'Écriture. Ainsi à la page 148, les béatitudes ne sont pas rapportées telles qu'elles sont dans l'évangéliste, elles sont réduites à quatre, et adressées à la seconde personne : vous êtes bienheureux, vous qui êtes humbles d'esprit. A la page 149, les guillemets qui accompagnent tous les alinéas semblent dire que là se trouve un discours textuel, et pourtant on y rencontre autre chose, des commentaires ou des résumés : vous êtes la lumière du monde, *c'est-à-dire que vous devez éclairer l'esprit des peuples. Ne vous présentez pas à l'autel avant de vous être réconcilié avec celui qui a quelque chose contre vous*. Par toutes ces raisons, nous croyons devoir attendre, pour recommander ce petit livre, qu'il ait été soumis à une révision sévère. X.

191. **HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE**, par Jean Alzog, docteur en théologie, professeur d'exégèse et d'histoire ecclésiastique au séminaire archiépiscopal de Posen ; traduite sur la troisième édition par Isidore Goschler, prêtre, docteur ès-lettres, etc., et Charles-Félix Audley, avec un *Tableau chronologique* et deux *Cartes géographiques*. — Tome II in-8 de 666 pages (1846), chez Waille ; — prix : 6 fr. le volume.

C'est, comme on le voit, le second volume de l'ouvrage dont nous avons parlé dans notre tome 5 (p. 272). On retrouve dans ce volume les mêmes qualités que dans le précédent : une science étendue, d'immenses et consciencieuses recherches, un plan méthodique et bien suivi, des appréciations justes et bien motivées, un coup d'œil vaste et sûr, des vues toujours droites et dirigées vers la gloire du catholicisme. Il nous suffira de donner un court aperçu de ce qu'il renferme.

Le volume précédent nous avait montré, dans une première période divisée en deux époques, l'histoire de l'Église depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du VIIe siècle. Celui-ci nous présente dans une seconde période, avec la même division d'une double époque, la suite de cette histoire depuis le commencement du VIIIe siècle jusqu'à l'ouverture du XVIe. Les deux époques, confusément indiquées dans les

deux tables de l'ouvrage qui ne s'accordent pas entre elles, se trouvent heureusement coupées par l'avénement du grand pontife Grégoire VII, dont nous aurions vu avec plaisir le nom précédé du titre de saint que l'Église lui a donné. Assez souvent, du reste, l'auteur se dispense de cette attention envers les autres saints reconnus dans le catholicisme. Les événements qui ont occupé ces huit cents ans sont développés dans une suite de chapitres et de paragraphes plutôt par forme d'appréciation que par forme de narration; c'est moins une histoire qu'une vraie philosophie de l'histoire, qui se rapproche beaucoup du genre de Fleury dans ses discours, moins les tendances hostiles de celui-ci contre le Siége apostolique. Des sources innombrables, indiquées avec soin et avec discernement, des notes pleines de citations originales et intéressantes, achèvent de donner à ce travail un grand prix, surtout pour les amis de la science qui veulent, sans s'en rapporter au témoignage d'autrui, remonter aux sources anciennes et authentiques. — Il est regrettable qu'ici, comme dans notre article précédent, nous ayons, à côté des mêmes éloges, à enregistrer les mêmes observations critiques. Nous nous bornons à indiquer ce qui nous paraît plus important.

Ainsi 1° nous avons remarqué la même obscurité dans certains passages où il s'agit d'opinions philosophiques ou de subtilités hérétiques, par exemple dans le compte-rendu du nominalisme et du réalisme, des erreurs de Scot Érigène, des abstractions d'Abeilard, et généralement dans tout le chapitre où l'auteur traite de la science et des hérésies du IXe au XIe siècle, et dans celui où il parle des sciences théologiques au moyen âge. Ce reproche peut encore lui être fait dans ce qu'il dit sur le commencement de l'influence prépondérante des papes dans les affaires politiques. Là, en effet, la distinction entre le pouvoir essentiel à l'ordre spirituel et le pouvoir séculier ne paraît pas assez bien établie. Enfin dans les occasions fâcheuses où le saint Siége fut disputé par des prétendants illégitimes, on a peine à distinguer les anti-papes des vrais successeurs de saint Pierre, et si l'on n'est pas déjà fixé sur ce point, il faut recourir à la table chronologique. — 2° Faiblesse à maintenir les dévotions reconnues cependant par l'Église. On trouvera bien courte et bien froide cette phrase unique sur une des pratiques les plus répandues parmi les fidèles : « Selon une pieuse légende, Simon Stock reçut « de la sainte Vierge elle-même le scapulaire, avec la promesse que

« quiconque mourrait revêtu de cet habit n'encourrait pas la damna-« tion éternelle ; » et cette autre : « A Lorette près d'Ancône, et à « Zell en Styrie, de pieuses traditions et la gratitude des peuples « fidèles élevèrent de magnifiques basiliques en l'honneur de Marie. » — 3° Rudesse quand il est question des fautes commises par quelques Pontifes corrompus. Sans doute un historien ne saurait taire la vérité quelque pénible qu'elle soit ; mais il peut toujours garder les ménagements d'un enfant qui parle à regret des égarements de quelques-uns de ses aïeux. L'auteur ne rend pas non plus assez de justice à tous les papes qui fixèrent leur séjour à *Avignon*. Sans doute ce fut un malheur que cet éloignement, des souverains Pontifes de la capitale du monde chrétien ; cependant plusieurs d'entre eux ont laissé une mémoire honorable, et il est juste qu'on leur tienne compte des obstacles qui s'opposaient à leur retour à Rome. — 4° L'auteur montre la même opposition à l'exercice du pouvoir séculier pour la défense de la foi. On ne sait trop quel fond on doit faire sur le reproche adressé à l'inquisition d'Espagne d'avoir fait périr en trois siècles trois cent quarante-et-un mille hérétiques, soit onze cent trente-six par an. Ce sont là des exagérations qu'on n'avance pas sur un doute léger, mais qu'on devrait prendre la peine d'examiner solidement avant de les exprimer. — 5° Il y a de la confusion dans les auteurs cités, en ce que les bons ne sont pas distingués des suspects et des mauvais ; ainsi on nomme sans réflexion aucune et on accole M. de Maistre et Gibbon, Baronius et Matthieu Pâris, Bossuet et Richard-Simon, M. Ratisbonne, dont l'*Histoire de saint Bernard* est si catholique, et Néander, dont l'ouvrage est tout protestant (V. notre tome 1, n° 251). Il est bon, sans doute, d'indiquer les sources, mais en distinguant celles qui sont pures de celles qui ne le sont pas. — 6° Nous ajouterons que plusieurs passages nous paraissent entièrement inexacts. Ainsi nous ne pensons pas qu'on puisse approuver la déposition de Jean XII par l'empereur Othon (p. 172) ; quelque coupable que fût ce Pontife, il était pape, et un empereur n'avait pas le droit de le déposer. L'auteur se rectifie lui-même dans sa table chronologique. Nous n'admettons pas non plus que saint Grégoire VII ait méconnu la vraie situation de l'Église à l'égard de l'État (p. 278), que les papes se soient alors arrogé un pouvoir qui ne leur appartenait pas (p. 359), que Boniface VIII n'ait pas jugé sainement son époque (p. 355) ; car aujourd'hui les esprits éclairés

reviennent sur ces accusations, comme l'a si bien établi M. l'abbé Gosselin dans son ouvrage sur le pouvoir temporel des papes au moyen âge (V. notre tome 4, n° 313). Doit-on regarder comme *goût du temps* la division des sens de l'Écriture en littéral, moral, allégorique et anagogique (p. 464)? Quand on assure que les Templiers étaient coupables, suffit-il de dire que Clément V fut obligé de les abandonner au roi Philippe (p. 489)? N'était-il pas nécessaire de donner quelques détails sur la pragmatique sanction de saint Louis, et particulièrement sur les additions qui sont contestées à ce pieux monarque (p. 341, 358)?

En soumettant ces observations à nos lecteurs, nous répétons que cet ouvrage, très-solide en lui-même, peut être fort utile surtout aux hommes instruits qui, connaissant déjà l'histoire, aiment à l'embrasser dans son ensemble et à en déduire les conséquences, et aux professeurs appelés à toucher tant de questions importantes. MM. Goschler et Audley en ont donné une traduction habituèllement agréable et facile. Nous leur reprochons cependant de changer les noms propres généralement connus, l'emploi de quelques mots inusités, quelques phrases peu françaises, plusieurs fautes d'impression assez graves. Nous les félicitons de leur entreprise, et nous attendons avec impatience le troisième volume, qui contiendra les nombreuses erreurs et variations du protestantisme. Ce sujet intéressant sera, sans doute, traité par l'auteur et par les traducteurs avec le soin qu'il mérite.

192. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, par l'abbé ROHRBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes X, XI et XII in-8 de 550 à 560 pages (Paris 1843-1844), chez Gaume frères; — prix : 6 fr. le volume.

Plus nous avançons dans la lecture de l'Histoire ecclésiastique de M. l'abbé Rohrbacher, et plus nous nous estimons heureux de nous voir dans le cas de faire succéder les éloges au blâme, et les félicitations aux reproches. On aime à voir l'auteur, dans ces trois intéressants volumes, se faire partout le défenseur des souverains Pontifes, et l'ennemi déclaré de ces écrivains qui, comme Fleury, n'ont cessé, en conservant le titre de catholiques, d'accueillir toutes les calomnies des auteurs les plus suspects contre les successeurs de saint Pierre, et d'éliminer, autant qu'il leur a été possible, les témoignages qui les

justifient et les excusent. On lira surtout avec un vif intérêt ce qu'il dit à propos des fausses décrétales (p. 320), dont on a fait, dans ces derniers temps, le sujet de tant de diatribes exagérées et souvent sans fondement. On sera plus satisfait encore des réflexions et des autorités qu'il apporte pour venger la mémoire de deux papes que l'histoire jusqu'à ce jour avait chargés des plus noires accusations, Sergius III et Jean X; on reste étonné que, sur la parole d'un seul auteur tel que Luitprand, dont le témoignage ne saurait avoir aucune valeur, on ait pu admettre avec tant de légèreté des accusations inconsistantes, qui ne s'expliquent que trop par la fureur des partis et par le fanatisme des révolutions (p. 437, 507 et 520). On tirera aussi de grandes lumières sur les querelles élevées entre Louis le Débonnaire et ses enfants, d'une pièce importante négligée par les historiens antérieurs, mais citée au long par M. Rohrbacher, et de laquelle il résulte que le père était réellement dans son tort, et que tout le droit était du côté de ses fils (t. 11, p. 402, 500, etc.), ce qui explique la présence du pape au camp de ces derniers, quand il cherche à rétablir la paix dans cette malheureuse famille.

Nous n'avons donc qu'à approuver la marche générale de l'historien dans cette partie intéressante de son ouvrage, et notre critique ne peut tomber que sur quelques imperfections de détail. Nous voudrions, par exemple, quelque chose de plus chaste dans certains passages (t. 11, p. 56, 138, 335), plus de soin à éviter certaines répétitions (ibid., p. 239, 246, 252, 256, 299), plus d'aisance dans certaines traductions, où, par une idée bizarre, on a voulu rendre le mot à mot d'une manière que l'on pourrait presque appeler ridicule (ibid., p. 259, 298, 341, 343), plus de régularité dans le style, qui s'écarte souvent de l'élégance et même des principes de la langue; plus d'attention à éviter les mots peu usités ou contraires au bon ton même de la société, comme Constantin Copronyme et son *bambin* (ibid., p. 98), le *finage*, c'est-à-dire les environs *d'une ville* (ibid., p. 175), un *mésentendu* (t. 12, p. 174, 221), une *coquinerie* (ibid.). Ne serait-il pas important de surveiller assez l'impression pour ne pas laisser passer des distractions que l'on pourrait attribuer à l'auteur? Mais surtout, et c'est la seule remarque vraiment importante que nous ayons à faire, parle-t-on de Charlemagne comme il eût été nécessaire de le faire? ne fallait-il pas entrer dans quelques détails sur l'accusation de s'être abandonné au libertinage? n'était-il pas

indispensable de mettre un correctif à cette phrase de Montesquieu, que l'on cite sans commentaire et qui, dans sa généralité, pourrait paraître scandaleuse : « Il fut peut-être trop sensible au plaisir des « femmes; mais un prince qui gouverna toujours par lui-même, et « qui passa sa vie dans les travaux, *peut mériter plus d'excuses* « (t. 11, p. 326)? » En citant la vision du moine Cretin, où ce prince lui apparut « expiant, quoique prédestiné à la vie des élus, « les plaisirs de la chair auxquels il s'était adonné jusque dans sa « vieillesse (ibid., p. 460), » n'était-il pas convenable de rappeler ce que l'on a dit seulement en passant et comme par hasard dans une phrase unique (ibid., p. 255), que ce prince, d'après l'opinion la plus probable, n'avait jamais vécu avec aucune femme hors de l'état de mariages légitimes ou réputés tels à cette époque, quoique trop multipliés, ce qui expliquerait pourquoi malgré ce penchant il aurait pu aller seulement en purgatoire?

Quoi qu'il en soit, ces trois volumes sont bons d'ailleurs et très-bons, nous nous plaisons à le dire et à le proclamer hautement. Nous ignorons si ces lignes tomberont sous les yeux du savant écrivain; mais s'il venait à les parcourir, ainsi que les précédentes, il y verrait sûrement, non les attaques d'adversaires déclarés, mais des observations consciencieuses jointes à un vœu que nous lui exprimons encore, c'est que, pour rendre son ouvrage classique, il se décide à refondre ses trois premiers volumes dans un esprit éloigné de tout système, et à faire, par quelques cartons, disparaître des trois volumes suivants les taches que nous y avons signalées. Alors il n'y aura plus qu'une voix pour admettre partout, et particulièrement dans les séminaires, un livre qui, sans ces corrections, pourrait y laisser des semences d'erreur capables de devenir funestes à ces écoles de science et de piété.

A.-B.-C.

193. IMITATION DE JÉSUS-CHRIST (L'), traduction nouvelle, avec des *Réflexions à l'usage de la jeunesse*, par M. l'abbé Prosper Bize, professeur de rhétorique au petit séminaire de Polignan. — 1 vol. in-18 de XII-464 pages (1847), chez Jacques Lecoffre, à Paris, chez Bon et Privat et chez Delsol, à Toulouse; — prix : 1 fr. 25 c.

On a beaucoup travaillé sur l'*Imitation de Jésus-Christ*, et nul livre, après l'Évangile, ne le mérite mieux; mais il n'en existait pas encore d'édition, à notre connaissance du moins, qui fût accompagnée

de réflexions propres à la jeunesse. C'était pourtant une excellente idée : M. l'abbé Bize vient de la mettre à exécution. Nous n'avions que deux points à examiner : la traduction d'abord, qui est exacte, correcte, d'un style généralement aussi élégant que le genre le comporte. Les réflexions qui suivent chaque chapitre sont très-bonnes et renferment beaucoup de conseils sages et utiles pour la jeunesse. Cette édition sera donc particulièrement recherchée dans les familles et dans les pensionnats pour être offerte aux jeunes gens pieux et aux jeunes personnes. Nous la recommandons avec confiance.

194. **IMITATION DE JÉSUS-CHRIST** (l'), traduite en français par le P. Lallemand, de la Compagnie de Jésus. — Nouvelle édition, revue et corrigée; 1 vol. in-32 de 192 pages (1847), chez Gaume frères; — prix : 1 fr.

Nous avons moins à dire de cette édition : la traduction est connue; on l'a seulement revue et corrigée, et on y a joint l'Ordinaire de la messe, les vêpres du dimanche, et une table méthodique pour le choix des lectures. Ce que nous devons faire remarquer, c'est la parfaite exécution typographique et le format qui offrent aux amateurs une charmante édition diamant des plus minces et des plus portatives. A ces titres, elle sera certainement recherchée.

195. **MODÈLE DU PRÊTRE**, ou *Notice sur la vie et les vertus de M. l'abbé Boullier, curé de Laval*, avec les *Résolutions de ses retraites pendant son séminaire à Saint-Sulpice, et pendant son ministère jusqu'à sa mort arrivée le* 21 *mars* 1844. — 2e édition; in-18 de 168 pages (1846), chez Aug. Vaton; — prix : 50 cent.

C'est tout simplement la réimpression, sous un titre modifié et dans un format plus commode, de la *Notice sur M. l'abbé Boullier* dont nous avons déjà parlé dans notre précédent volume (p. 524). Son écoulement rapide atteste l'intérêt et l'utilité de sa lecture; elle paraît de nouveau, revêtue de l'approbation de plusieurs évêques, et, avec messieurs les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, nous la recommandons encore aux ecclésiastiques, pour tous les temps et surtout pendant leurs retraites.

196. **NOUVELLE THÉOLOGIE PHILOSOPHIQUE**, avec un *Examen critique des dogmes du christianisme, de son histoire, et des principes de toute la philosophie contemporaine*, par M. Émile Han-

incohérentes, sans utilité, sans esprit, qui occupent tant de place dans la littérature contemporaine. — Toutes les observations par lesquelles nous terminions l'année dernière l'aperçu dont celui-ci est la continuation (Voir page 293 du cinquième volume), subsistent du reste, et nous pourrions les répéter. — Nous préférons y renvoyer nos lecteurs, en leur montrant de nouveau quels motifs nous font persévérer dans la marche que nous avons adoptée, et dans la confiance que nous conservons en leur appui et en leur concours bienveillant.

RECTIFICATION ET RÉCLAMATION.

Nous lisons l'article suivant de quelques lignes dans la septième livraison d'une Revue nouvelle intitulée la *Voix de l'Église*, page 232. « *Traité de l'espérance chrétienne*, par G. Vauge. — Ce livre, qui « vient d'être réimprimé, est loué par la *Bibliographie catholique* « et le *Bulletin de censure*, comme un ouvrage profond, clair, solide, « plein d'onction, etc. Nous qui l'avons lu avec attention, nous le « trouvons, au contraire, sec, peu solide et manquant d'exactitude. « L'auteur, prêtre de l'Oratoire, était affilié au parti janséniste. En « voici une preuve : « Quelque éclairé que soit l'esprit sur tous les « devoirs de la justice chrétienne, il ne les *accomplira jamais*, si la « volonté n'est fortifiée par une grâce *puissante et efficace*, qui n'est « due à personne, et qui n'est pas donnée à tous (p. 59). » — Si les rédacteurs de la *Voix de l'Église* ont eu l'intention de nous donner un avertissement charitable, nous les en remercions; si, au contraire, ils ont voulu faire une critique maligne, nous l'acceptons également; car nous ne sommes pas de ceux qui refusent d'avouer une erreur et de la réparer. Nous nous sommes toujours trop bien trouvé de notre droiture pour vouloir nous en départir. Nous savions, avant que ces messieurs nous l'eussent appris, que le P. Vauge avait été secrètement affilié au parti janséniste, mais qu'il s'était appliqué à le dissimuler. Nous avouons que la phrase citée plus haut se trouve, en effet, dans le livre en question, et qu'elle nous avait échappé. On pourrait même relever un ou deux mots encore dans le reste de l'ouvrage; mais il ne s'ensuit pas que, en dehors de ces taches, il manque d'ailleurs de

mérite. En tout cas, nous n'avons pas été seuls à nous tromper; car la nouvelle édition porte en tête une approbation de Mgr. l'évêque de Nancy, datée du 17 *juillet* 1846, et ainsi conçue : « Vu le rapport à « nous adressé, par la commission épiscopale pour la propagation des « bons livres, sur un ouvrage intitulé : TRAITÉ DE L'ESPÉRANCE CHRÉ- « TIENNE, par *Gilles Vauge*, prêtre de l'Oratoire, nous avons jugé « que la réimpression de cet ouvrage serait utile aux fidèles, et nous « lui donnons notre approbation. » — Nous devions cette explication à nous-mêmes, et à nos lecteurs qui en feront leur profit.

Nous recevons de l'auteur des *Reines de France*, dont nous avons parlé dans notre précédente livraison (p. 280 du présent volume), une réclamation qui nous oblige à exprimer de nouveau et d'une manière générale, l'alternative où nous nous trouvons souvent ou de blesser la délicatesse des auteurs en relevant les défauts qui nous frappent dans un livre, ou de n'en pas dire assez pour éclairer la conscience de nos lecteurs. On vient de voir par ce qui précède comment une phrase qui nous échappe et que nous n'avons pas relevée nous attire des reproches : c'est ainsi encore que dernièrement on nous signalait deux phrases non pas mauvaises, mais ridicules, que nous n'avions pas censurées dans un livre que d'ailleurs nous avions dit être romanesque. La réclamation dont nous parlons montre, d'un autre côté, que notre désir d'être exacts dans nos appréciations nous expose facilement à mécontenter les auteurs. Ces observations ne nous empêchent pas de rendre à Mlle Celliez la justice qu'elle mérite.

Elle s'est mépris d'abord sur le sens de nos paroles, et on comprendra sans peine que, pour ne pas approuver la manière de peindre certains personnages ou de présenter certains faits, nous n'attaquons nullement pour cela la foi et l'orthodoxie des auteurs. Ainsi, dans les *Reines de France* nous ne voyons pas une seule fois le titre de sainte donné à sainte Clotilde, on ne dit pas qu'elle ait été canonisée, comme on le fait pour sainte Radegonde et sainte Bathilde. Nous avons cru devoir le remarquer, non pas que nous demandions que la qualification de saint ou de sainte accompagne toujours, chaque fois qu'il est écrit, le nom d'un personnage auquel elle appartient; mais entre l'employer avec affectation ou ne pas l'employer une seule fois, il y a certainement un milieu. Nous lisons en outre, page 15 : « Cette bonté que loue l'historien (Grégoire de Tours) n'empêchait « pas Clotilde de payer le tribut à la barbarie des mœurs de son

« siècle : cette princesse chrétienne, et fidèle en tout le reste, crut « souvent pouvoir unir sans remords le désir de la vengeance aux « exercices fervents d'une religion pure. » Cette phrase, qui laisse peser sur sainte Clotilde le reproche de cruauté, reproche qui ne paraît appuyé sur aucune autorité contemporaine, rapprochée de ce qui précède, nous avait paru motiver notre observation; et nous y avons attaché de l'importance précisément parce que la mémoire de sainte Clotilde ayant été attaquée par quelques écrivains modernes, nous aurions désiré la voir défendue dans un ouvrage catholique; mais notre observation n'a rien de blessant pour l'orthodoxie de l'auteur.

Nous avons ajouté : « Dans plusieurs passages, il règne une cer« taine obscurité qui laisse un doute fâcheux sur des faits importants « tels que, par exemple, celui de la Saint-Barthélemy, où l'auteur « semble plutôt accuser les Guise et ménager les chefs protestants. » Nous ne pensons pas qu'il y ait dans cette phrase une attaque contre la foi de l'auteur ni une accusation de tendance au protestantisme; mais nous regrettons que bon nombre de catholiques sincères se croient obligés de faire beaucoup de concessions sur le fait, entre autres, dont nous parlons. Certes nous n'approuvons pas plus que personne les meurtres commis sous prétexte de religion, mais quand il s'agit de la Saint-Barthélemy, on oublie trop souvent de rappeler comment les protestants l'avaient provoquée par des massacres antérieurs, par le pillage et l'incendie, par toutes leurs tentatives de révolte; on ne dit pas assez qu'ils s'étaient montrés les ennemis de l'État et de la France, qu'ils y avaient introduit l'étranger; on ne dit pas assez que des lois de confiscation et de mort avaient décrété, en Angleterre, une sorte de Saint-Barthélemy permanente. Voilà ce qu'il faudrait rappeler pour bien apprécier l'événement en lui-même. L'auteur des *Reines de France* le raconte en une seule page, dans laquelle on lit ce qui suit : « On sait comment le duc d'Anjou, frère « du roi, le duc de Guise, le maréchal de Tavannes parcouraient les « rues en criant : tue! tue! et comment les protestants surpris sans « défense furent *tous* massacrés. Coligny fut la première victime, « Guise prétendit l'immoler aux mânes de son père et fit porter sa « tête à la reine (p. 551). » Or, dans ce passage nous remarquons trois points qui ne sont point avérés : d'abord que Guise ait envoyé la tête de Coligny à la reine; ensuite qu'il ait parcouru les rues en

criant : tue! tue! car nous lisons dans d'autres historiens qu'une fois satisfait par la vengeance de l'assassinat de son père, il ne songea plus qu'à sauver les malheureux menacés du même sort que l'amiral, et que bon nombre de calvinistes lui furent redevables de la vie. Enfin il n'est pas vrai que les calvinistes furent *tous massacrés ;* car d'après le martyrologe dressé par les protestants eux-mêmes, le nombre des victimes, à Paris et dans les provinces, celles de la ville de Lyon exceptées, ne s'élève pas à huit cents. Si d'ailleurs ils avaient été *tous* massacrés, comment auraient-ils pu reprendre sur-le-champ les hostilités, et rentrer en campagne six mois après sous de nouveaux chefs? Réduisant donc l'observation de notre article à ces seuls points, croit-on qu'elle fut injuste et sans fondement? Nous trouvera-t-on trop sévères de ne pas approuver le passage suivant : « Les chroniqueurs ont fait « des récits que M. de Barante, M. de Sismondi, M. Michelet repro-« duisent dans toute leur énergie. Nos lecteurs peuvent les retrouver « dans les ouvrages de ces hommes de talent (p. 456). » Nous pensons qu'on ne doit plus aujourd'hui renvoyer, sans restriction, de jeunes lecteurs qui ne sont pas suffisamment instruits, aux ouvrages de MM. de Sismondi et Michelet.

Nous donnerons plus de satisfaction à Mlle Celliez sur les détails de mœurs où nous disions que « il eût été bon de supprimer quelques « détails, peu nombreux il est vrai. » A part la phrase suivante, qui aurait dû être omise dans un livre qui ne sera guère lu que par la jeu-« nesse: Apprends qu'il t'offense par ses propos; il dit que la reine vit « dans l'adultère avec Berthramn, évêque de Bordeaux (p. 95), » plusieurs autres passages, peu nombreux avons-nous dit, qui avaient arrêté notre attention, peuvent être lus sans inconvénient. Nous devons à l'auteur la justice de dire qu'elle a pris soin généralement de dissimuler certains désordres de quelques rois et reines de France. — En résumé, nous n'avons point dit que le livre des *Reines de France* fût un mauvais livre, mais seulement qu'il n'est pas irréprochable, ce qui offre une signification bien différente.

Nous sommes entrés dans ces détails soit pour donner satisfaction à Mlle Celliez, qui s'est placée sous un patronage des plus vénérables pour nous, soit pour que nos lecteurs puissent voir une fois de plus si, quand nous portons un jugement sur un livre, dans le cas même où nous nous tromperions, nous le faisons sans aucune espèce de fondement. Il faut tout simplement conclure qu'on peut écrire un livre avec

d'excellentes intentions et dans un esprit très-catholique, et ne pas éviter pour cela toute méprise.

---

207. **BONNES ÉLÈVES** (LES), par Mme SAINTE-MARIE, auteur de ROSE ET LUCIE, OLYMPE ET ADÈLE, etc., etc. — 1 vol. in-12 de 288 pages, chez Gaume frères; — prix: 1 fr. 80 c.

Plusieurs fois déjà nous avons eu à parler des ouvrages de Mme Sainte-Marie, et toujours avec éloge, nous plaisant à constater le bon goût, la délicatesse du style et les heureux fruits que peuvent produire ses livres destinés à la jeunesse. Aussi est-ce avec regret que nous nous voyons obligés de parler de ce volume avec plus de réserve. — Sous ce titre : *Les bonnes élèves*, Mme Sainte-Marie a supposé une correspondance entre deux jeunes filles, l'une, Joséphine, riche orpheline, mineure et maintenue au couvent par son tuteur; l'autre, Thérèse, vivant auprès d'un père sans fortune dont elle prend soin, et se plaisant à écrire fréquemment à son amie et à la tenir au courant des choses du dehors. Les deux jeunes filles, la pensionnaire surtout, correspondent en outre avec quelques personnes d'un âge mûr, parentes ou amies, et traitent des sujets que d'ordinaire la règle du couvent a grandement raison d'interdire.— Joséphine raconte à son amie Thérèse les rapports des pensionnaires entre elles, les douceurs de la vie du couvent et tout le bien qu'elles souhaitent et veulent faire à une de leurs compagnes, dénuée de fortune et qui a perdu la raison. Les premières lettres ne sont que de simples récits. Une pauvre famille, recommandée à la charité des pensionnaires, est par elles secourue et mise hors d'état de jamais être éprouvée de nouveau par la misère. Jusqu'ici tout est bien; mais Joséphine apprend que Thérèse souffre, que sa position de fortune est plus médiocre que jamais : une faillite a tout emporté. Elle écrit pour demander conseil à sa tante, Mme Laval, et se plaint de la rigueur de son tuteur qui ne veut point lui laisser la jouissance d'une année de son revenu pour en disposer à son gré, c'est-à-dire pour aider le père de son amie. — Elle termine ainsi sa lettre : « Je parle d'argent, comme vous voyez, « et je n'ai rien pourtant, quand je me suis vu refuser la somme par « ce M. Calprenoux que j'appellerais méchant, avare, etc., si nos

allés bien loin. — On comprend ce que doit devenir un ouvrage philosophique souvent très-abstrait sous la plume d'un traducteur de cette force. Si un livre demande de la précision et de l'exactitude, c'est sûrement une œuvre théologique écrite à un point de vue philosophique ; or, en supposant la traduction intelligible, ce qui n'est pas, que devient la pensée de M. Newman au milieu des non-sens, des contre-sens et des erreurs qui fourmillent dans ce volume ? — Nous pouvons donc dire que l'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne* est encore à traduire. Nous attendrons, pour faire connaître cet ouvrage éminent, que la traduction approuvée par l'auteur ait paru, et nous engagerons Mlle Boyeldieu d'Auvigny à écrire de nouveau quelque bon livre pour le peuple, et à ne plus se mesurer avec une langue qu'elle ne connaît pas assez, et avec des matières auxquelles elle est trop complétement étrangère.

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE publiée par M. l'abbé Migne. — 50 vol. in-4° ; — prix : 6 fr. le vol. pour les souscripteurs à l'ouvrage complet ; prix divers et indiqués à la tête de chaque ouvrage pour les souscripteurs à quelque partie seulement de la collection.

210. **DICTIONNAIRE HISTORIQUE**, *archéologique, philologique, chronologique, géographique et littéral* de la Bible, par le R. P. dom Augustin Calmet, religieux bénédictin, abbé de Sénones. — Quatrième édition, revue, corrigée, complétée et actualisée par M. l'abbé James, membre de la Société royale asiatique de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes. — Publiée par M. l'abbé Migne, éditeur des Cours complets. — 4 vol. in-4° de 12 à 1300 colonnes (1845, pour les deux premiers vol.) — Ateliers catholiques du petit Montrouge ; — prix : 28 fr. les 4 volumes.

Toutes les entreprises de M. l'abbé Migne sont marquées au coin du grandiose, nous dirions presque du gigantesque ; la longueur des ouvrages, le nombre des volumes, le poids immense des frais, rien ne semble l'effrayer. Après la publication si vaste et si utile des *Cours complets d'Écriture sainte et de Théologie*, après l'importante collection des Démonstrations religieuses, après tant d'autres livres qu'il serait trop long d'énumérer, voilà qu'il fait marcher de front avec l'œuvre immense de la *Patrologie* grecque et latine, avec le recueil presque intégral des travaux de tous nos prédicateurs, une *Encyclopédie théologique*, bien différente des encyclopédies ordinaires qui ne

renferment que des articles abrégés sur les diverses branches des connaissances humaines, une Encyclopédie composée d'une série de Dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse, et offrant, dans notre langue, comme l'annonce le titre avec une *exacte vérité*, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des théologies. Pour juger tout d'abord des avantages de cette entreprise, il suffira de mentionner le catalogue des dictionnaires qu'elle doit reproduire : dictionnaires d'Écriture sainte, de théologie dogmatique et morale, d'ascétisme, des passions, des vertus et des vices, des cas de conscience, de droit canon, de législation religieuse, de liturgie, de rites, cérémonies et discipline, d'histoire ecclésiastique, d'Ordres religieux d'hommes et de femmes, de conciles, d'hérésies et de schismes, de bibliographie religieuse, d'archéologie sacrée, de chronologie religieuse, de musique religieuse, de géographie sacrée, de diplomatique chrétienne, d'éloquence chrétienne, de livres jansénistes et mis à l'index, de philologie sacrée, des diverses religions, des sciences occultes, de philosophie, de sciences et d'arts dans leurs rapports avec la religion, et plusieurs autres dont les titres ne pourront être donnés que dans les volumes ultérieurs.

En annonçant le début de cette grande collection, nous devions d'abord cet aperçu général à nos lecteurs; nous entrerons maintenant dans l'examen des deux premiers volumes, qui contiennent la moitié du dictionnaire biblique de dom Calmet, jusqu'à la lettre L exclusivement. Nous rendrons compte des deux volumes suivants quand ils seront venus entre nos mains.

Il est impossible d'avoir, ne serait-ce que médiocrement, étudié la sainte Écriture, et de ne pas connaître le nom de D. Calmet, qui a fait sur ces divins livres de si doctes et de si profonds travaux. Outre son histoire, son commentaire littéral, et ses savantes dissertations, il a laissé un Dictionnaire, dont il a donné lui-même deux éditions pendant sa vie : l'une en 1722, avec un supplément qui ne vit le jour que six ans plus tard, à Paris; l'autre, qui parut au même lieu dans l'année 1730, en quatre volumes et avec plus de trois cents planches, pour arrêter et décréditer une contrefaçon qui se faisait à Genève. Dans cette seconde publication, le supplément se trouve fondu dans le corps de l'ouvrage, qui devait être notablement perfectionné, mais dont la rédaction se ressent de la précipitation nécessitée par la concurrence qu'il fallait renverser. L'abbé Rondet remit l'ouvrage sous

presse à Toulouse en 1783, et le donna de nouveau au public en six volumes in-8°; le titre annonçait qu'il serait corrigé « et augmenté; » mais il paraît, comme il arrive souvent, que l'on ne tint pas tout ce que le titre promettait; car on n'y retrouve presque partout que le travail du premier auteur. C'est sur la seconde édition, qui n'a reçu depuis 1730 aucune amélioration notable, qu'est calquée pour le fond l'édition nouvelle qui reproduit, pour la quatrième fois, le fruit des études du laborieux abbé de Sénones.

Mais on ne peut nier que cet illustre commentateur n'ait, malgré ses connaissances et ses études, laissé échapper un grand nombre de fautes que des études nouvelles ont su découvrir et relever. Nul homme ici-bas n'est infaillible, et l'on ne saurait jamais l'être moins que dans l'examen de tant de questions difficiles dont sont remplis les livres fondamentaux de la religion. On sait d'ailleurs quels progrès les sciences ont faits depuis un siècle: de nouvelles lumières demandent des explications nouvelles; l'œuvre n'aurait qu'une utilité incomplète si elle ne se trouvait élevée au niveau des découvertes de notre temps. C'est ce qu'a bien compris l'éditeur des Dictionnaires, mais ce qu'il a compris et exécuté avec sa prudence ordinaire. Le texte de dom Calmet est partout respecté; on lui a même laissé toute sa rudesse et sa pesanteur de style, aussi bien que ses opinions plus ou moins probables, plus ou moins solides. Seulement on a réclamé le concours de deux ecclésiastiques avantageusement connus par leurs travaux religieux et littéraires, MM. James et Sionnet, pour rectifier ou expliquer par des notes les endroits défectueux ou obscurs, suppléer aux omissions, et compléter d'après l'état des sciences modernes ce que le savant auteur n'avait pu traiter à l'époque où il vivait. Le travail principal paraît avoir roulé sur M. James; car on ne remarque de M. Sionnet, outre quelques annotations, utiles, il est vrai, et judicieuses, mais courtes et rares, qu'un petit nombre d'articles distingués par l'initiale de son nom, tandis que les articles et les notes de M. James, dont la marque distinctive est de ne pas être signés, apparaissent presque à toutes les pages. Quoi qu'il en soit, on a sagement indiqué les productions récentes et étrangères à l'ouvrage primitif par des astérisques ou des crochets qui, placés au commencement et à la fin des intercallations et des additions, annoncent qu'elles sont d'une plume différente. Il en est de même des notes ajoutées par les éditeurs; elles ont des chiffres pour renvois, tandis

que celles de dom Calmet sont marquées par des lettres italiques.

Nous avons parcouru avec la plus grande satisfaction les articles, les notes et les suppléments annexés au travail ancien par les éditeurs actuels. Ce qu'ils ont eux-mêmes rédigé montre autant de science que de discernement. Ils se sont de plus utilement servis des travaux variés, exécutés par les savants ou les littérateurs de nos jours. On rencontre non sans plaisir de belles pages empruntées, mais avec un choix judicieux, à de graves auteurs, et à plusieurs même de nos écrivains modernes, tels que MM. Delort de Lavanz, Lamartine, Poujoulat, Raoul-Rochette, Eugène Boré, Bonnetty, Charles Du Rozoir, etc. Nous avons surtout remarqué les grandes dissertations sur Josué mis en parallèle avec les Argonautes, sur l'histoire d'Aaron rapprochée des aventures de Phaéton, sur la lettre d'Abgarre, l'Arménie, les ruines de Babylone, Gethsémani, etc. La réputation de M. l'abbé Glaire et la position que ses études lui ont méritée, nous avaient fait croire que nous le verrions citer honorablement avec les auteurs hébraïsants de notre époque; mais nous n'avons guère trouvé que des critiques semées çà et là, fussent-elles justes en elles-mêmes, on aurait cependant désiré apercevoir plus de ménagement. Sujets tous à nous tromper, nous ne devons pas nous étonner de surprendre quelques inexactitudes dans les écrits de ceux-là même qui s'appliquent avec le plus d'ardeur à conquérir les trésors de la science et de la doctrine.

Nous ne saurions omettre de remarquer aussi que le travail principal est précédé d'un nombre assez considérable de pièces préliminaires tirées, soit de dom Calmet lui-même, soit d'ouvrages différents, soit du fonds même des nouveaux éditeurs. Après un court avertissement de MM. James et Migne, vient la préface de dom Calmet, suivie de sa table chronologique générale de l'histoire de la Bible, à laquelle on a annexé, comme point de comparaison, la chronologie de l'*Art de vérifier les dates*, qui s'en éloigne notablement, la première ne comptant que quatre mille ans avant Jésus-Christ, et la seconde donnant au monde avant cette époque quatre mille neuf cent soixante-trois ans de durée. A cette première série de calculs succède une double chronologie des grands prêtres des Hébreux, l'une d'après la *Bible de Vence*, l'autre d'après l'*Art de vérifier les dates*, auquel on a également emprunté la chronologie des gouverneurs de Syrie avant et après notre Seigneur. Le calendrier

des juifs est puisé dans dom Calmet, ainsi que la dissertation sur la tactique des Hébreux par le chevalier de Folard, dont on a conservé les observations, quelquefois peut-être suspectes par de justes motifs, et avec de sages précautions expliquées dans une note des pages XI et XII ; mais c'est dans les œuvres de M. Dureau de la Malle que M. James a été chercher le fond d'une dissertation nouvelle sur la poliorcétique des Hébreux, c'est-à-dire sur la méthode qu'ils suivaient dans l'attaque et la défense des places. Celle qui a pour objet l'examen des monnaies hébraïques est encore l'œuvre du savant bénédictin, mais rajeunie et rapprochée, quoique pas assez peut-être, des calculs de notre temps. Ces prolégomènes sont terminés par différents tableaux tirés de la Géographie de Maltebrun, et où l'on passe en revue les divisions de la Palestine d'après les douze tribus, celles de la Syrie sous les Romains dans les trois premiers siècles, celles du diocèse d'Orient établi par Constantin le Grand et ses successeurs, et en partie par Trajan, celles du royaume de Jérusalem dans le IIe siècle d'après l'abbé Guénée, puis les divisions ecclésiastiques, les grandes divisions modernes de la Syrie, les divisions modernes de l'ancienne Palestine d'après Büsching et Volney, les divisions les plus récentes de la Syrie, enfin les longitudes et les latitudes des principaux lieux de cette contrée d'après les meilleures observations.

Après cet exposé de l'ouvrage lui-même et des matériaux qui en décorent pour ainsi dire le portique, la conclusion se fait suffisamment pressentir d'elle-même. Ces deux volumes, très-bons déjà en sortant des mains de dom Calmet, nous sont donnés améliorés dans cette quatrième édition, qui par sa correction, ses additions et son actualité, surpasse de beaucoup ses devancières. En attendant que nous entretenions nos lecteurs des deux derniers volumes qui nous manquent encore, nous engageons et nos confrères dans le sacerdoce, et les savants du monde qui aiment à s'instruire sur nos livres saints, à se procurer cet intéressant ouvrage, et à souscrire même, s'ils le peuvent, à l'Encyclopédie complète qui doit renfermer tant d'autres livres rares et non moins utiles que celui dont nous venons de présenter l'aperçu.

A.-B.-C.

211. DICTIONNAIRE DE PHILOLOGIE SACRÉE, par HURÉ, suivi du ***Dictionnaire de la langue sainte,*** écrit en anglais par le chevalier LEIGH, traduit en français et augmenté de différentes remarques par

Louis DE WOLZOGNE; revu, augmenté de nouveau et actualisé par M. TEMPESTINI. — 4 vol. in-4° de 1100 à 1360 colonnes (1846), chez M. Migne, au petit Montrouge; —prix des 4 vol. : 28 fr. (3 vol. parus).

Avec une demi-science et un examen superficiel, rien n'est plus facile que de formuler, sur d'importantes publications, des jugement aventureux et inexacts. Ainsi pourrait-il arriver à quelque critique trop précipité dans ses décisions, de se demander à soi-même et peut-être de demander aux autres, avec un certain ton d'ironie, pourquoi après avoir donné au public le *Dictionnaire biblique* de dom Calmet, ouvrage le plus grave et le plus estimé en cette matière, on remet néanmoins sous presse celui qui, composé précédemment par Charles Huré, n'a pas atteint le même degré de mérite et de réputation que le travail postérieur de l'abbé de Senones. Mais il suffit d'ouvrir seulement ces deux livres pour se convaincre au premier coup d'œil que leur plan et leur but sont tellement différents, que l'un ne saurait remplacer l'autre. Dom Calmet traite principalement des choses; Huré met son application spéciale à expliquer les mots. Dans dom Calmet on trouve à la suite d'une expression française une dissertation plus ou moins longue sur le sujet dont elle donne l'idée; l'interprétation des langues grecque et hébraïque n'arrive que comme pour éclaircir la matière dont il a entrepris le développement. Dans Huré, au contraire, on a d'abord le mot latin de la Vulgate, dont ensuite il expose successivement toutes les significations d'après les étymologies linguistiques. Quelques difficultés se présentent-elles sur le sens de la même expression employée diversement dans divers endroits de nos livres saints? il a soin de les indiquer et de les faire disparaître. Il familiarise le lecteur avec les hébraïsmes, qui souvent arrêtent celui qui n'a pas étudié les tournures particulières à la langue originale; il concilie entre elles les contradictions apparentes du texte sacré; il rapproche, entre parenthèses, du mot latin l'expression grecque des Septante qui y correspond, et y joint les différences qui souvent se rencontrent dans l'hébreu et dans le grec de ces célèbres interprètes. Ce n'est pas qu'il néglige absolument de résoudre d'une manière brève et habituellement solide les questions de chronologie, d'histoire, de noms propres, de géographie, d'archéologie sacrée, de théologie dogmatique et morale; mais ce sont là pour lui autant de sujets secondaires; sa fin principale c'est la philologie, c'est l'interprétation des mots. Faire entendre le sens littéral, et conduire par cette

route au sens métaphysique, en sorte que rien ne puisse embarrasser, en parcourant l'Écriture sainte, le lecteur qui aura recours à son ouvrage, voilà toute sa pensée, voilà où tendent tous ses efforts.

De là il est facile de voir que l'usage de ce *Dictionnaire* est tout à fait autre que celui de la savante collection de dom Calmet. Ainsi, en feuilletant la Bible, le lecteur tombe sur le verbe *dare* dans un passage où il lui paraît offrir quelque doute; il ouvre le Dictionnaire d'Huré, et y trouve d'abord seize significations littérales, justifiées par des phrases bibliques; puis il lit à la suite un ample recueil de seize autres tournures ou façons de parler, comme par exemple *dare manum*, qui veut dire quelquefois se soumettre à l'esclavage, quelquefois donner son consentement, quelquefois faire une alliance et un traité. Souvent à ces premières notions se joignent les interprétations métaphoriques, comme *aquila* qui signifie littéralement un aigle, et par figure tantôt un grand conquérant, tantôt le plus sublime des évangélistes, tantôt les fidèles animés d'une sainte ardeur pour s'unir à Jésus-Christ; comme *mulier*, qui représente soit une simple femme, soit une mère, soit un homme faible et pusillanime, soit une cité, soit l'Église elle-même. Sans doute ce *Dictionnaire*, ainsi que tous les livres de ce genre, est plutôt fait pour être consulté que pour être lu d'une manière suivie; mais il n'en est pas moins avantageux pour comprendre et approfondir la sainte Écriture, surtout quand on ne connaît pas les deux langues qui en sont comme le fondement, le grec et l'hébreu. Un seul point pourrait inspirer certaine crainte, c'est que quelques décisions ou interprétations de l'auteur ne se ressentissent des liaisons qui existaient entre lui et les disciples de Jansénius; mais malgré ses rapports avec les sectaires, Huré ne partagea jamais tous leurs sentiments, et rien dans ce Dictionnaire ne paraît entaché des erreurs qui rongeaient alors le sein de l'Église et désolaient particulièrement la France.

Cet important ouvrage doit être, dans le plan de l'éditeur, complété par un *Dictionnaire de la langue sainte*, traduit de l'anglais et actualisé, pour nous servir de l'expression du titre, par le travail d'un rédacteur moderne; mais cette partie de la publication n'étant pas encore à notre disposition, nous remettons à en rendre compte quand elle aura vu le jour; nous ne voulons pas cependant différer davantage d'annoncer et de recommander les trois premiers volumes du *Dictionnaire* d'Huré, qui peut être très-utile à tous ceux qui s'adonnent à

l'étude de l'Écriture, et surtout aux ministres de la religion, dont cette étude doit faire l'occupation principale. A.-B.-C.

212. ÉGLISE SCHISMATIQUE RUSSE (L'), *d'après les relations du prétendu saint synode*, par le P. THEINER, prêtre de l'Oratoire. — Ouvrage traduit de l'italien par Mgr. LUQUET, évêque d'Hésébon, et précédé d'une *Lettre aux évêques de Russie*, par le même prélat. — 1 vol. in-8 de CLII-424 pages (1846), chez Gaume frères; — prix : 6 fr.

Ainsi que l'annonce le titre, Mgr. Luquet a fait précéder sa traduction d'une Introduction de CLII pages qu'il adresse aux évêques russes. Plein d'un zèle ardent, il voudrait les arracher à l'erreur dans laquelle ils sont plongés, en leur en montrant la triste origine et les funestes conséquences. Une triple unité est nécessaire à l'Église de Jésus-Christ : unité de sacerdoce, unité de doctrine et unité de hiérarchie ; l'Église russe a conservé la première, elle a détruit les deux autres. Mgr. Luquet prouve que, sans la subordination à l'Église romaine, il devient impossible de conserver l'unité de doctrine, conséquence de l'ordre hiérarchique institué par Jésus-Christ même. Pour montrer à quel point l'Église romaine est féconde en œuvres de charité, d'intelligence, d'apostolat, il passe en revue les innombrables établissements qui font la gloire de Rome, et les oppose à la stérilité de l'Église russe.

Le tableau que M. Theiner avait à retracer est tellement lamentable, qu'il a craint d'être taxé d'exagération; aussi, avant de le mettre sous les yeux du lecteur, a-t-il voulu lui indiquer les sources auxquelles il a puisé. C'est sur les relations officielles du synode de Saint-Pétersbourg même que son travail repose; il a pu se procurer quatre de ces relations; elles embrassent la période de 1836 à 1839. Ces rapports sont loin d'être l'expression fidèle de la vérité; en les étudiant, en les disséquant, pour ainsi dire, M. Theiner les a trouvés pleins d'exagération, d'inexactitudes et de contradictions; il s'est efforcé d'y découvrir la vérité, et de la dépouiller de tout le faux éclat dont M. le procureur suprême, rédacteur de ces pièces, l'avait enveloppée. Le chef du synode, et par conséquent de l'Église et du clergé russes, est un colonel de hussards, aide-de-camp général de l'empereur, le colonel Protasow. Cette circonstance seule dit assez ce que l'on peut attendre de ce conseil suprême, auquel est confiée la

direction des affaires ecclésiastiques, sous le bon plaisir et les ordres immédiats de l'empereur.

L'ouvrage est divisé en quatorze chapitres : dans les trois premiers, l'auteur remonte à l'origine de l'Église russe, et à l'établissement des métropolites ; il examine la marche suivie par la persévérante tyrannie des czars, pour arriver à faire peser sur l'Église nationale le joug qui l'accable aujourd'hui. Il présente Iwan III indiquant en 1500 la tenue d'un concile à Moscou, dans l'intention d'y faire adopter le projet qu'il avait conçu de s'emparer des biens ecclésiastiques ; Iwan IV persécutant l'Église et sévissant avec fureur contre le clergé ; Godounow créant le patriarcat, en 1589, pour Job, favori de ce despote ; il montre les hauts dignitaires de l'Église russe s'avilissant de plus en plus, et courbant le front, sans élever la moindre réclamation, devant la puissance impériale qui enfin, sous Pierre le Grand, ne connut plus de limite. Concentrant en lui-même les usurpations théocratiques de ses prédécesseurs, il les rattacha toutes à son trône d'une manière invariable, et créa, en 1721, le très-saint synode dirigeant, en remplacement du patriarcat moscovite. Ce synode n'est que l'instrument souverain du pouvoir temporel, pour tout ce qui regarde l'Église dans ses droits, sa constitution, sa discipline, aussi bien que ses institutions civiles et religieuses. « Sous une pareille domination, les évêques ne « sont que des instruments avilis, comme le sera toujours tout pou« voir ecclésiastique soumis, en tant qu'ecclésiastique, à l'influence « directrice de la puissance temporelle (p. 60). » — M. Theiner étudie ensuite, dans les chapitres IV, V, VI, l'organisation de l'Église russe ; il parle des évêques, du clergé séculier et régulier, dit comment, après avoir été dépouillé par Catherine de biens s'élevant à quinze ou vingt millions de francs de revenu, le clergé est réduit actuellement à une véritable indigence, qui, le tenant dans la dépendance la plus absolue de l'État et des seigneurs, lui ôte toute espèce de considération. L'auteur montre que tout en permettant aux prêtres de se marier, l'Église russe conserve la plus haute estime pour le célibat, puisque les grands dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique sont choisis parmi les moines faisant vœu de renoncer au mariage. Après avoir parlé des couvents et du petit nombre de moines qui les habitent, M. Theiner s'exprime ainsi, page 95 : « Nous confesserons « qu'à l'exception du clergé séculier du même pays, il n'est pas dans « la chrétienté une race d'hommes plus misérable sur la terre. Il n'en

« de son éloignement légal d'un procès auquel il continua d'assister « illégalement ; si ensuite on se rappelle ce qui arriva à l'évêque de « Ceuta, la manière tragique dont il mourut, l'adjonction tardive du « cardinal de Luxembourg au sacré tribunal sans qu'elle donnât lieu « à recommencer le procès, on sera porté à croire que cette sentence « doit peser en entier sur la mémoire du cardinal (p. 125). » Et après avoir établi toutes ces *présomptions*, l'auteur les confirme en remarquant que l'évêque d'Alby fit faire trois copies légalisées du procès, dont l'une fut destinée à M. le chancelier. « C'était là un mou« vement et une preuve de l'injustice dont il voulait peut-être se « disculper (p. 125). » Outre que cette phrase n'est point correcte, elle est loin de répondre à l'assertion de l'auteur dans son Avant-propos (p. I) : « J'ai voulu laisser au lecteur toute la liberté d'opinion « que j'avais moi-même en recueillant mes matériaux. » La longue citation faite ci-dessus suffit à prouver combien ses idées, au contraire, sont préconçues, combien il voudrait les imposer au lecteur. — Ce livre, en résumé, ne peut, à notre avis, être utile qu'aux historiens qui, sans tenir compte d'une rare imperfection typographique, voudront y puiser des documents et examiner des *fac-simile* propres sans doute à jeter du jour sur une vie intéressante et utile à connaître, mais qu'il faudrait étudier ailleurs pour le faire avec fruit et en sûreté de conscience religieuse et même littéraire. — Nous avons dû exprimer une opinion sur cet ouvrage, sur lequel, nous le savons, quelques personnes ont été induites en erreur.

217. HISTOIRE DE SAINT LÉGER, *évêque d'Autun et martyr, et de l'Église des Francs au* VIIe *siècle*, par dom J.-B. PITRA, moine bénédictin de la Congrégation de France. — 1 vol. in-8 de CXXII-574 pages (1846), chez Waille ; — prix : 7 fr. 50 c.

Ce livre renoue heureusement les antiques traditions bénédictines . la connaissance de l'histoire, celle des sources originales, jusqu'alors inexplorées, l'érudition la plus sûre et la plus réservée, la pureté des doctrines, la bonne ordonnance du style, l'heureuse disposition des matières, tout assure à cette *Histoire de saint Léger* une place distinguée, non-seulement dans l'agiographie, mais dans les archives de notre histoire nationale. Au milieu du VIIe siècle, saint Léger a joué un rôle dont l'importance a été souvent mal appréciée; c'est la grande figure de l'évêque d'Autun que dom Pitra vient de

refaire d'après des données nouvelles, et c'est en même temps tout ce siècle obscur et incomplétement étudié qu'il prend pour cadre de ce beau portrait : aussi la vie du saint martyr est véritablement toute l'histoire du VIIe siècle. A chaque page on trouve les détails les plus intéressants sur les mœurs, sur les coutumes civiles et religieuses, sur les faits historiques et sur les personnages qui y ont joué quelque rôle; l'auteur nous fait assister comme dans un panorama à tous les événements importants de ce siècle. Les péripéties de ce grand drame dont Léodegar est le centre, les attaques et les résistances, les empiétements du pouvoir séculier sur l'Église, les saintes luttes du vénérable pontife, sa vie publique et sa vie privée, sont retracés avec les plus vives couleurs; le moyen âge revit pour le lecteur; il lui semble assister en réalité à toutes ces scènes pieuses ou violentes que le biographe nous peint sous des traits toujours en harmonie avec le sujet; et ces impressions sont surtout profondes si on a eu le bonheur de visiter quelques-uns des lieux parcourus et sanctifiés par saint Léger, si l'on a habité cette ville d'Autun si riche des plus précieux souvenirs de l'antiquité profane et chrétienne.

Pour donner une idée du genre de l'auteur et de la manière dont il peint son héros, nous reproduisons les premières pages de l'Introduction qu'il a mise en tête de son œuvre. « A une époque où des évêques, des clercs et des moines fondaient la monarchie française, la ville d'Autun eut un saint pontife, moine et martyr, digne d'être moins oublié. Élevé au palais mérovingien, clerc et archidiacre à Poitiers, moine à Luxeuil et abbé à Saint-Maixent, conseiller et ministre sous quatre rois, évêque d'une cité encore renommée, et, à ce titre, puissant en Bourgogne, lié de près aux Pépins et aux plus illustres Austrasiens; de plus, selon l'un de ses biographes, maire ou chef du palais de Neustrie, saint Léger ou Léodegar, par cette universalité d'action, exerça une vaste influence. Autour de lui et au loin, on sent comme une vertu s'échapper de ses lèvres et de ses yeux mutilés, de ses ossements dispersés et du sang fécond de sa famille. Son frère Warein meurt à côté de lui martyr; sa mère monte avec lui au ciel et sur les autels; sa famille est neuf fois nommée parmi les saints en trois générations; elle compte en un siècle cinq évêques et quatorze moines. Par elle, les Vosges, l'Alsace, les bords du Rhin se couvrent de monastères. Le patronage de saint Léger s'étend sur la France et au-delà : tout un

canton suisse, la catholique Lucerne, conserve son vocable dans ses églises, son effigie sur ses monnaies, toute sa passion dans les curieuses peintures de ses *Kappel-Brücke*. Longtemps sa famille est féconde en saints et en héros. Gérard de Roussillon et les Welfes lui appartiennent; un petit-fils de Charlemagne se fait gloire d'en descendre; ses rameaux s'étendent au loin dans les maisons de Lorraine, de Bourgogne, de France, et jusque sur le trône de Constantinople et la chaire de saint Pierre. Avant de s'épuiser, elle donne à l'Église saint Léon IX, le précurseur de saint Grégoire VII; à l'Ordre monastique, saint Norbert, fondateur des Prémontrés; et à l'Empire, ce Rodolphe de Habsbourg qui, au jour de son sacre, ne retrouvant plus l'épée de Charlemagne, prit la croix, disant : Voilà mon sceptre!.....

« Léodegar, ce martyr nouveau en temps chrétien, cet homme céleste que le monde vieilli ne put supporter, ce martyr de la liberté publique, cet ange tutélaire dont tout le royaume des Francs, par une dévotion spéciale, reconnut le puissant patronage, n'a point encore trouvé, même en sa patrie, justice et reconnaissance. Longtemps ses ossements errèrent devant les Normands, portés de contrée en contrée sur les épaules de quelques moines. Et maintenant, tandis qu'une cité étrangère solennise sa mémoire, toujours exilé lui-même parmi nous, son tombeau est vide, sa légende oubliée, ses églises profanées, ses fêtes abolies, sa mémoire flétrie d'accusations injustes. Des sectaires l'ont respectée, des catholiques français l'ont violée. Le blâme est descendu des chaires publiques, a pris place dans des livres graves et pénétré jusque dans les manuels mis aux mains de l'enfance. Il est temps de mettre fin à ce martyre posthume infligé depuis trois siècles au saint évêque.

« Puis, en ces jours d'agitation maladive, où l'on ne sait si la France finit ou recommence, il n'est pas inopportun de remettre sous les yeux l'image de l'un de ces vieux pontifes qui l'ont façonnée comme un essaim pétrit le miel dans une ruche. Il est bon, en ces jours de molle et timide langueur où l'énergie chrétienne s'énerve, de montrer qu'un prêtre de Dieu, la main sur l'Évangile, peut mourir, mais défaillir, jamais; il est bon d'évoquer de la tombe une voix de plus qui nous dise : *Lutte pour la justice et le salut de ton âme; pour la justice bats-toi jusqu'à la mort, et Dieu pour toi renversera tes ennemis.* »

Ce qui précède suffira, nous le pensons, pour faire apprécier

l'œuvre de dom Pitra, que nous avons pu présenter dans son ensemble plus que dans ses détails. Nous ajouterons que le volume est terminé par quelques mélanges sur la généalogie de saint Léger, sur le bas-relief du mont Sainte-Odile et sur l'abbaye de Saint-Maixent, par des fragments liturgiques et historiques relatifs au même saint, enfin par un recueil de pièces provenant de l'abbaye princière de Murbach, placée dès son origine sous le patronage du saint pontife. Toutes ces pièces offrent beaucoup d'intérêt à ceux qui savent apprécier les monuments de l'histoire et de la liturgie. — Nous avions réservé quelques critiques de détail, mais elles n'ont pas assez d'importance pour n'y pas renoncer en considération du travail consciencieux et des recherches nombreuses dont ce livre porte avec lui la preuve. Nous dirons seulement que l'Introduction et la première partie de la Vie proprement dite sont un peu entachées de déclamation, et offrent aussi un peu d'exagération dans certains jugements sur les hommes et sur les choses; mais plus l'auteur avance dans sa marche, plus sa plume acquiert en même temps de force et de réserve. Nous souhaitons que cette Histoire soit mise, par un abrégé, à la portée du commun des lecteurs; car le présent ouvrage s'adresse plutôt aux hommes instruits, et surtout au clergé.

218. HISTOIRE GÉNÉRALE DES PERSÉCUTIONS DE L'ÉGLISE, par P. Belouino. — Tome II in-8 de 512 pages (1847), chez Waille, à Paris; chez Cornilleau et Maige, à Angers; — prix: 6 fr.

C'est un parti pris généralement, comme plus commode et plus symétrique, de compter dix persécutions, ni plus ni moins, depuis le commencement de l'Église jusqu'au règne de Constantin. Le calcul de Sulpice-Sévère a fait autorité, et il semble que le martyre de saint Étienne, la mort des deux saints Jacques, les tribulations qui s'attachèrent partout aux apôtres, et en particulier à saint Paul, ne soient pas des persécutions. Par suite de cet accommodement bizarre, on pourrait croire encore que dans l'intervalle de l'une à l'autre de ces persécutions reconnues, l'Église n'a eu rien à souffrir, que par exemple il n'y a pas eu de martyrs entre Trajan et Marc Aurèle, entre Valérien et Aurélien; et au besoin l'on expliquerait par ces repos, par ces époques de tolérance, le grand nombre et l'accroissement successif des chrétiens. Le livre de M. Belouino contribuera sans doute à détruire ce véritable préjugé, en faisant reconnaître

pour le style et quelquefois inexact pour la doctrine, est cependant un monument très-précieux pour l'histoire des hérésies jusqu'à la fin du IVe siècle, époque de sa mort arrivée en 381. L'édition que nous avons sous les yeux ne laisse rien à désirer, soit quant au texte emprunté à l'édition donnée en 1728 par Paul Galéardi, et reproduite par Gallandi dans sa Bibliothèque des Pères, soit pour les notes prises dans Galéardi et dans Fabricius, soit enfin sous le rapport des différentes pièces publiées en tête de l'ouvrage. Ces pièces sont : 1° l'Épître dédicatoire du cardinal Quirini à Clément XII ; 2° celle de Paul Galéardi au cardinal Quirini ; 3° la préface du même auteur ; 4° celle de Fabricius ; 5° deux Lettres, l'une de Jean Raverdy envoyant au cardinal Quirini les variantes du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, lesquelles se retrouvent au bas du texte ; l'autre de Herman Samuël faisant passer à Reimare les notes posthumes de Fabricius ; 6° les témoignages choisis des anciens Pères et écrivains ecclésiastiques en faveur de saint Philastre ; 7° une indication critique de quelques passages de ce pieux évêque, qui demandent à être lus avec précaution, parce qu'il met quelquefois au rang des hérésies des opinions qui peuvent être légitimement soutenues. Pour qu'il ne manque rien à l'utilité du lecteur, on a reproduit à la fin deux tables, l'une indiquant les matières principales dont il a traité dans son livre, l'autre offrant un recueil des expressions exotiques qui s'y rencontrent çà et là ; il eût été bon de faire suivre ces expressions d'une courte interprétation, qui en fît connaître le sens.

Ces détails sont suffisants pour fixer le jugement du lecteur : avoir analysé ces volumes, c'est en avoir fait l'éloge ; c'est l'avoir recommandé à tous les amateurs de l'antiquité ecclésiastique.

235. GLOIRES DE NOTRE-DAME DU PUY (LES), par le R. P. A.-B. CAILLAU, prêtre de *la société de la miséricorde*, sous le titre de la Bienheureuse Marie, immaculée dans sa conception. — 1 vol. in-12 de 497 pages, avec un album (1847), chez Camus ; — prix *net* : 3 fr. ; avec l'album, 4 fr. ; l'album seul, 1 fr.

La science, le zèle et la piété de l'auteur sont bien connus ; on connaît aussi ses travaux apostoliques et littéraires. Le nouvel ouvrage qu'il offre au public contient 1° une dédicace à Mgr. d'Arcimoles, naguère évêque du Puy, aujourd'hui archevêque d'Aix ; 2° une introduction où M. l'abbé Caillau montre les rapports du

sanctuaire de Notre-Dame-du-Puy avec ceux de Rocamadour et de Lorette, dont il a précédemment donné l'histoire (V. nos tomes I, n° 214 et 2, n° 320); il y mentionne les ouvrages existants ou qu'il a consultés sur le sujet qu'il traite, et répond à quelques objections; 3° les gloires de Notre-Dame-du-Puy; 4° des notes et des pièces justificatives; 5° une neuvaine de méditations. L'auteur compte douze gloires de Notre-Dame-du-Puy qui forment le fond de son travail et dont il fait autant de chapitres, à savoir : son origine, son sanctuaire considéré avant et depuis sa restauration, sa statue miraculeuse, les reliques qu'elle possède, les sanctuaires qui l'environnent, son épiscopat, son chapitre, ses alliances, les priviléges temporels et les priviléges spirituels accordés à ses pèlerins, les honneurs qui lui ont été rendus, soit dans les visites qu'elle a reçues, soit dans les dons qui lui ont été faits; enfin les miracles opérés par son intercession. On comprend, sans que nous entrions dans les détails, que l'auteur rattache à ce cadre tous les faits importants pour la science ou pour la piété, qui se rapportent au sanctuaire vénéré qu'il célèbre, et qui peuvent en rehausser la splendeur. — Les notes sont nombreuses et contiennent les pièces qui n'ont pas trouvé place dans le récit, particulièrement des chartes des rois, les bulles des papes, les actes de certaines donations, en latin quand ces pièces ont été rédigées en cette langue, avec la traduction. —Les méditations ont chacune pour sujet une des gloires célébrées dans le corps de l'ouvrage.

On est frappé, en lisant ce volume, de la quantité de faits que l'auteur y a rassemblés; on y trouve beaucoup de science et d'érudition; il y a beaucoup pour la piété, qui voit remonter aux temps primitifs et se perpétuer à travers les siècles le culte de Marie, qui suit avec intérêt tant de pèlerins qui ont gravi la sainte montagne, et le récit des merveilles opérées par l'intercession de la Mère de Dieu; il y a aussi pour l'historien dans l'exposé des légendes, dans la collection des pièces originales relatives aux narrations; pour l'amateur des arts et pour l'archéologue dans les descriptions des lieux et des monuments. —M. l'abbé Caillau possède un talent peu commun d'analyse et d'exposition; tout ce qui sort de sa plume se distingue par l'ordre, la clarté et la méthode. Cependant, s'il veut bien nous permettre de lui faire ici quelques observations, nous donnerons une preuve nouvelle et sensible de l'impartialité de la *Bibliographie*. Les qualités qu'il réunit, et qui manquent à beaucoup d'écrivains, peuvent être quelquefois

des défauts quand elles dépassent une certaine mesure. Ainsi les divisions, si utiles pour aider l'esprit dans sa marche et pour bien préciser le sujet que l'on traite, peuvent aussi donner à la narration une certaine pesanteur si elles sont trop multipliées ; et lorsque les détails sont si abondants que, dans plus d'un endroit, ils se résument en une simple nomenclature, le récit peut offrir moins d'entraînement et d'attrait au lecteur. Il nous a semblé aussi que, parfois, le style de l'auteur s'éloignait un peu du genre historique pour revêtir la forme oratoire. A part ces légères critiques, les seules, à notre avis, qu'on puisse faire sur cet ouvrage, les *Gloires de Notre-Dame-du-Puy* sont un livre que nous recommandons avec confiance et avec empressement à tous les lecteurs, soit pour le sujet qu'il traite, soit sous le rapport de la doctrine, soit pour les faits nombreux et souvent curieux qu'il renferme.

L'Album qui, sans être essentiel à l'ouvrage, est pourtant utile à l'intelligence de plusieurs détails, peut s'acquérir séparément. Il contient : 1° une vue générale de la ville du Puy ; 2° une vue particulière du roc d'Aiguille ; 3° la façade principale de l'église ; 4° la copie de l'ancienne image de la sainte Vierge ; 5° un plan explicatif de l'église et des monuments qui l'environnent.

236. **GUERRE DE TRIPOLI**, ouvrage traduit pour la première fois du latin en français, et précédé d'une *Notice sur la vie de l'auteur et sur le recueil intitulé* DELICIÆ POETARUM LUSITANORUM, par UN ANCIEN DESSERVANT D'UNE SUCCURSALE DE PARIS, traducteur des poëmes de VIDA, de SANNAZAR et de CEVA. — 1 vol. in-8 de LXXV-93 pages (1847), chez Auguste Vaton ; — prix : 4 fr.

Encore une traduction anonyme par le traducteur de Vida, de Sannazar et de Ceva. Encore une préface aussi considérable que l'ouvrage, et même beaucoup plus intéressante. Nous soupçonnons volontiers, car nous croyons connaître l'auteur, que ce n'est pas pour la *Guerre de Tripoli* elle-même qu'il en a entrepris la traduction, mais pour l'occasion qu'elle lui offrait de faire une de ces préfaces où il excelle. Ce poëme est l'ouvrage d'un Portugais ; c'en était assez pour rechercher, s'il ne l'avait pas connue d'avance, et pour faire connaître au public français, l'histoire de la littérature latine en Portugal. Le sujet est neuf, au moins pour le grand nombre. Dans l'ensemble des poëtes latins de la renaissance, on connaît passablement ceux de France

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Décret du 3 mars 1846.

L'*Indicatore*, *Giornale religioso che si stampa in Malta*. Decret. 3 mars.

Die römisch-heidnische Kirche.... latine *Romano Ethnica Ecclesia*, sive *Papatus romanus*, *quo renovatur gentilitas*, *expositus* a Francisco Ammann. Decret eod.

Décret du 17 août 1846.

Les Évangiles, traduction nouvelle avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre, par F. Lamennais. Decret. 17 août 1846 (V. notre t. 6, p. 344).

Les mêmes, traduits en italien. Decret. eod.

Il veggente in solitudine, poema polimetro di Gabriele Rossetti. Decret. eod.

Historia da Franc-Maçonaria ou dos pedreiros livres, pelo author da bibliotheca Maçonica. Decret. S. Officii 1 julii 1846.

Histoire de la confession sous ses rapports religieux, moraux et politiques, chez les peuples anciens et modernes, par le comte C.-P. de Lasteyrie. Decret. 17 août 1846 (V. notre t. 6, p. 555).

Roma verso la metà del secolo decimo nono. Considerazioni di Gabriele Rossetti. Decret. eod.

Storia degli Ebrei e delle loro sette e dottrine religiose durante il secondo tempio.
Esame critico degli atti e documenti relativi alla favola della Papessa Giovanna.
Pontificato di S. Gregorio il Grande.
} Di A. Bianchi-Giovini. Decret. eod.

L'auteur de l'ouvrage intitulé *La sainte Écriture éclaircie à l'aide des monuments phéniciens, assyriens et égyptiens* (Michel-Ange

Lanci), s'est soumis à la censure prononcée par un décret du Saint-Office, le 17 septembre 1845, et a réprouvé son œuvre (V. notre t. 6, p. 141 et 193).

---

261. APOSTOLAT DE LA PRIÈRE (L'). — 1 vol. in-18 de XII-132 pages (1846), chez Perisse frères, à Lyon et à Paris; — prix: 75 cent.

Le but de cet opuscule est d'engager ses lecteurs, et surtout les personnes pieuses, à former une association de prières pour les besoins de l'Église, pour la conversion et la sanctification des âmes. La prière est, en effet, l'âme de toutes les bonnes œuvres; c'est elle qui les féconde parce qu'elle attire la grâce de Dieu. — L'auteur développe cette pensée en montrant combien il est conforme à la nature de l'Église que nous nous secourions spirituellement les uns les autres, particulièrement par la prière; il appuie cette vérité sur les enseignements et les exemples de Jésus-Christ et des saints; il fait voir, par un coup d'œil sur les craintes et les espérances présentes de la foi, combien une association de prières pour la conversion des infidèles, des hérétiques et des mauvais chrétiens, serait utile dans les circonstances présentes; il en expose les avantages, répond à quelques objections, indique les pratiques de l'association, dont il donne enfin le plan. — Si nous devions nous permettre une observation critique sur la composition d'un livre de ce genre, nous dirions que l'exposé du projet vient un peu tard, et serait mieux placé au moins avant la réponse aux objections et l'indication des pratiques; car on comprend moins les objections à un plan qu'on ne connaît pas bien encore. — Du reste, tout est excellent dans ce livre: le but, les moyens, et la manière dont ils sont présentés. Pour le dire en un mot, l'auteur engage les personnes pieuses à s'associer par sections pour prier en commun pour les fins énoncées ci-dessus; celles qui font partie de quelque congrégation ou confrérie comme du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, du Rosaire, du Rosaire-Vivant, de la Propagation de la foi, de la confrérie du Saint-Cœur de Marie, etc., pourraient dire à cette fin les prières de leur association; ce serait un moyen de les faire avec plus d'exactitude et de ferveur. — Nous recommandons et le livre et la bonne œuvre.

262. **CARÊME** (LE), ou *Préparation aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie*, précédé d'*Instructions sur l'abstinence et le jeûne prescrits par l'Église*, avec un *Trait d'histoire* à la fin de chaque chapitre; par M. MOITRIER, curé de Favières. — 1 vol. in-12 de x-432 pages (1847), chez A. Mothon, à Lyon, et chez J. Lecoffre et Cie, à Paris; — prix : 2 fr. 25 c.

Nous regrettons sincèrement que ce livre nous soit parvenu trop tard pour en pouvoir parler dans notre dernière livraison, et d'avoir à le recommander lorsque le carême est déjà terminé; mais il sera connu de nos lecteurs pour l'avenir, et d'ailleurs il peut aussi bien servir pour un temps de mission, de retraite, de jubilé, que pour le carême seulement; car, à part sept chapitres qui n'occupent que quarante-cinq pages, et qui traitent de la pénitence quadragésimale, du jeûne et de l'abstinence, tout le corps de l'ouvrage est consacré aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, expliqués dans toutes leurs parties, au point de vue dogmatique et moral : on y expose également les dispositions qu'il faut y apporter et les fruits précieux qu'ils opèrent. Quoiqu'il existe un certain nombre de livres sur les mêmes sujets, celui-ci nous semble mériter une recommandation particulière, parce que les matières y sont traitées d'une manière instructive, solide, complète et sans inutilité, dans des principes sûrs, également éloignés du relâchement et du rigorisme, et présentées sous une forme simple, nette et correcte. De nombreux traits historiques édifient et rendent les explications moins sèches. — L'auteur donne un examen de conscience raisonné et détaillé : les matières délicates y sont exposées avec beaucoup de convenance pour le fond et de réserve dans les termes. Néanmoins, en thèse générale, nous ne conseillons ces examens que dans les cas où ils sont nécessaires, et pour des personnes capables de discernement. — En résumé, ce livre qui fait bien connaître l'excellence et la nécessité des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, disposera aussi très-bien à les recevoir.

263. **CHRISTIANISME ET LES PHILOSOPHES** (LE), contenant, indépendamment de l'*Histoire complète de la religion catholique depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, un *Exposé péremptoire qui met à même de répondre clairement et victorieusement à toutes les questions religieuses*, par Louis LAHURE. — 1 vol. in-8 en deux parties réunies, la première de 370 et la deuxième de 246 pages (1846), chez Gaume frères.

On pourrait dire de ce livre qu'il est un traité de la religion com-

de cette mémorable époque, de Mahomet et de Charlemagne : le rôle qu'ils ont joué, leur influence durable, les faits dont ils sont le centre, tout cela est convenablement exposé. Nous remarquerons en passant que M. Cantu partage, en partie du moins, à l'égard de saint Léger les préventions accréditées par les historiens philosophes, préventions si bien détruites par le beau travail que dom Pitrat vient de publier sur ce saint évêque (V. p. 320 du présent volume).

Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur ces volumes ; on les appréciera mieux en les lisant. Disons seulement qu'on remarque quelques inexactitudes, quelques jugements hasardés, et un peu trop de confiance dans la théorie du *progrès*. Nous trouvons aussi que, dans le chapitre IX du tome 10 (*Des femmes et cours d'amour*), l'auteur aurait pu se montrer plus réservé sur certains points ; les mœurs caractéristiques d'une époque ne doivent pas toujours être mises à nu. Du reste, l'ouvrage de M. Cantu étant particulièrement destiné aux personnes graves, ce reproche a moins d'importance que si l'*Histoire universelle* avait été composée pour les jeunes gens. Nous n'en recommandons pas moins l'étude de cette Histoire, qui doit trouver place dans la bibliothèque des hommes sérieux, et dans celle des établissements d'instruction publique.

274. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, par l'abbé ROHRBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes 13, 14 et 15, in-8 de 598, 692 et 580 pages (1844), chez Gaume frères ; — prix de chaque volume : 6 fr.

Nous avons continué à lire avec une attention scrupuleuse, et habituellement avec le sentiment d'une juste admiration, l'*Histoire de l'Église* de M. l'abbé Rohrbacher. Dans les trois volumes dont nous parlons, on remarque, comme toujours, le dévouement profond de l'auteur à l'autorité pontificale, un examen sérieux des faits douteux et difficiles, une juste et sévère critique des aberrations de Fleury, une attention religieuse à enregistrer tout ce que la vie des saints offre de plus propre à toucher et à édifier. On lira surtout avec un vif intérêt l'histoire des croisades, les grands événements du règne de saint Grégoire VII, l'influence prodigieuse de saint Bernard sur l'Europe chrétienne, la conversion des peuples encore barbares de la Poméranie, et les vies plus ou moins détaillées de saints religieux, de saints pontifes,

de saints rois, de saints docteurs dont les ouvrages sont analysés ou indiqués avec exactitude.

Mais souvent l'amour du bien peut entraîner dans certaines exagérations, quelquefois plus nuisibles qu'utiles à la cause de la religion. Ainsi, que l'auteur, prenant la défense des papes au moyen âge, eût avancé qu'alors il y avait dans toute l'Europe une législation constitutive d'après laquelle les rois, non-seulement ne pouvaient conserver leur autorité sans conserver la vraie foi et la communion ecclésiastique, mais avaient même accepté et souvent *sollicité* le jugement arbitral du souverain Pontife; qu'il eut soutenu que, pères des rois aussi bien que des sujets, les successeurs de Pierre ne sortaient pas de leur mission en avertissant, en séparant même de l'Église les uns comme les autres lorsqu'ils se montraient scandaleux et incorrigibles; qu'il eût tiré de là de justes conséquences, pour faire apprécier les services immenses rendus par le saint Siége à la société qu'il a si souvent préservé des excès populaires et des tyrannies du despotisme; qu'il eût démontré que, sans l'influence du pouvoir pontifical, les rois, emportés par leurs passions, n'eussent plus respecté ni les lois de la morale ni l'unité et l'indissolubilité du mariage; qu'il eût enfin vengé l'autorité spirituelle des attaques de l'autorité temporelle qui, appuyée sur le glaive, prétendait envahir le domaine de l'Église en conférant par la crosse et l'anneau une juridiction toute spirituelle, en traitant ainsi avec autant de vérité que de prudence cet important sujet, il eût obtenu l'approbation universelle. Mais, insinuer perpétuellement, établir quelquefois comme en thèse incontestable, que le pouvoir temporel est essentiellement soumis au pouvoir spirituel (t. 14, p. 369-381); enseigner dogmatiquement, d'après un passage de saint Bernard auquel on fait dire beaucoup plus qu'il ne dit en effet, que Jésus-Christ, roi et prêtre tout ensemble, a réuni dans son Église le sacerdoce et la royauté (t. 15, p. 433-434), n'est-ce pas s'exposer à se voir contredit par plus d'un lecteur sage et religieux? Que devient la distinction des deux pouvoirs sur laquelle M. l'abbé Rohrbacher revient lui-même si souvent dans son ouvrage? et quel bien peut-il résulter d'opinions irritantes, qui souvent n'aboutissent qu'à réveiller des défiances dans l'esprit des peuples et de ceux qui les conduisent?

Nous avons retrouvé dans deux endroits (t. 15, p. 395 et 524) une certaine réminiscence de l'idée favorite de l'auteur sur l'existence de l'Église catholique dans tous les temps, depuis le commencement

du monde, idée sur laquelle nous nous sommes précédemment [illegible]qués. — Nous nous demandons si, changeant l'histoire en dissertation, il est bon d'établir en cinq ou six pages une thèse de théologie et de discipline, quoique d'ailleurs les réflexions soient utiles et édifiantes. Ainsi, quelque grave que soit la question du célibat des prêtres, nous ne pensons pas qu'il faille interrompre la narration pour disserter longuement (t. 14, p. 258-263); mais, dans ce cas-là même, faudrait-il garder une gravité convenable. Or, ce n'est pas ce que nous voyons dans ce passage où, voulant réfuter ceux qui demanderaient le mariage des prêtres pour favoriser l'accroissement de la population, l'auteur dit : « Belle ressource, en vérité, pour la religion, la société, « les pauvres, quand le nombre des pauvres et des misérables sera « augmenté par des enfants d'*ite missa est!* » L'auteur a mis un point d'exclamation et il a bien fait; car il y a dans cette expression de quoi étonner. Il continue : « Mais alors, dit-il, de grands talents « s'éloigneront de l'Église. » A quoi il répond : « Eh ! bon voyage! « l'Église a plus besoin encore de grandes vertus. » Nous cherchons la convenance et nous ne la trouvons pas ici, pas plus que dans la tirade où, à propos de la divinité prétendue de Hakem, l'auteur se jette sur celle du soi-disant Père Enfantin (t. 13, p. 353), qui se voit ainsi, on ne sait trop pourquoi, encadré dans le xe siècle. C'est lui faire beaucoup d'honneur.

On remarquera encore que quelques distributions ne sont pas assez heureusement combinées. Ainsi l'auteur raconte la mort de saint Canut assez longtemps avant de faire connaître les lettres qu'il reçut du souverain Pontife; il ramène Bérenger au concile de Rome, où plus haut il avait déjà été condamné. — M. Rohrbacher avait annoncé dès le commencement qu'il se servirait sans scrupule des traductions de Fleury, en ayant soin de les revoir et de les compléter, et nous ne l'en blâmons pas; il eût été souvent difficile de mieux faire; mais bien des pièces importantes qui, par mégarde ou par manque de bonne foi, ont été omises par cet historien peu fidèle, ont dû être transportées dans notre langue par une version nouvelle, et, nous sommes obligés de le dire, la plupart de ces versions ne sont pas heureuses, comme on peut s'en convaincre en en parcourant quelques-unes. Nous demanderons à ce propos si ce n'est pas une espèce d'anachronisme de mêler dans les conversations des xe, xie ou xiie siècles ce genre d'interpellation : *Monsieur, Messieurs, Madame?*

C'est surtout sur le style que nous aurions beaucoup d'observations à faire, et de locutions vicieuses à relever : nous y renonçons pour ne pas entrer dans des détails trop longs et trop minutieux. Nous signalons seulement deux idées que l'auteur affectionne tellement qu'il y revient sans cesse. C'est d'abord d'exprimer l'invasion des barbares sous la figure d'une longue procession partie de Sennaar au moment de la confusion des langues, et ensuite de rapprocher fréquemment l'histoire de Nabuchodonosor et les prophéties de Daniel des événements modernes : plusieurs livres débutent par là. Ajoutons que notre délicatesse, peut-être trop susceptible, a été blessée par un mot désagréable qui revient trop souvent sous la plume de l'écrivain (t. 14, p. 532 et 644), et par une peinture de mœurs qui nous a parue exprimée avec trop de crudité (ibid., p. 175). Sans doute la vérité ne doit pas être cachée ; mais notre langue se prête singulièrement à exprimer avec des tournures chastes les plus graves désordres.

Malgré ces taches, ces trois volumes ne laissent pas d'offrir une lecture très-attachante. La doctrine d'ailleurs en est généralement pure, et, si l'on excepte le petit nombre d'observations que nous avons faites, c'est pour le fond un travail qui mérite les plus justes éloges. Nous continuerons seulement à réclamer les modifications que nous avons déjà indiquées dans nos précédents articles.

A.-B.-C.

275. **MÉMOIRES SECRETS SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV,** ***la Régence et le règne de Louis XV,*** par Duclos. — Nouvelle édition ; 1 vol. in-18 format anglais de 427 pages (1846), chez Firmin Didot frères.

Tout le monde connaît Duclos et sa manière d'écrire l'histoire, recherchant l'anecdote, la préférant surtout quand elle est piquante, recueillant volontiers les bons mots lestes ou mordants, peu scrupuleux dans le choix des sources ou des témoins, cachant, sous une fausse apparence de religion, un philosophisme très-prononcé, se déclarant pour les jansénistes contre les Jésuites, sans connaître plus les uns que les autres, et dans le simple dessein de paraître ainsi du catholicisme primitif, comme on l'appelle, affectation commune à beaucoup d'écrivains de nos jours qui, en réalité, ne sont pas plus à l'une qu'à l'autre doctrine. Ce peu de lignes suffiront pour faire apprécier les *Mémoires secrets*, et la Notice mise en tête de cette nouvelle édition

par M. Barrière, n'est pas propre à modifier notre jugement, ni à faire une exception en faveur de cette Introduction.

276. **PÈLERINAGE AU XIXe SIÈCLE** (UN), par Stéphanie DE FRAISSINET. — Petit in-18 de 132 pages.

L'auteur féminin de cette brochure raconte les pérégrinations de deux époux, qu'un accès de grande dévotion emporta un jour vers les lieux saints. La ferveur la plus brûlante animait leurs cœurs au départ. Des avanies, des rebuts, le mauvais temps, dont ils furent accueillis tout le long de leur chemin, ne faisaient qu'accroître leurs excellentes dispositions, et surtout leur amour des humiliations et des souffrances. A Rome, le zèle commence à se ralentir : un garde du palais pontifical n'avait pas cru devoir les introduire à Malte ; de là un goût subit pour le protestantisme s'éveille dans l'âme des pèlerins. Déjà ils trouvent des raisons de ne pas aller à Jérusalem : les routes ne sont pas sûres, etc., etc. Bref, ils reviennent en France, après avoir subi la plus complète métamorphose. Car, non-seulement ils n'ont plus la foi simplement chrétienne, mais l'athéisme, et un athéisme raisonné (s'il en est de tel), devient toute leur croyance. La religion catholique (admirable dans son organisation) n'est plus à leurs yeux qu'une transformation de toutes les *superstitions* précédentes, etc. La religion véritable, c'est la raison seule dirigeant le libre arbitre de l'homme, sans avoir besoin d'être dirigée elle-même. Bientôt, nous assure-t-on, *les lois de la charité religieuse ne tiendront plus devant la charité de la raison ;* et c'est une femme qui tient ce langage ! — Ce petit livre développe cette théorie dans un style fort peu élégant, et avec fort peu d'esprit. Dangereux, ou mauvais, pour le fond, il n'offre donc, dans sa forme, aucun attrait séducteur. L'auteur et son livre n'inspirent que la pitié.

277. **PHILOSOPHIE ALLEMANDE** (DE LA), *Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques,* précédé d'une *Introduction sur les doctrines de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hégel,* par Charles DE RÉMUSAT, membre de l'Institut. — 1 vol. in-8 de CLVIII-209 pages (1845), chez Ladrange ; — prix : 6 fr.

Ce livre, comme on le voit par le titre, contient une Introduction sur les doctrines allemandes, et un Rapport sur le concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques pour l'examen cri-

pièce de vers, assez peu poétiques. — Les Nouvelles sont au nombre de six seulement. — On y voit, comme dans le volume dont nous parlerons plus bas, que le but de Mlle de Pétigny est d'être utile à la jeunesse en lui offrant, sous le voile d'un fait imaginaire, des instructions morales faciles à déduire; mais les défauts de la forme sont trop saillants pour ne pas nuire au fond. Tantôt l'auteur, paraissant ne savoir comment remplir les pages de son volume, se jette, à propos du mot gastronomie oublié par les anciens éditeurs du *Dictionnaire de l'Académie*, dans une longue dissertation sur la cuisine des anciens ; plus loin, c'est la description du port de Brest qu'amène le nom de cette ville ; ailleurs, l'histoire naturelle des serpents occupe à son tour plusieurs pages. — Ces digressions peuvent cependant n'être pas dénuées d'intérêt pour les jeunes lecteurs, et nous ne les aurions pas fait remarquer, si elles n'accusaient dans l'ensemble du travail un défaut qu'il serait bon d'éviter. Nous en dirons autant du romanesque de quelques situations, de quelques rencontres, qui sortent trop de l'ordre naturel des choses. — Le style est peu châtié, et offre plus d'une locution non-seulement familière, mais triviale. — Nous prierons Mlle de Pétigny de ne plus dire à l'avenir, la *Vierge* (p. 51), en parlant de la *sainte* Vierge, ni le ministre de l'Évangile, locution protestante, en parlant d'un prêtre catholique (p. 211); de remarquer que le célébrant, quittant l'autel à l'offertoire pour monter en chaire, conserve son aube et son étole, et ne reste pas en simple surplis (p. 166); de ne pas exagérer les signes heureux de la mort d'une femme vertueuse en assurant qu'*elle a sur son visage les reflets de l'auréole qui distingue les saints dans le paradis* (p. 214); enfin d'effacer de la page 26 le mot *pécune*, qui, sans doute, tient la place de *pécule*. — On peut confier ce volume aux jeunes enfants, qui ne seront pas frappés de ses défauts; mais toutefois quand on n'en aura pas de meilleurs à mettre entre leurs mains.

284. DICTIONNAIRE UNIVERSEL ET COMPLET DES CONCILES ***tant généraux que particuliers, des principaux synodes diocésains, et des autres assemblées ecclésiastiques les plus remarquables, composé sur les grandes collections des conciles les plus estimées, et à l'aide des travaux de D. Ceillier, du P. Richard, des auteurs de l'*****Histoire de l'Église gallicane*****, et des autres histoires de l'Eglise les plus célèbres, soit anciennes soit modernes, soit françaises soit étrangères;*** rédigé par M. l'abbé Peltier, prêtre du

diocèse de Paris. — Tome 1er, in-4° de 1,332 colonnes (1846), aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge; — prix : 7 fr.

Un Dictionnaire des conciles devait naturellement trouver sa place dans l'*Encyclopédie théologique* publiée par M. Migne, soit en raison de la matière elle-même, qui forme une partie importante des études ecclésiastiques, soit à cause de la difficulté pour un grand nombre de se procurer les grandes collections des conciles, dont ce Dictionnaire est comme un résumé. Il doit occuper deux volumes (13 et 14 de l'*Encyclopédie*), et bien que le premier seul ait encore paru, nous ne voulons pas différer de le faire connaître à nos lecteurs. — Ce *Dictionnaire* est universel et complet en ce sens qu'il fait mention de tous les conciles tant généraux que provinciaux, et des principaux synodes diocésains tenus dans les diverses contrées du monde catholique; mais il en est beaucoup dont il indique seulement la date et l'objet; et on en comprend, du reste, le motif : l'éditeur a voulu, sans doute, se borner à ce qui est essentiel. Plus souvent, et surtout pour les plus célèbres de ces saintes assemblées, on entre dans des développements historiques et théologiques qui en font suffisamment connaître le but, les questions qu'elles avaient à discuter, les décisions qu'elles ont prises, les décrets ou statuts qu'elles ont portés. L'auteur n'a fait précéder ce volume d'aucun avertissement; mais il indique dans le titre les principales sources auxquelles il a puisé, et ce sont bien les meilleures : on le voit d'ailleurs par l'excellent esprit de sa rédaction, qui nous a généralement satisfaits. Nous pouvons en citer pour exemple entre autres les articles Bâle et Constance. On a, par ce *Dictionnaire,* une connaissance suffisante de l'histoire et des décisions des conciles : ceux qui voudraient l'avoir plus complète et en faire une étude spéciale peuvent recourir aux sources. — Nous savons gré à l'auteur d'avoir fait mention des conciles ou synodes tenus dans ces dernières années; c'est ainsi que, dans ce premier volume, nous trouvons des articles sur une assemblée métropolitaine réunie, en 1838, à Aix en Provence par Mgr. Bernet, archevêque de cette métropole, sur les six conciles provinciaux de Baltimore (États-Unis), de 1829 à 1846, sur plusieurs synodes diocésains tenus par Mgr. Parisis, évêque de Langres, dans les années 1841 et suivantes. — Ce volume se termine par la lettre *M.* — Ne pouvant guère donner une idée plus précise d'un dictionnaire, nous nous contenterons d'ajouter deux observations légères, sans doute, mais qui ne nous semblent pourtant pas

inutiles. Nous aurions souhaité que l'auteur eût joint toujours, comme il l'a fait souvent, le nom latin au nom français de chacun des lieux où ont été tenus des conciles ou synodes : c'eût été, ce nous semble, un document très-utile pour l'interprétation de bien des noms propres qui ont souvent une si grande dissemblance du latin au français, et dont bien des personnes ignorent le rapprochement. Les grandes collections des conciles, dont plusieurs sont rédigées en latin, fournissaient à cet égard tous les documents nécessaires. Il eût encore été désirable que le rang des conciles généraux entre eux eût été toujours et clairement indiqué, ce qu'on n'a pas fait, par exemple, pour ceux de Ferrare et de Florence. Cette omission peut être facilement réparée par un tableau des conciles œcuméniques, classés par ordre chronologique, que nous souhaitons de voir à la fin du second volume. — Ce *Dictionnaire*, on le comprend par son objet, est une œuvre très-utile, qui sera sûrement bien accueillie du clergé.

285. DROITS ET DES DEVOIRS DE LA ROYAUTÉ CONSTITUTIONNELLE (DES) *dans l'ordre de la religion*, par M. l'abbé BONNETAT. — 1 vol. in-8 de XXVIII-550 pages (1847), chez Sagnier et Bray ; — prix : 6 fr.

M. l'abbé Bonnetat, auteur d'un livre intitulé : *De l'état et des besoins moraux et religieux des populations en France* (V. notre t. 5, p. 504), considère l'époque actuelle comme un moment de crise ; la lutte entre la vérité et l'erreur lui paraît plus vive, plus terrible que jamais : « Il s'agit, dit-il (p. XVIII), de quelque chose de décisif pour « la France. » L'*irreligion*, l'*incrédulité*, l'*indifférence*, ont fait, suivant l'auteur, de si grands progrès, qu'elles menacent le pays des dangers les plus redoutables, et que la France elle-même se trouvera inévitablement compromise dans un avenir prochain, si un prompt et complet retour au catholicisme ne vient l'arrêter sur le bord de l'abîme. Après avoir sondé la profondeur de nos plaies sociales, M. l'abbé Bonnetat a cru reconnaître que le roi seul possède le droit et le pouvoir suffisants pour appliquer un remède efficace à de si grands maux ; aussi lui adresse-t-il son livre et un discours préliminaire, qui en est comme l'introduction. — L'ouvrage est divisé en *dix-huit chapitres*. Dans le premier, l'auteur dépeint le caractère de l'incrédulité au XIXe siècle ; dans les trois suivants, il attaque les ennemis du catholicisme, qu'il désigne sous le nom de libéraux-galli-

cans; il combat leurs doctrines, et signale toutes les contradictions qui se rencontrent dans leurs opinions. Les chapitres v, vi, vii, traitent des rapports entre l'Église et l'État. — La liberté de l'enseignement, les réformes qu'il réclame, sont examinées dans le chapitre suivant. — M. l'abbé Bonnetat envisage ensuite la royauté constitutionnelle elle-même dans l'État, dans ses rapports avec l'Église; il dit les droits qu'elle y exerce, et les devoirs qu'elle doit y remplir; il constate l'efficacité, la nécessité même du concours de l'autorité royale pour la régénération spirituelle en France, il indique entre autres moyens propres à faire obtenir ce résultat, de ne nommer aux fonctions publiques que des hommes religieux, et de rétablir les aumôniers dans l'armée. Dans les chapitres xvi et xvii, l'auteur examine l'importance, pour la France, du catholicisme considéré au point de vue purement politique; il termine par un coup d'œil sur la situation morale de notre pays.

Nous n'entreprendrons pas l'examen de toutes les propositions émises par l'auteur, et dont plusieurs nous paraissent susceptibles d'être contestées. Sous notre régime constitutionnel, par exemple, le roi a-t-il véritablement tout le pouvoir que lui attribue M. l'abbé Bonnetat? et, dans un changement radical à cet égard, n'y a-t-il pas toute une révolution? Peut-on admettre, d'une manière absolue, que les étonnants progrès de l'industrie aient atteint la dernière limite du possible (p. 452)? Connaît-on la mesure assignée par le Créateur lui-même à l'intelligence humaine? Celui qui aurait avancé une proposition semblable il y a vingt ans, ne trouverait-il pas un démenti dans les faits actuels? Peut-on dire qu'il y a véritablement moins de religion actuellement qu'il n'y en avait en 1830 (p. 159)? — Sans se faire illusion sur l'état des choses, à le considérer dans son ensemble, on peut croire que la foi conserve encore de profondes racines parmi nous, et des espérances pour l'avenir. — Tout en louant la foi vive et les convictions profondes de l'auteur, nous oserons exprimer le regret qu'il se laisse aller à quelques exagérations, au moins dans la forme, dussions-nous mériter l'application de ce qu'il dit dans son Avant-Propos (p. 11) : « Des hommes honnêtes et consciencieux, « égarés comme tant d'autres par la sagesse humaine, trouveront « qu'effectivement nous nous éloignons trop de cette modération qui, « selon eux, doit être la première qualité de l'écrivain. » C'est, en effet, selon nous, le meilleur moyen de persuader, et un avantage

345. **ABRÉGÉ D'INTRODUCTION** *aux livres de l'ancien et du nouveau Testament*, par M. l'abbé GLAIRE, conseiller de l'Université, doyen et professeur d'Ecriture sainte à la Faculté de théologie de Paris. — 1 vol. in-8° de VIII-632 pages (1847), chez J. Leroux, Jouby et Cie (successeurs de Méquignon junior); — prix: 5 fr. 50 c.

L'ouvrage dont on nous offre ici l'abrégé se compose de six volumes que nous avons précédemment examinés quand parut la deuxième édition (Voir notre tome 3, p. 297); nous ne reviendrons pas sur l'analyse que nous en avons faite. Nous dirons seulement qu'ayant compris que l'acquisition de six volumes peut être onéreuse, impossible même à un grand nombre d'étudiants en théologie, M. l'abbé Glaire, en leur en préparant lui-même un abrégé, a eu soin d'y conserver les questions les plus importantes soit en elles-mêmes, soit par rapport aux conditions dans lesquelles se trouvent aujourd'hui les études bibliques. Les changements portent principalement sur des matières d'érudition et sur des questions qui, bien qu'intéressantes en elles-mêmes, et d'une importance relative, ne sont cependant pas d'une utilité générale et absolue. Il a eu soin de conserver à peu près intactes les questions qui ont toujours été regardées comme fondamentales dans la critique biblique, et surtout celles qui, dans ces derniers temps, sont devenues l'objet des attaques si violentes et si multipliées des mythologues et des rationalistes; nous voulons parler de l'authenticité, de l'intégrité, de la véracité de certains livres, tels que le *Pentateuque*, les *Prophéties d'Isaïe*, celles de *Daniel*, etc., et enfin les écrits sacrés de nos évangélistes.—La pensée de M. l'abbé Glaire sera certainement comprise, et les élèves des séminaires qui ne pourront avoir son *Introduction* complète, lui seront reconnaissants du soin avec lequel il leur a composé cet *Abrégé.* — Nous trouvons à la fin de la préface de ce volume quelques lignes qui sont un juste hommage rendu à la mémoire de M. Méquignon junior, éditeur des ouvrages de M. l'abbé Glaire, mort pendant l'impression de cet *Abrégé.* Nous nous y associons de tout notre cœur, et puisque l'occasion s'en présente naturellement, nous sommes heureux de pouvoir dire ici quelques mots de cet homme honorable sous tous les rapports, et

dont la vie entière a été consacrée à la publication de bons livres, et surtout de livres destinés au clergé, avec lequel il a eu pendant plus de quarante ans des relations suivies qui lui avaient acquis son estime et qui lui ont mérité ses regrets.

BIBLIOTHÈQUE DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE. — Nouvelle série : volumes in-12, chez A. Mame et Cie, à Tours, et à Paris, chez Poussielgue-Rusand et chez Delarue ; — prix de chaque volume orné de 6 gravures sur acier : 1 fr. 25 c.

346. AUGUSTE ET THÉRÈSE, ou le *Retour à la foi*, par Mme *Tarbé des Sablons*. — 1 vol. — Auguste Dubois, ouvrier ébéniste, pieux et sage dans sa conduite jusqu'à l'époque de son mariage, a épousé Thérèse Dumont, femme légère et sans instruction religieuse, qui peu à peu l'entraîne loin de ses devoirs. Tombé gravement malade au bout de six ans, Auguste est conduit à l'hôpital où les exhortations paternelles du curé de Saint-Étienne-du-Mont, son ancien confesseur, et l'impression que font sur lui les soins touchants d'une de ces dames charitables qui consacrent leur fortune et leurs loisirs au soulagement des malheureux, le ramènent à ses premiers sentiments. Thérèse, malade de son côté, instruite par les mêmes personnes, embrasse avec ardeur les pratiques d'une religion qu'elle avait si mal connue jusqu'alors. Les deux époux, rendus à la santé, s'appliquent au travail et voient la prospérité et le bonheur régner dans leur famille avec la vertu. Divers incidents, plus ou moins naturellement amenés, donnent lieu à l'auteur d'adresser sous une forme agréable les plus utiles leçons à la classe ouvrière, de lui inspirer la résignation dans l'épreuve et dans la souffrance, l'amour du travail, la pratique de la religion et du devoir. — A la suite de chaque chapitre, l'auteur ajoute quelques lignes dont l'ensemble forme comme un abrégé très-sommaire de l'histoire de la religion depuis la création du monde jusqu'à Notre-Seigneur ; mais peut-on dire que « la vie de Jésus-« Christ a été *celle d'un ange ;* sa mort, celle d'un Dieu (p. 246)? » Tout n'est-il pas divin dans l'une et dans l'autre? — En somme, ce livre, écrit avec cette grâce de style que Mme Tarbé des Sablons sait donner à tout ce qui sort de sa plume, est un des plus convenables pour la classe ouvrière, qu'il récréera en lui suggérant les plus sages conseils et les meilleurs sentiments.

347. ÉDOUARD DE TERMONT, ou *Providence et repentir*, par

Mme Louise *de R****. — 1 vol. — M. de Romeval, obligé d'aller prendre les eaux de Saint-Gervais, en Savoie, y est accompagné par sa fille Claire, et laisse dans sa demeure de Bellevue sa femme et sa nièce Hélène, orpheline recueillie par eux depuis son bas âge. Les deux jeunes filles correspondent entre elles et se racontent l'une les aventures du voyage, l'autre les faits qui se passent au domicile de la famille. Dans le reste du volume, Édouard de Termont occupe une part minime et secondaire. Pour connaître son histoire, il faut passer par des incidents, des rencontres fortuites, des récits étrangers à l'action principale, et dont plusieurs manquent de naturel, et par là même de vraisemblance aux yeux du lecteur intelligent et réfléchi; mais la jeunesse, à qui ce livre est destiné, ne remarquera probablement pas ces défauts de composition, et ne trouvera dans les détails que d'utiles réflexions, des exemples de vertu, une morale très-religieuse, l'union et le bonheur d'une famille vertueuse, le pardon des injures, le retour d'un fils égaré.

348. Histoire de la conquête de l'Espagne par les Arabes, par M. *de Marlès*. — 1 vol. — L'histoire des différentes dynasties arabes qui ont régné sur l'Espagne depuis l'invasion de la Péninsule par les sectateurs du Coran en 710, jusqu'à l'entière expulsion des Maures par Philippe III, le récit des guerres et des combats que les califes d'Occident eurent à soutenir contre des compétiteurs, contre des sujets révoltés ou contre les princes chrétiens, quelques détails sur leur caractère et sur leur administration, occupent ce volume, dont la narration est peut-être un peu pressée, mais qui offre dans son ensemble un assez bon abrégé de la domination des Maures sur l'Espagne. La jeunesse peut donc y trouver, sans aucun inconvénient, une lecture amusante et instructive pour elle.

349. Jacques Coeur, par M. *Cordellier-Delanoue*. — 1 vol. — Tout en restant fidèle à la vérité historique, M. Cordellier-Delanoue a su dramatiser la vie de Jacques Cœur de manière à en faire un récit des plus attachants, par le naturel et l'enchaînement des situations, par l'intérêt des détails, par la pureté de la diction. La fortune presque fabuleuse de l'argentier de Charles VII, sa disgrâce si subite et si peu méritée, les intrigues des courtisans qui ourdirent sa perte après avoir souvent usé de son crédit, la faiblesse et l'abandon d'un roi auquel il avait rendu de si éminents services, sa courageuse résignation au milieu des plus grands revers, sa délivrance, qu'il dut au

mandé à tous les ecclésiastiques appelés par état à soulager toutes les infortunes, aux sœurs de charité, aux membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et à tous les chrétiens pieux qui veulent exercer les œuvres de miséricorde.

352. **CHRÉTIENS SOUS NÉRON** (LES), par Mlle Antonine LECLER. — 1 vol. in-8° de 396 pages, orné de 3 gravures sur acier (1846), chez Lehuby; — prix : 3 fr. 50 c.

Antonine, femme du sénateur Évariste, a été convertie au christianisme par Eusèbe son esclave, et gagne à son tour son mari et Marcellus leur fils. Leur fille Jumé, encore tout enfant, est élevée dans la religion des chrétiens. Néron, épris de la beauté d'Antonine, veut la forcer à se séparer d'Evariste pour devenir son épouse; irrité de son refus et découvrant que toute la famille d'Évariste est chrétienne, il la poursuit de sa vengeance, et après le supplice de Marcellus, brûlé vif avec une foule de ses frères, la famille du sénateur parvient à se soustraire à la vigilance des satellites de Néron et prend la fuite, accompagnée d'Eusèbe. Ils traversent ainsi la Germanie, les Gaules, l'Ibérie, vont jusque dans la Palestine; et tantôt reconnus par les officiers romains, tantôt protégés par les chrétiens, ils courent les plus grands dangers, auxquels ils n'échappent que par des miracles de Providence. Antonine et Eusèbe meurent dans ces voyages, Évariste revient secrètement à Rome, au moment de la mort de Néron, et devient bientôt évêque, et sa fille diaconesse. — Cette famille, si longtemps fugitive et persécutée, et conservant tant de confiance en Dieu et de sublime résignation au milieu des plus fortes épreuves, intéresse vivement le lecteur, en même temps qu'elle lui fait connaître par tous les pays qu'elle parcourt, les mœurs, les usages, la religion, l'industrie, etc., des peuples anciens qui les habitaient. C'est donc à la fois un livre intéressant, instructif et édifiant qui peut être confié à la jeunesse sans le plus léger inconvénient et avec beaucoup d'avantages.

353. **CIEUTAT** (LES), ou le *Siége de Villeneuve-d'Agen sous Henri III*, par Eugène NYON. — 1 vol. in-8° de XXX-372 pages (1845), chez Lehuby; — prix : 3 fr. 50 c.

L'épisode historique qui fait le fond de ce livre, est la belle conduite de Charles de Cieutat, gouverneur de Villeneuve-d'Agénois assiégée par Marguerite de Valois, alors en guerre avec Henri III,

son frère. La reine étant parvenue à s'emparer par trahison de la personne du gouverneur qu'on avait attiré à la chasse, le fit conduire devant les remparts, menaçant le jeune de Cieutat, fils du gouverneur et qui commandait en son absence, de faire tuer son père sous ses yeux, s'il ne rendait la place à l'instant. Le gouverneur défend à son fils de rendre la ville, lui rappelle le devoir d'un sujet fidèle et l'honneur du nom qu'il porte. Le fils aussitôt demande à parlementer, fait une sortie, délivre son père et met en déroute la petite armée de Marguerite. — A ce beau trait, l'imagination de l'auteur rattache une foule de détails sur les seigneurs qui prêtaient leur appui à la reine de Navarre, et plusieurs incidents qui font de ce livre une lecture pleine d'intérêt et sans aucun danger pour la jeunesse. Du reste, il sera lu avec plaisir par tous les âges.

354. CLÉMENT XIV ET LES JÉSUITES, par J. CRÉTINEAU-JOLY. — 1 vol. in-8° de 412 pages (1847), chez Mellier frères; — prix: 7 fr. 50 c.

Ce livre vient de paraître, et il a déjà soulevé des réclamations très-vives. On a attaqué, non pas la véracité de l'auteur, mais l'opportunité de la publication. M. Crétineau-Joly avait fait une bien précieuse trouvaille, il lui était tombé entre les mains toute la correspondance du conclave d'où Ganganelli est sorti pape, c'est-à-dire qu'il avait pris sur le fait et en flagrant délit d'astuce et de corruption les princes, les ambassadeurs, et les cardinaux qui devaient le chapeau au choix des puissances. Pourquoi, a-t-on dit, n'a-t-il pas fait le sacrifice de ces matériaux; il se serait grandement honoré devant Dieu s'il eût renoncé à l'importance qu'une pareille découverte pouvait lui donner devant les hommes. Pourquoi révéler des scandales qui vont retomber sur l'Église, sur la papauté, et fournir ainsi de nouvelles armes aux incrédules et aux hérétiques? L'auteur n'a-t-il pas voulu se justifier des éloges donnés par lui à la Compagnie de Jésus, en prouvant surabondamment qu'elle fut sacrifiée par les princes de la maison de Bourbon? Il avait toujours été si respectueux envers le saint Siége, pourquoi traîne-t-il sur *la claie historique* la mémoire de Clément XIV, pontife plus malheureux que coupable? Enfin, et c'est l'objection la plus spécieuse, pourquoi a-t-il résisté, comme il l'avoue lui-même, au vœu des Jésuites qui le priaient de supprimer ces documents, et surtout au vœu de Pie IX dont on faisait intervenir l'autorité dans les représentations qu'on lui adressait?

Nous ne savons pas si le grand pape qui gouverne aujourd'hui l'Église a véritablement blâmé cette publication. Si ce blâme était authentique, une pareille autorité serait suffisante pour nous, et à notre tour nous condamnerions l'historien. Mais de ce que le nom de Pie IX a été prononcé par quelques personnes dans les représentations adressées à M. Crétineau-Joly, il ne résulte pas que le pape ait véritablement parlé; on ne connaît d'ailleurs que par l'historien les représentations qui lui ont été faites, et il ne cite aucune parole du saint Père. Que le général des Jésuites ait demandé la suppression de cette Histoire, cela fait beaucoup d'honneur à sa vertu et à l'abnégation de ses religieux; car dans ce nouveau travail de l'historien de la Compagnie de Jésus, il n'y a pas un mot qui puisse leur porter préjudice; tout au contraire, chaque fait y tourne à leur louange; mais de ce que l'offensé pardonne à ses ennemis, il n'en résulte pas que les actes enfin dévoilés de ces ennemis prévaricateurs n'appartiennent pas à l'histoire, et ne soient pas utiles à l'instruction de l'humanité. Que les amis de la maison de Bourbon regrettent qu'elle ait si vivement et universellement poursuivi les Jésuites, nous le comprenons; ce n'est pas là en effet le plus beau rayon de sa gloire; mais peut-on empêcher que Choiseul et la Pompadour, et Bernis leur protégé, que Charles III et d'Aranda, que Ferdinand Ier et Tannucci, que Ferdinand de Parme et le marquis de Felino ne soient ce qu'ils sont véritablement, c'est-à-dire des ennemis de l'Eglise, des agents des philosophes, des persécuteurs d'autant plus odieux qu'ils ont condamné sans entendre, et prétendu flétrir sans preuve? Maintenant il y a eu des cardinaux coupables dans cette affaire; hélas! oui sans doute. Mais qu'est-ce que cela prouve contre l'Église? il y a bien eu un Judas sur douze apôtres, et les évangélistes n'ont pas craint de le raconter; il y a eu parmi les premiers disciples de saint Benoît quelques misérables qui ont essayé de l'empoisonner, et le pape saint Grégoire n'a pas craint de le dire, de l'écrire dans la Vie du fondateur, en même temps qu'il approuvait l'Ordre. D'ailleurs s'il y a eu du mal dans le conclave, qui l'y avait mis? les ennemis de l'Église seuls, ceux qui avaient abusé de leur droit de présenter des cardinaux, et ces cardinaux des puissances qui ont séduit ou trompé les autres; c'est l'homme ennemi semant l'ivraie dans le champ qui n'en est pas moins le champ du Père de famille?

Reste un point plus difficile. La mémoire de Clément XIV est

flétrie à jamais par l'historien, et ce déshonneur rejaillit sur le saint Siége. A moins que le saint Père ne le dise lui-même, nous nous permettrons de soutenir que telle n'est pas la conclusion du livre de M. Crétineau-Joly. Pour nous, après une lecture attentive, voici ce qui ressort de ces documents. Ganganelli a pu avoir le désir d'être pape, mais dans l'espérance de sauver la Compagnie de Jésus. Il trouvait le conclave divisé sur cette question, il voyait d'un côté la volonté de détruire l'Ordre, de l'autre, avec la bonne volonté de le conserver, une incertitude et une faiblesse qui pouvaient rendre cette bonne volonté inutile. Il s'est donc tenu sur une grande réserve, il a attiré à lui les uns et les autres, il a paru leur donner des gages pour obtenir leurs voix, et il est devenu Clément XIV; mais il avait trop compté sur sa propre fermeté. Après trois ans de luttes, il a cédé en s'évanouissant. Il y a là une faiblesse, de la présomption même si l'on veut, mais il n'y a pas de déshonneur qui rejaillisse sur le saint Siége; car Clément XIV n'a trahi aucune des vérités de la foi, aucun des dogmes de l'Église, et les Jésuites, comme tous les autres Ordres religieux, si utiles à l'Église, ne lui sont pas cependant nécessaires et essentiels.

Nous avons cru devoir justifier ainsi la nouvelle publication de M. Crétineau-Joly, tout en nous soumettant d'avance à la correction du saint Siége, parce que nous avions l'intention d'en parler favorablement. Ce livre est en effet très-curieux. Les deux cents premières pages racontent la suppression des Jésuites par Pombal, par Louis XV, par Charles III, par le roi de Naples; c'est le complément de ce que l'auteur avait déjà exposé dans sa grande *Histoire de la Compagnie de Jésus*. Le reste du volume contient l'Histoire du conclave de 1769 et du Bref *Dominus ac Redemptor*. Là toutes les menées des ambassadeurs, toutes les roueries du cardinal de Bernis, l'élu de Mme de Pompadour, toutes les prétentions des Espagnols apparaissent avec une exactitude qui ne peut être contestée, puisque tous ces agents de l'iniquité livrent eux-mêmes leurs pensées dans leurs correspondances. Mais à côté de ces misères se déploient de nobles résistances, en particulier celle du cardinal Albani, vieux Romain, vieux catholique qui jugea d'un mot ses adversaires. Bernis réclamait devant lui l'égalité, prétendant que tous les cardinaux siégeaient au conclave au même titre : « Non, Éminence, répliqua le vieux défenseur de la foi, il n'y a pas d'égalité possible entre nous; car ce n'est pas une courtisane

qui m'a mis le berretino sur la tête. » On y trouve encore de curieux renseignements sur les tribulations de Clément XIV, au milieu des instances acharnées des ennemis des Jésuites, et enfin, page 361, ce jugement qui suffirait à justifier l'auteur de sa publication. « Il est « très-vrai que les jansénistes et les philosophes annoncèrent que des « miracles se faisaient par l'intervention de Ganganelli, et qu'ils « parlèrent même de le béatifier. Cette protection accordée à un pape « par les incrédules et les sectaires ne devait pas recommander sa « mémoire auprès du saint Siége; mais Clément XIV n'a jamais « mérité cet excès d'indignité. Il s'est trouvé dans une position « inextricable, entre deux partis également animés; il a favorisé l'un « au détriment de l'autre. A son tribunal, et malgré lui l'impiété l'a « emporté sur le zèle; il a donc dû devenir, pour les encyclopédistes, « un grand citoyen. Il flétrissait, il proscrivait les Jésuites sans « examen, sans avoir entendu leur défense; on en fit un pape modèle « de fausse tolérance et d'humanité. Les catholiques exaltés s'irri- « tèrent de se voir abandonnés. Ganganelli semblait prendre en « dédain leurs réclamations; eux, ne tenant pas assez compte de la « situation, adressèrent à ce pontife des reproches pleins d'amertume. « On le calomnia dans les deux camps : ici, en lui accordant des « vertus chimériques, là en faisant servir son esprit de passeport à des « paroles odieuses ou cruelles.... Clément XIV ne fut ni un saint ni « un coupable, mais un homme faible, qui, pour parvenir au ponti- « ficat suprême, s'appuya sur des moyens trop humains et qui fut « trahi par eux. La faute de Ganganelli est dans son élection; il « l'expia sur le trône. »

Voilà, dans ces lignes, le résumé de tout l'ouvrage pour ce qui concerne Clément XIV. Nos lecteurs peuvent déjà comprendre par là si M. Crétineau-Joly a jeté quelque déshonneur réel sur le saint Siége.

X.

355. **DICTIONNAIRE DE LA BIBLE**, par le R. P. dom Augustin Calmet, religieux bénédictin, abbé de Senones, revu par M. l'abbé A.-F. James, publié par M. l'abbé Migne. — Tomes III et IV, 2 vol. in-4° de 1,360 et 1,328 colonnes (Paris, 1845 et 1846), au Petit-Montrouge; — prix : 28 fr. les 4 vol.

Nous avons déjà, en rendant compte des deux premiers volumes de cet ouvrage, qui forment les troisième et quatrième tomes de

l'*Encyclopédie théologique*, exprimé le jugement favorable que nous avions cru devoir en porter (V. p. 303 du présent tome). Quelques observations secondaires avaient seules pu offrir une prise légère à la critique. Nous sommes heureux de maintenir notre première décision après l'examen de ces deux derniers volumes, où nous avons trouvé le texte de dom Calmet non-seulement reproduit, mais amélioré dans un grand nombre de passages. On a mis heureusement à contribution les nouvelles découvertes faites dans ces derniers temps, ainsi que les nouvelles publications de voyages et d'histoire dues à des hommes de talent dont l'on peut ne pas toujours approuver les idées, mais auxquels on a le droit d'emprunter ce qu'ils ont pu dire de bon et d'utile pour le développement de la science et le progrès de la religion. Nous savons gré aux éditeurs d'avoir parfois relevé les graves erreurs de personnages d'autant plus à craindre dans l'expression de leurs sentiments, que leur nom est plus célèbre, telles que les tendances irreligieuses et les assertions quelquefois impies de M. Champollion-Figeac, frère du jeune Champollion si connu par ses découvertes hiéroglyphiques, qui, dans l'*Univers pittoresque*, semble compter pour rien les récits de l'Écriture, et va même quelquefois jusqu'à les renverser; en sorte qu'à ses yeux le passage de la mer Rouge n'est qu'un fait commun et ordinaire (Voyez tout l'article *Pharaon*). Nous applaudissons aussi aux observations des éditeurs sur les sibylles, que la critique exagérée peut-être du dernier siècle semble avoir trop rabaissées. Nous désirons comme eux que l'on revienne à une étude plus approfondie de cette question, aujourd'hui surtout où les publications du cardinal Maï ont pu donner un nouvel aliment à cet examen. On peut voir à ce sujet une petite dissertation dans l'*Histoire de Notre-Dame de Lorette* (1). Cette même Histoire rappellera également au lecteur un fait dont les éditeurs de dom Calmet auraient dû profiter pour faire à leur *Dictionnaire* une importante correction, sans se borner à une note courte et insignifiante. Dom Calmet, dans son article *Nazareth*, avait attaqué la réalité de la sainte maison de Marie, que la piété honore depuis tant de siècles à Lorette, où l'on croit, sur les preuves les moins équivoques, qu'elle a été miraculeusement transportée. Ce n'était pas à ses yeux une translation, mais une simple

(1) 1 vol. in-12, à Paris, chez Vaton.

copie de cet auguste séjour. Or, voici ce qui arriva à cette occasion, ainsi que nous le lisons à la page 343 : « Jean-Dominique « Mansi, prêtre de Lucques, ayant entrepris une version latine du « *Dictionnaire de la Bible* par dom Calmet, reçut l'ordre de son « général de revenir sur le passage qui était déjà imprimé; le pieux « traducteur répondit en ces termes : « Mon Révérend Père en Jésus-« Christ, à peine eus-je reçu le commandement de votre paternité, « ainsi qu'il m'était exprimé dans la feuille de l'ordinaire présent, « que je me hâtai de prendre la plume pour rédiger la rétractation « exigée, que j'ai faite en cette manière : Il y a dans le *Dictionnaire* « *biblique* des passages qui, échappés à l'auteur dans le feu de la « composition, ont également trompé notre attention dans la préci-« pitation de la version latine, quoi qu'ils paraissent mériter d'être « réformés dans le supplément. Si l'auteur ne l'a pas fait lui-même, « nous devons le faire à sa place, *nous auxquels par ses lettres il a* « *donné libre faculté de corriger et de réformer son travail*. C'est « un acte que réclame le cri public des savants et des âmes pieuses, « qui se plaignent de voir sur ce point une atteinte fâcheuse portée à « leur religion. C'est donc volontiers et avec une pleine liberté que « *nous rétractons au nom de l'auteur* l'opinion qui paraît être insi-« nuée au second tome du *Dictionnaire* de l'édition de Lucques, « savoir que la sainte chapelle de Lorette est, non pas la véritable « maison de la très-sainte Vierge, mais seulement une imitation et « une image de cette maison élevée autrefois à Nazareth. Car quelle « conjecture solide peut-on apporter contre la vérité de cette sainte « chapelle? qui pourrait contrebalancer l'autorité de tant de souve-« rains Pontifes qui ont assuré que c'était la demeure même de Marie; « la persuasion constante de tous les pieux fidèles, appuyée et con-« firmée par tant de prodiges multipliés durant plusieurs siècles, et le « témoignage de tous les écrivains de tout âge et de tout pays? car « ici les Italiens ne se présentent pas seuls; leur bonne foi sans doute « pourrait être soupçonnée dans un fait qui concerne leur pays : mais « les étrangers, et surtout les Français, se joignent à eux pour établir « par leur autorité cette vérité historique. On peut lire, si l'on veut, « Sponde, Moréri, Baudrand, Braulion, Salien, Noël Alexandre, et « les autres. Qu'il reste donc intact, ce dépôt confié à la piété italienne; « qu'il demeure donc ce monument de religion chrétienne, qu'il de-« meure immobile, vainqueur également et des injures du temps et

« des efforts de ses détracteurs. » On aurait pu joindre à ce passage déjà si frappant, les raisonnements employés par Benoît XIV pour réfuter l'opinion téméraire du savant bénédictin.

Nous croyons devoir aussi, en recommandant ce *Dictionnaire*, rappeler aux lecteurs que parmi les flots de doctrine qui y surabondent de toutes parts, l'auteur a tellement résumé toutes les objections possibles contre la vérité des faits bibliques, qu'il a, sans le vouloir, offert aux incrédules, et particulièrement à Voltaire, comme un vaste arsenal où ils sont venus puiser toutes les difficultés qu'ils ont entassées dans leurs diatribes contre la religion. Ce qui doit nous apprendre que c'est un ouvrage grave et sérieux qui demande, pour en profiter, des esprits sages et réfléchis, des esprits capables de saisir non pas seulement l'objection qui attaque, mais encore la réponse qui réfute. Des têtes jeunes et légères pourraient y rencontrer quelquefois plus de périls que d'avantages.

A la suite du *Dictionnaire* se lit, précédée d'une courte préface, une traduction littérale des noms hébreux, chaldéens, syriaques et grecs de la Bible, avec des additions de M. Tempestini, traducteur de la *Grammaire hébraïque* de Gésénius et auteur d'un *Dictionnaire hébreu*. — Le volume est terminé par une dissertation sur le titre de la Croix de Jésus-Christ, où l'on examine cette précieuse relique sous le rapport de l'iconographie, de la paléographie et de l'histoire. C'est un monument que rendent plus curieux et plus certain que jamais les observations de M. Drach, l'étude des langues, la lecture des inscriptions, le zèle réparateur du cardinal Zurla, et les travaux de dom Léandre de Corriéris, jeune religieux italien enlevé trop tôt aux regrets de tous les amis de l'antiquité. A.-B.-C.

356. **HISTOIRE DE HENRI VIII ET DU SCHISME D'ANGLETERRE**, par M. AUDIN, avec le *Portrait de Henri VIII*, d'après HOLBEIN, une *Antienne en musique, à quatre voix*, par Henri VIII, et plusieurs *Fac-simile*. — 2 vol. in-8° de XX-563 et 567 pages (1847), chez Maison; — prix : 15 fr.

« C'est un spectacle où la gravité se mêle au pathétique, la pompe
« à la tristesse, l'émotion à la grandeur, que nous allons offrir à vos
« regards ; vos larmes, en nous écoutant, couleront plus d'une fois :
« si votre cœur s'ouvre à la pitié, pleurez. Imaginez, par la pensée,
« que vous avez sous les yeux les personnages mêmes du drame,

que contient cette Histoire. M. Bungener suit, il est vrai, les divers incidents qui ont marqué la tenue du concile de Trente, sa convocation, sa réunion, ses sessions successives, ses délibérations, ses décisions; mais c'est pour y trouver l'occasion d'attaquer à chaque page, comme on devait s'y attendre, les papes, leur autorité, l'Église entière, ses dogmes et sa discipline. Son opposition est telle que, parlant de Pie IX à propos de réformes, il déclare que si ce pape glorieusement régnant tient ses promesses, il en fera honneur à Pie IX, à l'homme, à la papauté jamais. Que répondre à un auteur qui, dès son début, prétend que l'Église a intérêt à faire oublier le concile de Trente, tandis que, à chaque instant, elle invoque son autorité et ses décisions? Que dire à un écrivain qui pense que Luther, appelant *un concile* pour réformer la foi, était dans la même voie que saint Bernard demandant, quatre siècles avant lui, la réformation de la discipline? comme si la foi était réformable. Luther, d'ailleurs, attribuait donc quelque autorité au concile. M. Bungener en convient, pourvu que ce concile ne fût ni convoqué ni présidé par le pape : apparemment il devait l'être par Luther, moine défroqué et révolté contre sa mère. Comment discuter avec un auteur qui enseigne que l'unité de la foi n'est pas nécessaire? c'est un moyen comme un autre de justifier toutes les variations de l'hérésie, comme si le oui et le non étaient la même chose pour le Dieu de toute vérité. Il va sans dire que chaque protestant avec son jugement individuel interprète beaucoup mieux le sens des Écritures que l'Église, que les Pères, que tous les siècles catholiques. Nous avons assez fait connaître que cette *Histoire du concile de Trente* est tout imprégnée d'hérésie, et remplie de mille attaques cent fois réfutées contre la primauté du saint Siége, contre l'autorité des conciles et contre tous nos dogmes.

777. **HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE,** par l'abbé ROHRBACHER. — *Tomes* XVI, XVII et XVIII, 3 *vol.* in-8 de 544, 707 et 720 pages (Paris, 1844 et 1845), chez Gaume frères; — prix de chaque volume : 6 fr.

Ces trois volumes contiennent l'histoire de cent dix-sept ans, depuis la *mort* de saint Bernard, en 1153, jusqu'à celle de saint Louis, en 1270. Ils offrent des tableaux très-intéressants, soit dans les grandes expéditions de l'Occident contre l'Orient, soit dans les

luttes pénibles, mais nécessaires, des Pontifes romains contre la politique violente des empereurs allemands et les frémissements de l'hérésie, soit dans l'affaiblissement de la domination des Sarrasins trop longtemps maîtres et souverains de la noble Espagne, soit dans la conversion des peuples du Nord et les relations lointaines des papes avec les Chinois, les Mongols et les Tartares, soit enfin dans les biographies édifiantes de saints et de saintes illustres, parmi lesquels on remarquera surtout les Dominique et les François d'Assise, les Claire et les Élisabeth de Hongrie. Il est fâcheux que dans la narration de ces grands combats entre les deux puissances, l'auteur ne soit pas toujours resté dans de justes bornes, et il ne nous paraît pas qu'il serve utilement l'Église en insinuant, toutes les fois qu'il peut en trouver l'occasion, le pouvoir direct du pape sur le temporel des rois (t. 16, p. 506, 507; t. 17, p. 299, 300, etc.). Nous regrettons qu'il se soit souvent trop jeté dans la politique (t. 18, p. 503, 504), et que revenant à des idées favorites, il ait vu de nouveau l'Église commençant avec Abel (ib., p. 451), la vérité existant en Égypte, quoique captive, du temps de Moïse, qui la délivra de l'esclavage (ib., p. 433), et Aristote et Platon venant se rejoindre dans le sens commun (ib., p. 449). Peut-être quelques lecteurs trouveront-ils aussi que l'histoire se change en classe de théologie dans l'exposé de la Somme de saint Thomas, où l'on est obligé de subir un traité presque complet sur la grâce et sur le péché originel, que l'on voit là, comme ailleurs, réduit à une simple privation de la justice surnaturelle, appelée, on ne sait trop pourquoi dans cette hypothèse, une faute par rapport aux descendants du premier homme.

Il serait aussi à désirer que l'historien, se renfermant dans son sujet, ne se jetât pas fréquemment dans des digressions plus ou moins déplacées, et qui reviennent quelquefois à certains systèmes qui rappellent trop ses anciennes liaisons avec une école célèbre. Qu'est-il besoin, par exemple, de raconter, sous la date de 1198, l'assassinat détaillé du P. Thomas (t. 16, p. 411, 412)? A quoi bon, à propos de Tancrède et de Godefroi, faire une sortie contre le mode d'instruction constamment adopté, d'apprendre avec le latin et le grec, et pour arriver même à la connaissance du grec et du latin, les chefs-d'œuvre de Virgile et d'Homère (t. 17, p. 162)? Que signifie encore cette boutade de mauvaise humeur contre les hôpitaux et les chirurgiens subalternes qui y donnent leurs soins aux blessés (ib., p. 611)?

Pourquoi cette note critique contre les chanoines actuels qui s'absentent du chœur (t. 18, p. 115)? Qui ne se verrait avec étonnement transporté du siècle de Frédéric II au temps de nos rois modernes et aux attentats de Napoléon contre l'Église (ib., p. 355, 356)? N'est-on pas tenté de sourire quand on considère un écrivain, au milieu des actes du XIIIe siècle, se gendarmant contre le calcul décimal et ses noms empruntés à diverses langues (ib., 439)? Mais aussi ne se sent-on pas un peu scandalisé d'entendre des déclamations déplacées et sans but contre les prêtres de Jésus-Christ (ib., p. 557, 558)? Qui reconnaîtrait Bossuet cité sous la simple dénomination d'un *théologien de cour* (ib., p. 352, 354)? Sans approuver tout ce qu'a fait et écrit ce grand évêque, nous voudrions qu'en le réfutant sous certain rapport, on se souvînt de la courtoisie française, et même de la charité chrétienne. Nous ne pouvons tout dire sur le penchant de l'auteur à se jeter dans des réflexions étrangères à son sujet; nous nous arrêterons à un seul exemple. Veut-il, au commencement de son livre soixante-treizième, entrer en matière pour raconter les événements du pontificat de Grégoire IX? il remonte d'abord à Trajan et à Pline, passe à travers les règnes d'Antonin et de Marc Aurèle, pour se jeter à corps perdu sur Caligula, sur Néron et sur Sénèque; puis, après ces premières répétitions, il répète de nouveau tout ce qu'il a déjà dit sur la constitution politique de l'empire d'Allemagne, et sur l'ambition des princes qui en occupaient le trône et ambitionnaient une domination universelle (t. 18, p. 1-8). Il peut y avoir dans cet exposé de très-bonnes idées et des aperçus très-vrais, quoique souvent exagérés, mais enfin une histoire n'est pas une dissertation, et l'historien doit se rappeler que sa fonction est, non pas de discuter, mais de raconter.

C'est avec plaisir que nous voyons Fleury souvent et justement réfuté; mais nous ne voudrions pas que l'on tombât, pour repousser ses attaques, dans de fausses propositions. Ainsi, le roi Philippe-Auguste fait lever la dîme saladine dans ses États, et les ecclésiastiques prétendent à l'exemption d'un impôt qui avait pour but la délivrance de la Terre-Sainte. Pierre de Blois écrit sur ce sujet une lettre dont les termes ne peuvent être certainement approuvés. Fleury remarque que dans cette circonstance on confond le sens des mots Église et liberté, en soutenant que l'Église n'a rien à fournir aux princes temporels, et que les évêques, en vertu de la liberté chrétienne, ne leur

doivent que des prières. Les réflexions de M. Rohrbacher contre cette assertion (t. 16, p. 452), nous semblent loin d'être concluantes, et nous ne croyons pas que le rachat opéré par Jésus-Christ regarde tellement les choses temporelles, que l'on soit en droit d'appliquer au clergé, et au clergé seul, ces paroles : *Vous avez été rachetés à un grand prix, ne devenez pas les esclaves des hommes.* En pensant ainsi, on n'attaque ni les papes, ni les évêques ; on s'élève contre l'application fausse donnée à des principes sacrés.

Nous ne saurions non plus approuver cette proposition, que la défense de lire l'Écriture sainte en langue vulgaire ait été une défense locale (t. 18, p. 122, 123) ; nous soutenons, au contraire, que c'est une défense permanente et nécessaire, fondée non-seulement sur la décision de l'Église, mais même, pour un grand nombre de personnes, sur un motif de prudence, l'Écriture sainte renfermant des traits et des profondeurs qui ne conviennent point à tous les âges et à tous les esprits. C'est donc sagement que l'Église laisse aux confesseurs le soin de diriger les âmes dans cette voie sublime, mais difficile.

Nous avons, dans les volumes précédents, reproché à l'auteur d'être trop peu mesuré dans ses expressions ; nous en relèverons de même quelques-unes dans ceux-ci (t. 16, p. 436 et 527 ; t. 18, p. 2 et 216), que nous aurions désiré voir adoucies. Nous laissons aux protestants et aux poëtes l'usage de tutoyer Dieu (t. 18, p. 57), au peuple celui de tutoyer ses semblables et même ses inférieurs (t. 17, p. 12 et 517 ; t. 18, p. 78 et 243), mais nous n'accordons à personne, et encore moins à un pauvre, le droit de tutoyer une reine et une sainte (t. 18, p. 77). Nous bannissons du discours les expressions triviales ou inexactes telles que celles-ci : *dire pis que pendre* (t. 16, p. 6) ; arracher la proie *de la gueule* (ib., p. 212) ; *rabougrir les héros* (t. 17, p. 162) ; expirer aux pieds de saint Pierre *pour lui en avoir menti* (t. 18, p. 183) ; *rugir de broyer* les rois et les peuples (ib., p. 281) ; *appéter le bien* (ib., p. 473), etc. Enfin nous ne voudrions pas qu'une anecdote scandaleuse fût racontée sans quelque modification (t. 17, p. 157) capable d'en faire sentir le déréglement et le ridicule.

Nous remarquerons surtout que les plus intéressants passages de l'*Histoire* de M. Rohrbacher sont ceux pour lesquels il a trouvé des guides nouveaux et célèbres dont il met largement à profit le travail sans beaucoup le modifier. Ainsi M. Ratisbonne et sa Vie de saint

Bernard, M. Lacordaire et son Éloge de saint Dominique, M. Michaud et son Histoire des croisades, M. Hurter et sa monographie de Grégoire VII, M. de Montalembert et ses poétiques narrations sur sainte Élisabeth de Hongrie, ont été mis à contribution par l'emprunt d'amples et intéressants extraits. S'il avait eu en main l'ouvrage d'un auteur qu'il citera longuement dans le volume suivant à propos de Notre-Dame de Lorette, il aurait pu compléter un fait que Fleury a tronqué et qu'il n'a pas lui-même su donner dans son intégrité. Nous voulons parler de la fameuse bataille de Navès de Tolosa, où les Sarrasins d'Espagne furent exterminés par les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre. Fleury raconte ce fait d'après Albéric de Trois-Fontaines dont il indique en note le passage; mais il omet volontairement l'intervention de la sainte Vierge, quoique le texte fût sous ses yeux. M. Rohrbacher, plus dévoué à Marie, ne manque pas de remarquer que la bannière de la sainte Vierge, fidèle patronne de l'Espagne, avait été déployée au plus fort de la mêlée; mais il ne dit pas quelle était cette bannière. L'auteur de l'*Histoire de Notre-Dame de Rocamadour* nous l'apprend en rapportant textuellement et dans son entier le passage d'Albéric, qui déclare formellement que c'était l'étendard de Notre-Dame de Rocamadour apporté sur le champ de bataille d'après une révélation particulière de la mère de Dieu; ce qui explique l'origine des grands biens que les chanoines du saint pèlerinage possédaient autrefois en Espagne. Nous ne disons rien de l'opinion de l'historien sur l'auteur de l'*Imitation*, qu'il attribue à Jean Gersen (t. 18, p. 489); libre à chacun de penser à ce sujet ce qui lui plaira, quoique les raisons alléguées par les nouveaux critiques n'aient pas encore pleinement convaincu les anciens partisans de Thomas à Kempis, qui semble se défendre par son antique possession contre une simple note, ou plutôt contre un simple chiffre écrit comme par hasard sur un manuscrit consacré à un usage particulier. Laissons ici, comme dans toutes les questions controversées, une juste et absolue liberté. Mais ne cessons de prier l'auteur d'amender et de réformer un ouvrage qui, après les corrections nécessaires, pourrait devenir aussi utile qu'intéressant.

A.-B.-C.

359. **LEÇONS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE**, *faites à l'Ecole normale primaire du département de la Marne*, par L. Salle,

docteur en médecine, etc. — 1 vol. in-12 de VI-217 pages (1847), chez Perisse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 2 fr.

Le programme de l'enseignement des sciences dans les écoles normales primaires ne prescrit point au professeur de présenter les lois mathématiques qui régissent les phénomènes physiques, chimiques, etc. Cet enseignement doit être simple, précis, dégagé de toute discussion, de toute formule abstraite. Destinés, pour la plupart, à professer dans les campagnes, les élèves de ces écoles doivent surtout apprendre les théories qui se rapprochent davantage de la pratique journalière, afin de ne point être tentés de faire à leurs élèves des leçons *savantes*, mais bien des exposés sans prétention, propres seulement à détruire les préjugés, à assainir le jugement, et assez étendus pour que tous les phénomènes qui chaque jour se reproduisent soient appréciés sous leur véritable jour, et comme les conséquences inévitables de causes dont on se rend parfaitement compte. M. L. Salle a bien compris, à notre avis, les conditions de l'enseignement qu'il pratique avec succès depuis dix années dans la même école, et nous trouvons heureuse son idée de publier ses *Leçons*. La physique est présentée dans toutes ses parties avec tous les détails utiles à l'enchaînement des phénomènes. — Les traités de physique à l'usage des colléges sont, sans contredit, plus profonds, plus savants, mais il n'en est pas deux auxquels on ne puisse reprocher de ne point renfermer des notions un peu complètes sur les machines les plus ordinairement employées. — Le mécanisme des horloges, des montres, des treuils, des diverses sortes de balances, y est toujours ou omis, ou présenté d'une façon trop succincte. Le livre de M. Salle, au contraire, contient tous les détails nécessaires pour que le lecteur comprenne parfaitement le mouvement de ces instruments qu'il voit chaque jour fonctionner. Les autres parties de la physique sont traitées d'après une méthode excellente, et si, dans l'optique, par exemple, quelques difficultés se présentent, la clarté, la simplicité de l'exposition en facilitent bien vite l'intelligence. Pourtant nous trouvons que les termes sont trop fréquemment employés sans avoir été définis au préalable. Il existe un ouvrage déjà ancien sur les mêmes matières, et dont le savant auteur a réussi à ne jamais employer un mot technique sans l'avoir défini. Nous eussions aimé à rencontrer la même précaution dans le livre dont nous nous occupons. Les faits y sont tels que la science les observe et les admet ; il eût été bon qu'en

arrêter les progrès. — Le livre de Mme Gatti de Gamond ne fût-il longtemps encore qu'une belle théorie dont les passions, l'indolence des uns et la cupidité des autres arrêteront l'accomplissement, n'en serait pas moins une bonne action : il mérite d'être recommandé à ceux qui s'occupent des questions d'économie politique et de charité.

364. **TROIS ROME** (LES), *Journal d'un voyageur en Italie*, accompagné 1° d'*un plan de Rome ancienne et moderne*; 2° d'*un plan de Rome souterraine et des catacombes*, par l'abbé J. GAUME, vicaire général de Nevers, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, etc. — Tome 1er, in-8° de XII-564 pages (1847), chez Gaume frères. — L'ouvrage aura 4 volumes ; — prix : 22 fr.

On est forcé de reconnaître, avec le respectable auteur de cet ouvrage, que nous sommes, en effet, bien éloignés de ces siècles de foi où le voyage de Rome était un pieux pèlerinage, souvent même l'objet d'un vœu de la part des chrétiens, depuis le simple fidèle jusqu'au monarque. Aujourd'hui que l'incrédulité a détruit ou ébranlé les croyances, ce voyage n'est plus pour un grand nombre qu'une excursion toute mondaine, souvent inutile et même dangereuse à la masse des visiteurs qui ne savent qu'apercevoir les choses à la surface, sinon avec des préventions et des préjugés entretenus plutôt que détruits par des *Guides* ou *Itinéraires* destinés à des voyageurs sans croyance ou de toutes croyances : on n'a vu ainsi que le côté purement humain des institutions romaines, et on les a fort mal jugées. Il serait temps, comme le remarque encore l'auteur, de rendre à ce voyage le caractère religieux qu'il n'aurait jamais dû perdre, et cela pour trois raisons dont on comprend aisément la justesse : les tendances des gouvernements qui travaillent à relâcher les liens qui unissent les Églises nationales avec leur mère ; les récits mensongers sur Rome, sur ses lois et son autorité, dont sont remplis les journaux et les romans ; le besoin de mouvement qui caractérise notre époque, et la facilité des voyages qui amène chaque année à Rome un plus grand nombre d'étrangers. Pour substituer à des appréciations frivoles ou passionnées des jugements plus sérieux et plus vrais, rien n'est plus utile qu'un *Guide* vraiment religieux et scientifique. Nous rappelons que, à ce point de vue, nous devons à M. l'abbé Gerbet un premier volume d'*Esquisses de Rome chrétienne*, dont la suite se fait attendre

trop longtemps (V. notre tome 3, p. 476); à M. E. de la Gournerie *Rome chrétienne* (V. notre tome 2, p. 495); à M. l'abbé Dalmières l'*Itinéraire d'un voyageur catholique à Rome* (V. notre présent tome, p. 132); mais quel que soit le mérite de ces ouvrages, ils ont laissé beaucoup à moissonner sur un terrain aussi fécond, et le public saura sûrement gré comme nous à M. l'abbé Gaume de nous faire part de ses observations et des impressions de sa foi dans cette cité *la plus grande et la plus sainte qui fût jamais.* — Pour expliquer son titre, il fait remarquer que la capitale du monde chrétien peut être considérée sous trois rapports. Rome *païenne:* ses souvenirs, ses monuments, ses mœurs, ses arts, sa religion et ses lois; Rome *chrétienne:* ses basiliques et ses églises, ses traditions vénérables, ses richesses sacrées et artistiques, ses cérémonies saintes et ses institutions religieuses; Rome *souterraine:* son origine, sa destination, la description de son état actuel, à laquelle l'auteur doit joindre celle des lieux célèbres de l'antique Latium. A notre avis, il serait difficile d'étudier séparément les deux Rome païenne et chrétienne, tant les souvenirs et les monuments de l'une et de l'autre sont mêlés ensemble, souvent élevés les uns sur les ruines des autres; aussi, à en juger par ce premier volume, le seul que nous possédions encore, M. l'abbé Gaume ne nous semble-t-il pas avoir voulu les explorer l'une après l'autre : c'est seulement lorsque aux monuments et aux ruines succéderont les œuvres et les institutions, que Rome pourra se montrer exclusivement chrétienne. Présentement nous avons un *Journal de voyage* ou *Itinéraire,* rédigé jour par jour à dater du départ de l'auteur de Nevers, le 2 novembre, jusqu'au 27 décembre, vingt-cinquième jour de son arrivée à Rome, après avoir visité le midi de la France et parcouru toute la partie occidentale de l'Italie. Le récit de ce qu'il voit et apprend chaque jour est écrit d'une manière facile et intéressante, entremêlé d'anecdotes et de réflexions propres à distraire, à instruire et à édifier le lecteur, mais sobre de dissertations philosophiques, de descriptions géographiques ou scientifiques, et de méditations trop sérieuses. Utile à ceux qui voudront visiter la ville sainte, cet ouvrage offrira une lecture instructive et attachante pour tous, à en juger par ce premier volume qui fera désirer plus vivement les trois autres.

365. **VOYAGES DE NADIR-SHAH** *en Europe, en Asie, de* 1840 *à* 1843, publiés par Charles MALO, membre de plusieurs académies. —

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique*, A L'OEUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs à la fois. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent AUX ENFANTS.
N° 2. — — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.

N° 3. Indique les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

N° 4. — — aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES DE FAMILLE, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

N° 5. — — aux PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides.

N° 6. Ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.

* — — D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.

†. — — qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. Livres absolument MAUVAIS.

M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec RÉSERVE.

Y. *Placé après un chiffre,* indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe indiquée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns* pour des *raisons exceptionnelles.*

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes de 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

Y. Abbaye de Peyssac (l'), par M. Alexandre *Dumas*, 47.

4. 6. †. Abbaye de Pontigny (l'), par M. le baron *Chaillou des Barres*, 199.

†. Abrégé d'introduction aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, par M. l'abbé *Glaire*, 529.

4. 6. †. Abrégé de la vie de Jésus-Christ, par Blaise *Pascal*, publié par M. Prosper *Faugère*, 201.

A. Accord de la religion, de la loi, de la morale et de l'intérêt dans la célébration du dimanche, par M. François *Pérennès*, 253.

Y. Album du jeune littérateur, par M. *de Vallombreuse*, 5.

M. Alfred, ou les précieux avantages d'une bonne éducation, par M. Victor *Doublet*, 22.

5. 6. R. Algérie en 1844 (l'), par M. A. *Desjobert*, 149.

Y. Allemagne et Italie, philosophie et poésie, par M. Edgard *Quinet*, 98.

Y. Amant de la lune (l'), par M. Ch. Paul *de Kock*, 380.

3. Amies de pension (les), ou l'émulation mise à profit, par M. J.-B.-J. *Champagnac*, 51.

B.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Z.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

B.

C.

H.

I.

J.

K.

L.

S.

T.

V.

ERRATA.

Pag. 284, lig. 18, *Fitamius*, lisez *Potamius*.

Pag. 333, lig. 7, 14 *vol. parus*, lisez 14 vol.

Pag. 425. L'omission de quelques mots dans l'article *Pèlerinage au* XIXe *siècle*, lignes 11 et 12, a rendu un passage inintelligible. Il faut le rétablir ainsi : *Un garde du palais pontifical n'avait pas cru devoir les introduire auprès du saint Père. — De Rome ils s'en vont à Malte, où ils assistent à une liturgie anglicane ; de là*, etc.

Pag. 451, lig. 36, *ou*, lisez *sur*.

Pag. 471, lig. 37, *deux*, lisez *douze*.

Pag. 486, lig. 30, 4 *fr.*, lisez 3 *fr.* 50 *c.*

Pag. 492, lig. 32, 4 *fr.*, lisez 3 *fr.* 50 *c.*

Pag. 522, lig. 9. Nous avons relevé ce que nous regardions comme une faute de français, et ce qui nous avait toujours paru tel : *se rappeler de*. La faute est réelle et grossière, en effet, quand ce mot régit un substantif ; il n'en est pas ainsi quand c'est un verbe : nous ignorions cette distinction. Le *Dictionnaire de l'Académie* cite cet exemple : *Je me rappelle* D'*avoir vu*, D'*avoir fait telle chose*, et c'est ainsi que le verbe *se rappeler* est employé dans le passage en question. — Cette remarque peut n'être pas sans utilité pour quelques lecteurs qui regarderaient comme fautive l'expression *se rappeler d'avoir*.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
Rue Garancière, n. 5.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

Rue Garancière, n. 5.